DES OUTILS POUR L'ACTION

LUTTER CONTRE L'EXTREME DROITE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

FORMATION
SECRÉTARIAT NATIONAL

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Ouvrage collectif élaboré sous la direction de :

Michèle HUMBERT-LINDEPERG
Déléguée Nationale à la Formation

Avec la collaboration de :

Claire DUFOUR
Secrétaire Nationale Adjointe aux Droits de l'Homme,
lutte contre le racisme, intégration.

Ahmed GHAYET
Délégué National chargé des Franco-Maghrébins.

Didier GUILLOT
Secteur Formation.

Claudine GUITTONNEAU,
Déléguée Fédérale chargée de la lutte
contre l'Extrême Droite en Seine-Saint-Denis.
Co-auteur avec Pierre André Taguieff
du livre *"Face au racisme"*. 1991.

Eric PETIT
Secteur études.

Et la participation des secteurs "Etudes politiques"
et "Communication" du Parti Socialiste.

Décembre 1990.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Parce que le Front National représente un mal absolu, il doit être combattu absolument.
Parce que les socialistes ont inscrit la liberté, la démocratie et les droits de l'homme au coeur de leur engagement, ils se doivent d'être à l'avant garde du combat contre l'Extrême-Droite.
C'est pourquoi la lutte contre l'influence du Front National doit être l'une de nos toutes premières priorités politiques.

La première percée électorale du Front National, en 1983-84, a trop souvent entraîné l'indifférence : pour certains, il était "prévisible" que l'Extrême-Droite française, jusqu'ici anesthésiée par le souvenir de sa participation à la collaboration et au régime de Vichy, redresse un jour la tête, brise les tabous, et reprenne la place qui avait été la sienne avant la guerre.
Puis la montée en puissance dans les années 85-88 a suscité une légitime inquiétude qui, malheureusement, a donné raison à ceux qui avaient tiré la sonnette d'alarme dès le début des années 80. La poussée électorale du Front National, ses déclarations antisémites et ses méthodes de plus en plus provocatrices ont suscité, de la part de larges secteurs de l'opinion, des réactions d'indignation de plus en plus massives. Mais le discours humaniste et les protestations antiracistes n'ont pas suffi à circonscrire un mouvement qui a pour l'instant réussi à fidéliser un électorat dans toutes les couches de la population.
Il ne suffit donc pas de protester contre le "phénomène Le Pen" : il faut attaquer le mal à la racine. C'est pourquoi nous devons agir sur le terreau social où s'enracine un "populisme fascisant" qui menace nos libertés et la cohésion de la société française.

Cet ouvrage a été conçu pour aider concrètement les militants dans leur tâche quotidienne.
Nous l'avons voulu pratique : d'où le choix d'un argumentaire par ordre alphabétique.
Il sera suivi d'un deuxième volume qui traitera de l'histoire, de la sociologie, de l'électorat, de l'idéologie et de la "nébuleuse" de l'extrême droite.
Dans le même temps, nous organisons des stages de formation nationaux et régionaux sur le thème : "Extrême Droite : mieux la connaître pour mieux la combattre".

Bref, le secrétariat à la Formation essaie de mettre à la disposition de tous ceux qui ne se résignent pas des "outils pour l'action".
Je suis convaincu qu'ils seront bien utilisés.

Gérard LINDEPERG
Secrétaire National chargé de la Formation

Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

INTRODUCTION

par Gérard LINDEPERG, Secrétaire National à la Formation

SAVOIR CONDUIRE NOTRE COMBAT 1

ISOLER LE FRONT NATIONAL p. 8
TENIR UN DISCOURS EFFICACE p. 11
RESTER FERMES SUR NOS VALEURS p. 12
LE RÔLE DU PARTI ET DE SES MILITANTS p. 14

ARGUMENTAIRE ALPHABÉTIQUE 2

ANTISÉMITISME p. 18
CHÔMAGE p. 26
CULTURE p. 29
DÉFENSE - POLITIQUE ÉTRANGERE p. 30
DÉMOGRAPHIE p. 32
ÉCONOMIE p. 32
ÉDUCATION p. 34
ENTREPRISE p. 38
ÉTAT p. 39
FAMILLE p. 40
FEMMES p. 42
FONCTIONNAIRES p. 43
FORTUNE p. 43
HANDICAPÉS p. 45
HOMOSEXUALITÉ p. 45
IDENTITÉ FRANÇAISE - INTÉGRATION p. 46
IMAGE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER p. 50
IMMIGRATION p. 50
IMPOTS p. 55
ISLAM p. 57
LIBERTÉS p. 59
LOGEMENT p. 61
MENSONGES p. 62
NATIONALISME p. 63
NÉO-NAZIS p. 64
ORDRE MORAL p. 65
POLICE p. 69
PROCÈS p. 71
RACISME p. 71
RELIGION p. 73
RÉVISIONNISME p. 75
SANTÉ-SIDA p. 78
SÉCURITÉ p. 78
SÉCURITÉ-SOCIALE p. 85
SOCIAL p. 85
SYNDICATS p. 87
TORTURE p. 87
TOTALITARISME p. 88
VIOLENCE p. 88

Coll. Fondation Jean Jaurès

3 TRAITER LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX DONT SE NOURRIT LE FRONT NATIONAL

p. 92 L'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES QUARTIERS
p. 92 La politique de la ville
p. 93 La politique du gouvernement en faveur du logement social
p. 95 La politique de prévention et sécurité
p. 97 L'effort d'intégration des populations immigrées
p. 100 Les actions menées par des municipalités socialistes

p. 106 DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES : L'EMPLOI, L'ÉDUCATION-FORMATION
p. 106 La politique de l'emploi et la lutte contre le chômage
p. 108 Education-formation

p. 112 SOLIDARITÉ ENVERS LES PLUS DÉFAVORISÉS
p. 112 Le RMI
p. 114 Renforcer la solidarité envers les personnes âgées
p. 115 L'aide ponctuelle aux agriculteurs en difficulté
p. 115 Le surendettement des particuliers

4 BIBLIOGRAPHIE

p. 118 REVUES ET RAPPORTS
p. 118 BIBLIOGRAPHIE SUR L'EXTRÊME-DROITE
p. 119 BIBLIOGRAPHIE DE L'EXTRÊME-DROITE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

1

SAVOIR CONDUIRE NOTRE COMBAT

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ISOLER LE FRONT NATIONAL
et refuser la banalisation

La classe politique italienne a su prendre ses responsabilités en établissant un véritable cordon sanitaire pour isoler le MSI, le parti néo-fasciste. La droite française n'a pas eu le même courage ni la même clairvoyance et, aujourd'hui, la contamination déborde largement le noyau dur historique de l'extrême-droite française. A nous de réparer les dégâts et d'appeler, au delà de la gauche traditionnelle, tous ceux qui sont attachés à la démocratie à faire les choix qui s'imposent.

Démontrer que le Front National n'est pas un parti comme les autres

Le simplisme et le mensonge ne sont malheureusement pas l'apanage du seul Front National, même s'il est passé maître dans l'art de la falsification. Il n'est pas non plus le seul à exploiter les peurs et à susciter les angoisses, même s'il a réussi à s'en faire un fonds de commerce.

Par contre, le Front National est le seul parti important dont la doctrine est basée sur le racisme, l'antisémitisme, l'exclusion.

Si les textes écrits du Front National (programme, ouvrages officiels) se gardent bien d'exposer noir sur blanc ces théories pour ne pas tomber sous le coup de la loi du 1er juillet 1972, les discours, les interviews, les slogans des meetings, les ouvrages offerts à la vente dans les fêtes du Front National et surtout les différents journaux du Front National ou proches de lui, comme National Hebdo ou Présent, sont tout à fait explicites. (voir argumentaire : "Antisémitisme", "Racisme").

Le Front National se distingue également par l'appui qu'il apporte aux thèses révisionnistes propagées à la fois par les adeptes de groupuscules néo-nazis et par d'éminents membres du Front National ou de son conseil scientifique.

C'est d'ailleurs François Duprat, intellectuel, ami de Jean Marie Le Pen et numéro deux du Front National dans les années 70 qui, le premier en France, introduisit les ouvrages révisionnistes et en fit la publicité dans l'organe du Front National. (cf argumentaire : révisionnisme).

Coll. Fondation Jean Jaurès

Il ne faut donc pas s'étonner de voir Jean Marie Le Pen en personne, traduisant l'état d'esprit de bon nombre de supporters, tenter de réhabiliter l'image du Maréchal Pétain "injustement accablé" ("Heure de vérité" 9 mai 1990).
Il n'est pas surprenant non plus d'entendre Pierre Sergent avouer qu'il "préfère gagner une guerre sous un général allemand que la perdre sous un général français" (Congrès du Front National. Nice. 1990).

Le Front National assume l'héritage de la collaboration comme il a assumé une position en marge dans la crise du golfe : position d'une France égoïste, repliée sur elle-même, indifférente aux coups portés au droit international, sourde aux décisions de l'ONU. Allant jusqu'au bout de sa logique, Jean Marie Le Pen rêvait d'imiter le président autrichien Waldheim, en allant faire allégeance en Irak pour ramener quelques otages ; il avait dit pourtant qu'il "est dans l'intérêt de l'humanité toute entière" qu'ils "restent à Bagdad". (Quotidien de Paris : interview de Le Pen dans le quotidien "Kal al-arah" du 17-9-1990).

Le Front National est également un parti politique qui menace les libertés individuelles et collectives ; par delà les éléments du programme du Front National, attentatoires aux libertés ou générateurs de violence, certaines déclarations de membres du Front National ou d'associations proches en attestent abondamment (voir argumentaire : Violences - Police - Libertés).
Le Front National a une stratégie de conquête du pouvoir qui passe, dans un premier temps, par les collectivités locales, dans un second temps, par la conquête du pouvoir central, avec ou sans la collaboration de la droite.
Celle-ci se fourvoie si elle croit pouvoir se servir du Front National pour garder un pouvoir local menacé ou reprendre le pouvoir au niveau national. Elle ne serait qu'un marche-pied vite balayé. La montée en puissance du Front National représente un véritable danger pour la démocratie.

Dénoncer les ambiguïtés de la droite

Ces faits, largement connus, auraient dû inciter la droite à plus de prudence dans ses relations avec l'extrême droite et avec les idées qu'elle propage.
Dès 1983, la droite a pris la lourde responsabilité de reprendre à son propre compte les thèses d'extrême droite en matière de sécurité et d'immigration, Charles Pasqua allant jusqu'à relever les "valeurs communes" du Front National et de la droite.
Les Etats généraux de la droite sur l'immigration à Villepinte (30 mars et 1er avril 1990), en proposant notamment de remettre en cause certains droits sociaux, le regroupement familial, le code de la

Fondation Jean Jaurès

nationalité montrent que la situation a peu évolué depuis.
Lors des campagnes électorales, les discours de certains candidats de droite ne se différenciaient guère de ceux de l'extrême droite.
Il faut dire que, depuis deux décennies, des hommes politiques de droite et d'extrême droite se côtoient au sein de réseaux divers (associations, clubs de réflexion, organes de presse) servant de passerelles abondamment utilisées, dans un sens comme dans l'autre.

Enfin, les accords électoraux ont renforcé à plusieurs reprises ces convergences :
– 11/09/1983 : accord UDF-RPR-Front National aux municipales de Dreux ;
– 10/11/1983 : accord semblable à Aulnay ;
– 31/10/1984 : accord analogue à Valhomme (Alpes Maritimes) ;
– 21/03/1986 : entente RPR-UDF-Front National pour l'élection des Présidents de Conseils Régionaux (Provence, Alpes-Côte d'Azur; Languedoc-Roussillon; Midi-Pyrénées; Aquitaine...) ;
– 02/04/1987 : 70 députés RPR et Front National votent pour élire Pierre Arrighi (Front National) à la vice-présidence de l'Assemblée Nationale ;
– 03/07/1987 : accord UDF-Front National aux municipales partielles de Grasse ;
– Juin 1988 : accord de Marseille entre Gaudin et le Front National pour se répartir les circonscriptions législatives...

La décision du RPR de refuser à l'avenir tout accord national ou local avec le Front National irait incontestablement dans le bon sens si elle avait des chances d'être suivie d'effet. Mais l'osmose est à ce point avancée dans certains secteurs qu'on se demande comment cette décision pourrait être appliquée. Par ailleurs, les accords déjà conclus, notamment dans les conseils régionaux, n'ont pas été dénoncés.

L'attitude à adopter face au Front National divise la droite durablement :
Le fossé ne cesse de s'élargir entre les Noir, Carignon, Léotard, Mouillot, et la plupart des centristes d'une part et d'autre part les Gaudin, Blanc, Longuet... et la multitude d'élus locaux qui tremblent pour leur siège.
Les Français qui assistent à ces joutes et qui voient reprendre par la droite les thèmes du Front National, peuvent en conclure que celui-ci n'est pas aussi infréquentable qu'on le dit.
C'est pourquoi, incontestablement, le Front National et ses idées ont été largement banalisés et qu'il est déjà bien tard pour établir une frontière étanche.

Mais si la tâche est rude, elle ne doit pas être considérée comme impossible et les socialistes doivent se mobiliser pour faire comprendre que le Front National n'est pas un parti comme les autres. L'argumentaire qui suit est conçu pour les y aider.

Coll. Fondation Jean Jaurès

TENIR UN DISCOURS EFFICACE

Pour atteindre son but, notre discours doit s'adapter à sa cible, la partie populaire de l'électorat de l'extrême droite : électeurs venus du Parti Communiste, du Parti Socialiste ou nouveaux électeurs qui, au mépris de leurs propres intérêts, ont été séduits par le discours démagogique et les propositions simplistes du Front National.

Ces gens éprouvent des difficultés innombrables dans la vie quotidienne : mauvaises conditions de logement dans les grands ensembles déshumanisés, petite délinquance, difficultés de cohabitation, petits salaires ou chômage, échec scolaire, disparition des réseaux de solidarité...

Peu sensibles aux argumentations complexes, ils sont séduits par les formules caricaturales et le "bon sens" apparent des discours du Front National. Ceci doit être pris en compte lorsqu'on veut faire passer un message.

– Leur état d'esprit se caractérise par la perte des repères et des valeurs traditionnelles, un sentiment d'abandon, de déclassement, de dévalorisation. D'où un repli sur soi, des réflexes égoïstes, une imperméabilité aux argumentations altruistes et humanistes.

– Par le vote Front National, ils expriment essentiellement une manifestation d'angoisse, de détresse, un vote protestataire voulant attirer l'attention des responsables, leur donner une leçon (la thèse de Birgitta Orfali, "L'adhésion au Front National", démontre qu'une partie des électeurs du Front National ne souhaite nullement le voir arriver au pouvoir).

Quelques erreurs à éviter

Dans ce contexte passionnel, le discours purement rationnel ou idéologique est inopérant ; le seul exposé de nos valeurs socialistes de tolérance, d'humanisme, d'antiracisme ne convainc pas cet électorat.

Chacun de nous a entendu des réflexions du genre : "c'est facile d'être antiraciste quand on habite les beaux quartiers". "Si vous habitiez ici avec nous, vous comprendriez"

A l'évidence, le discours fait de bons sentiments humanistes exaspère nos interlocuteurs qui pensent qu'on ne comprend pas leurs problèmes quotidiens.

Se contenter de dénoncer le caractère fasciste du Front National ne convainc pas non plus :

Fondation Jean Jaurès

– pour certains de nos compatriotes, notamment les plus jeunes, cela ne veut pas dire grand-chose.
– pour d'autres, la connotation est effectivement négative mais ceux-ci ne croient pas au danger fasciste dans la France d'aujourd'hui.

En conclusion :
– il ne suffit pas d'affirmer que Le Pen est antisémite et fasciste : il faut le prouver.
– il faut se garder de rejeter l'électorat du Front National en l'assimilant aux dirigeants de ce parti et en les confondant dans un même opprobre.

Ce qu'il faut tenter de faire

Il faut prendre en considération les problèmes et les doléances, expliquer les mesures et les projets gouvernementaux propres à répondre à ces problèmes (voir "l'action du gouvernement et des élus...").
Il faut par ailleurs prouver à nos interlocuteurs que l'arrivée au pouvoir de Jean Marie Le Pen représenterait une immense dégradation de la qualité de leur vie quotidienne et que l'avenir de leurs enfants serait menacé.
Il s'agit de prouver que chacun d'entre eux a personnellement beaucoup à perdre non seulement dans l'hypothèse où Jean Marie Le Pen prendrait le pouvoir mais aussi, tout simplement, s'il continuait à faire des scores importants.

Pour cela, il est nécessaire d'insister sur un certain nombre d'aspects qui seront détaillés dans l'argumentaire qui suit :
– Montrer en quoi le programme du Front National est inévitablement source de violence et de guerre civile.
– Montrer en quoi Jean Marie Le Pen et son entourage menaceraient, s'ils étaient au pouvoir, les libertés individuelles et collectives.
– Montrer que le programme du Front National est anti-populaire et anti-social.
– Prouver que tout l'édifice du Front National repose sur le mensonge, l'hypocrisie et l'abus de confiance.
– Montrer que l'ascension de Jean Marie Le Pen est un facteur de dégradation de l'image de la France dans le monde.

RESTER FERMES SUR NOS VALEURS

Depuis quelques années, le Front National a incontestablement fait progresser dans la société française des idées qui sont à l'opposé des nôtres et dont nous savons à quelles aventures elles pourraient nous conduire. Face à cette progression inquiétante, les socialistes doivent inlassablement réaffirmer leurs propres valeurs :

Coll. Fondation Jean Jaurès

La liberté et les droits de l'homme

La liberté a toujours guidé nos pas et le combat pour les droits de l'homme est au coeur de l'engagement des socialistes. Encore aujourd'hui, de trop nombreux pays luttent pour leurs libertés, pour le respect des droits de l'homme. Dans les pays où les amis de Jean-Marie Le Pen gouvernent ou ont gouverné, les peuples ont été opprimés, humiliés, frappés dans leur chair et atteints dans leur dignité. Nous savons quels risques courraient les libertés en France si d'aventure le Front National y exerçait le pouvoir. (Voir Argumentaire "Libertés").

La tolérance

La tolérance est également une valeur constitutive de l'identité socialiste. L'histoire nous apprend que l'intolérance d'Etat a été à l'origine des périodes les plus sombres de notre pays.

Alimentée par les idées d'extrême droite, l'intolérance au quotidien progresse et conduit à une recrudescence d'actes violents, d'agressions et même de meurtres.
Elle doit être combattue vigoureusement, sous toutes ses formes.

La démocratie

"Le principe de notre souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, ni individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressement".
Article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

L'histoire vient de donner raison au socialisme démocratique, contre le communisme.

Mais la démocratie ne peut pas se limiter à l'organisation des pouvoirs publics : la démocratie dans l'entreprise a beaucoup progressé, bien qu'encore trop lentement, grâce aux lois Auroux ; mais, malgré les réformes mises en route (service public, lycées...), d'immenses espaces restent encore à conquérir.

La solidarité

Aux slogans d'exclusion mis en avant explicitement par le Front National, nous devons opposer les exigences de solidarité. Solidarité nationale envers tous les exclus,

Fondation Jean-Jaurès

français et étrangers. Solidarité dans le domaine social pour corriger les inégalités et accroître la justice.

Solidarité internationale envers les pays en voie de développement ou les pays de l'Est accédant à la démocratie.

Enfin la primauté du droit

La France est un Etat de droit, garanti par des textes. Mais l'application de ces textes n'est pas toujours exemplaire (bavures policières ou administratives - écoutes téléphoniques -...) ; les socialistes doivent continuer à être vigilants et très exigeants dans ce domaine (Notons qu'un projet de loi sur les écoutes téléphoniques est en préparation).

En politique internationale également, seul le respect du droit, en tout temps et en tout lieu, ainsi qu'une organisation internationale forte, peuvent préserver la paix.

LE ROLE DU PARTI
et de ses militants

Au niveau national : dénoncer et faire connaître

A travers ses responsables nationaux, qui ont accès aux médias, le Parti Socialiste doit sans relâche dénoncer le Front National et démontrer que ce parti n'a pas sa place dans le jeu démocratique. Il leur appartient de faire connaître les multiples mesures que ce parti envisage dans le domaine social et économique, mesures qui aggraveraient d'une manière intolérable les conditions de vie des classes populaires.

Parallèlement, le Parti Socialiste doit, à tous les niveaux, populariser les expériences réussies d'insertion et d'intégration, mettre en valeur les innombrables actions positives des municipalités socialistes.

Colloques, brochures, tracts, affiches, tous les moyens peuvent être utilisés conjointement.

Pour que ce travail ait des répercussions à tous les niveaux, il est indispensable de former des camarades dans ce domaine.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

C'est ce qui est mis en place par le secteur formation, avec des stages de formation de formateurs (notamment sur l'Extrême Droite et l'Intégration). Ceux-ci, dans un second temps, organiseront eux-mêmes des stages de formation dans leur région ou leur fédération.

Au niveau local

DANS L'IMMÉDIAT

– Grâce aux stages de formation locaux, chaque fédération devra disposer assez rapidement d'un volant d'intervenants pour animer des réunions d'information, réunions de sections, réunions publiques, colloques.

– Tracts, bandeaux, affiches, nationaux ou locaux, peuvent servir de vecteur, à condition d'être parfaitement adaptés à la cible.

– L'argumentation sera simple et concrète: il ne s'agit pas de donner dans le simplisme, style Front National, mais d'éviter l'écueil de la complexité. Cela aura l'inconvénient de réduire notre message, mais c'est le seul moyen de le faire passer.

– une seule idée par texte écrit.

– tracts très courts, très lisibles, utilisant de gros caractères,

– des dessins humoristiques peuvent rendre la lecture plus attrayante,

– les cartes postales ou les bandes dessinées permettent de faire passer le message parfois mieux qu'un tract classique.

– Des actions au porte à porte dans les cités peuvent permettre des échanges fructueux (à partir d'enquêtes ou de questionnaires sur l'action municipale, le cadre de vie, la vie associative...).

– Il serait souhaitable de mettre en place des groupes de vigilance, notamment dans les lieux où le Front National a réussi à s'infiltrer (et ils sont nombreux) : entreprises, police, et surtout lycées et universités...

– Enfin, l'argumentation de voisinage revêt une importance majeure. C'est pour l'alimenter que nous avons conçu la deuxième partie de cette brochure, un argumentaire présenté sous forme d'abécédaire.

INITIATIVES AYANT DES EFFETS A MOYEN TERME

Recréer les solidarités de quartier. Les communes ou quartiers dans lesquels le Front National a réalisé ses meilleurs scores ont pour la plupart connu une urbanisation rapide et un apport important de population d'origine étrangère sans qu'existent de fortes structures d'encadrement partisanes ou associatives. Les transformations urbaines ont par ailleurs fait disparaître les solidarités de voisinage.

Fondation Jean-Jaurès

Anne TRISTAN (*), dans sa lettre d'adieu aux militants F.N. marseillais, exprime ce constat "Je reviens aussi pour parler de la misère d'où surgissent vos fantasmes de cette terre aride que n'irrigue plus aucune solidarité".

Créer des lieux de rencontres, d'échanges, de réunions, de débats, de fêtes, réapprendre les formes de solidarité collective, réinventer une vie associative dont la diversité des adhérents peut constituer une exceptionnelle richesse : voilà un grand défi à relever.

Le mouvement associatif, dans les quartiers populaires, connaît aujourd'hui de nombreuses difficultés pour structurer un tissu social en crise. La crise économique, la disparition de certains militantismes anciens, les difficultés d'adaptation de l'action sociale aux nouveaux problèmes de quartiers, les phénomènes d'exclusion... ont distendu ou détruit les liens sociaux.

Nous devons donc susciter la mise en place de structures associatives palliant le sentiment d'isolement et d'abandon. Au coeur des réhabilitations globales engagées par le gouvernement, doivent exister des "micro réalisations", des projets à taille humaine, seuls capables de redonner aux habitants le sentiment de peser dans la cité: associations d'usagers, de quartiers, d'immeubles, d'amélioration du cadre de vie, d'activités sportives, de loisirs...

"La participation à l'association, les cercles et les réseaux sociaux qui s'organisent autour d'une association, les affinités qui s'y développent, les images sociales qu'elle diffuse auprès des habitants du quartier, contribuent à construire et à définir les composantes de la représentation du quartier... La vie associative offre à ses adhérents des matrices de sociabilisation et d'intégration à la vie de quartier".

Recréer les solidarités de quartier signifie dans beaucoup d'endroits renouer le dialogue qui trop souvent fait défaut, engendrant le divorce entre la société politique et toute une partie de la population qui se sent exclue du champ politique.

(*) Journaliste, auteur du livre "Au Front" (Gallimard), où elle relate l'expérience au cours de laquelle elle s'est fondue dans les rangs du Front National pendant quelques mois.

Coll. Fondation Jean Jaurès

2

ARGUMENTAIRE

Coll. Fondation Jean Jaurès

ANTISÉMITISME

Le Front National et l'Extrême-Droite en général alimentent le racisme de notre société et la montée de l'antisémitisme.

Le discours de Jean Marie Le Pen et de ses zélateurs.

CE DISCOURS DÉNONCE L'ANTI-FRANCE, CELLE DU LOBBY JUIF, À TRAVERS "L'INTERNATIONALE JUIVE" OU "JUDÉO-MAÇONNIQUE".

Du pouvoir exercé par les juifs, on aboutit rapidement, comme l'analyse Pierre André Taguieff (1), à la théorie du complot, à cet *"extrémisme judaïque qui déborde et se répand un peu partout dans l'établissement politico-médiatique."* Jean Madiran (2)

Ce complot, sans cesse dénoncé par le quotidien Présent, permet au Front National de renverser les rôles et d'apparaître ainsi comme une victime – celle des juifs –
"L'accusation arbitraire d'antisémitisme est l'arme habituelle d'un extrémisme dont je ne vois pas comment on pourrait le nommer autrement que juif." Jean Madiran (3)

De la classe politique au monde des médias, les juifs sont alors dénoncés comme les véritables responsables de divers maux :

Responsables d'un pouvoir cosmopolite qui imprègne toute la société.

Rappelons le sondage auprès des cadres du Front National qui, à la question : "Les juifs ont-ils trop de pouvoir dans la presse ?", ont répondu oui à 80 %.
Les articles antisémites abondent dans les publications du Front National. Quelques extraits :

"La bouche tordue par la levée du sang noir, il règle ses comptes (...) Par héritage, il est pour le nomade contre le sédentaire. Pour le manouche voleur de poules contre la fermière (...) Pour le marginal contre la société qui rejeta si longtemps les Badinter (...) Pour l'assassin contre l'assassiné (...)."(4)

"Mme Barzach n'est qu'une petite aventurière politique, d'origine israélite, vite fré-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

missante et frénétique, et que l'on devine capable d'en faire beaucoup pour arriver. Il y a sous ce joli minois friponné, je ne sais quoi de tendu, d'inquiet, d'avide et d'âpre qui ne trompe pas." François Brigneau (5)

"Pour apprécier l'émission "7 sur 7" au cours de laquelle Laurent Fabius et Anne Sinclair ont discuté d'immigration (...), il faut se rappeler que Fabius est fils de l'antiquaire André Fabius et de Louise Mortimer et que la belle Anne est née à New-York de l'industriel Robert Sinclair et de Micheline Rosenberg." (6)

"Je dois l'avouer, (...) de Jane Birkin à Boujenah, en passant par Souchon et Bouvard, toute cette judéocosmopolomédiamédiocratie me fait horriblement tartir." M Cruz (pseudo de François Brigneau) (7)

Le directeur de National Hebdo, Roland Gaucher écrit en novembre 1989 : *"Nous sommes à l'aube d'un formidable rapport de forces, d'un formidable combat à l'échelle planétaire entre l'internationale juive et l'internationale chrétienne, catholique d'abord. Selon l'issue de ce combat, qui est le grand affrontement religieux et politique de l'an 2000, selon l'issue de cette bataille, ou bien le christianisme réussira à se maintenir face à la fantastique force du monde juif, ou bien, croyants et incroyants, nous vivrons sous la loi de la religion nouvelle : celle de la shoah."*

Du même auteur dans le même numéro : *"Ce n'est pas un hasard si, le dimanche j'oublie l'émission d'hyène Sinclair, la vedette de Youp youp Tra-la-la et de "7 sur 7". Je n'ai que des compliments à lui adresser et comme je sais qu'ils lui font offense, je ne vais pas ajouter à son chagrin. Voilà 2000 ans qu'il dure."*

Responsables de la dénatalité.

– Roland Gaucher (8) :
"A un moment le mot "génocide" a surgi, et je me suis dit que Mme Veil allait protester contre ce détournement de bien israélite."

– S. de Beketch (9) :
"Voilà comment d'opposant à l'avortement, vous vous retrouvez complice de l'"holocauste." Voilà comment Simone Veil, l'inspiratrice du plus grand génocide de tous les temps, peut apparaître comme une figure emblématique de la résistance à l'oppression."

Responsables des consignes d'apartheid contre le Front National par l'intermédiaire du judéo-maçonnisme qui imprègne toute la classe politique.

"Chirac a renouvelé son allégeance au B'nai Brith." (10)

"Le poids du B'nai Brith dans la politique française - Ils déférent aux ordres du B'nai Brith." Jean Marie Le Pen (11)

"Nous ne combattons pas pour remettre la droite au pouvoir, mais pour la France (...) L'alliance de circonstance avec la droite libérale contre les socialistes, était dans la nature des choses. Elle a été rendue impossible par le serment des libéraux au B'nai Brith de ne s'allier en aucun cas au Front National." Jean Madiran (12)

"Ils ne sont pas libres. L'exclusion du Front National résulte d'un diktat qu'ils subissent." Jean Madiran (13)

"Il est donc normal que Jean Marie Le Pen s'oppose à la bande des quatre, totalement manipulée et, dénonçant le lobby juif, l'Anti-France sous influence juive, prétende s'imposer comme l'unique défenseur de la France, celui qui lutte contre "les grandes manoeuvres de l'établissement contre l'identité nationale." (14)

"Mitterrand peut, avec Rocard ou sans Rocard, constituer un gouvernement de combat et de guerre civile, pour imposer, selon le dessein du mondialisme et de l'extrémisme judaïque, l'effacement de la France en tant que nation - et surtout en tant que nation chrétienne." Jean Madiran (15)

L'idée de la classe politique et des médias inféodés à la puissance juive appartient au thème classique que nous retrouvons dans la théorie du complot des quatre états de Maurras qui fut reprise à la fois par Arnaud de Lassus (16) et par Jean Madiran (17) en des termes identiques :

"...ces quatre superpuissances qui colonisent la France" (...) "Le marxiste, le maçonnique, le juif, le protestant, que symbolisent les ministres Fiterman, Hernu, Badinter et Rocard."

L'ANTISÉMITISME ET LE RÉVISIONNISME

Dans la mouvance du Front National se côtoient d'une part, les adeptes du révisionnisme dénonçant le "mensonge" des chambres à gaz, d'autre part ceux qui, comme Jean Marie Le Pen, considèrent celles-ci comme "un point de détail" accréditant l'idée que les juifs sont responsables d'une falsification de l'histoire, d'un complot contre la vérité dans le seul but d'asseoir leur pouvoir et de s'enrichir.

"Il me semble parfaitement possible de nier l'existence des chambres à gaz d'extermination dans les camps allemands sans être pour autant antisémite. C'est le cas du Professeur Faurisson." M Cruz (18)

"Cette exploitation impudique et perpétuelle d'une authentique tragédie est sans exemple dans l'histoire humaine. Peu importe, certains entendent bien la poursuivre et en tirer parti pour exercer une dictature morale de plus en plus agressive et de plus en plus irritante". Jean Bourdier (19)

Claude Autant Lara, député européen, interrogé par le mensuel Globe (20) sur Madame Veil et les camps de concentra-

Coll. Fondation Jean Jaurès

tion, répond, entre autres : *"Oh : elle joue de la mandoline avec ça. Mais elle en est revenue, hein ? Et elle se porte bien... Bon, alors quand on me parle de génocide, je dis, en tout cas, ils ont raté la mère Veil !"*

Jean Marie Le Pen n'hésite pas à qualifier le film "Nuit et brouillard", l'un des témoignages les plus terribles sur les camps de concentration, de "film de propagande" : *"Faut-il rappeler qu'au lendemain de Carpentras, les six chaînes diffusèrent le même film de propagande."* (21)

Il s'agit de dénoncer le juif financier.

Comme le précise François Brigneau, les juifs ont des *"notions de mathématiques"... "Depuis 1953, l'Allemagne a payé plus de 235 milliards de francs à l'Etat d'Israël et à des millions de descendants de victimes (...) on comprend pourquoi ils ne veulent pas partager Auschwitz qui est la vitrine de l'affaire. Ces gens qui battent monnaie sur les morts ne veulent pas partager la quête."* (22)
Du même auteur :
"Oser demander à Stoléru, sous ministre du Plan, s'il avait la double nationalité, c'est une offense aux six millions de petits porteurs de la grande banque d'Israël." (23)

Alain Guionnet, quant à lui, fait figurer sur la première page du n°12 du mensuel "Révision" (février 1990) un dollar stipulant que *"tous les attributs juifs figurent sur ce dollar : l'aigle d'Israël, le Triangle, l'oeil de Jéhovah"*, que *"cet argent est bien juif, que ce dollar a payé la guerre juive"* et qu'enfin *"L'Argent n'a pas d'odeur... mais le juif en a une."*
Notons que Révision, à cette époque vendu en kiosque, et dont François Brigneau recommande la lecture, a publié en feuilleton "Les protocoles des sages de Sion" célèbre faux antisémite mis en circulation dans la Russie des Tsars.

ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME

Il s'agit de justifier l'antisémitisme en provoquant une répulsion vis-à-vis du sionisme et de dénoncer le rôle de l'Etat d'Israël qui aurait pour objectif :

– d' *"imposer le lobby juif en France."* Bruno Larebière (24)

– d'encourager la violence à travers :

– l'auto-défense ; on cite *"Menahem Begin - lui même ancien terroriste qui a du sang arabe et anglais sur les mains - (ce qui ne l'empêchera pas de recevoir le prix Nobel de la Paix)."* Pierre Robin (25)

– les commandos qui bénéficient *"d'appuis importants... et sont souvent encadrés par des spécialistes, officiers dans l'armée israélienne et ayant d'ailleurs souvent la double nationalité."* (Pierre Robin id.)

François Duprat dénonçait d'ailleurs *"la colonisation de la France par des "lobbies*

étrangers", dont le principal était nommé par son nom polémique, "le sionisme" : "Notre pays n'est plus qu'une colonie (...). Le travail opiniâtre d'Henry Coston et de son équipe a été capital, en mettant à nu le processus de colonisation et d'exploitation de la France par une toute petite clique extérieure à notre peuple." (26)

– Il s'agit aussi d'interpréter tout conflit comme manifestation de l'impérialisme israélien.

Les juifs dominent le monde et l'internationale cosmopolite est omniprésente.

On se souvient de Jean Marie Le Pen, lors de l'émission "Duel sur la cinq", le 5 décembre 1989, s'acharnant sur Lionel Stoléru, voulant lui faire dire qu'il avait la double nationalité" *"Vous êtes président de lachambre de commerce franco-israélienne. Comme on m'avait dit que vous étiez, en même temps de nationalité israélienne, je vous pose la question."*

Quelques confirmations

LES HOMMES

Pour confirmer son autorité et donner une meilleure image de marque à son mouvement, Jean Marie Le Pen recherche la caution d'intellectuels, d'écrivains... espérant obtenir à travers une certaine légitimité, l'image d'un homme politique responsable.

Si des universitaires, de plus en plus nombreux à se dévoiler proches des idées du Front National, des écrivains, des journalistes forment les "notables" autour de Jean Marie Le Pen, nous distinguons parmi ceux-ci des antisémites déclarés au passé douteux :

– **Henry Coston,** antisémite virulent, auquel les journalistes de National Hebdo ne se lassent pas de faire de la publicité.

En contact avec le centre de propagande du Parti Nazia Erfurt, il anima sous l'occupation un bulletin d'information antimaçonnique et écrivait dans la revue "Le cahier jaune" dont l'une des brochures de 1944 s'intitulait "Je vous hais".

Emprisonné durant cinq ans après la Libération, M Coston reprendra ensuite son activité de publiciste sans rien renier, traquant la présence des juifs dans la société française et les assimilant au pouvoir de l'argent. "Pour avoir une idée de l'importance des israélites dans la capitale française, écrit-il en 1956, il suffit d'ouvrir un annuaire téléphonique à la lettre L, de chercher Lévi ou Lévy." Phrase à laquelle fait écho ce propos, relevé dans le journal "Présent" en janvier 1983 : Paris serait "la capitale du monde juif." Jamais depuis 1945, les élucubrations de M. Coston n'avaient bénéficié d'une tribune aussi influente que celle que leur offre le Front National. "Les financements qui mènent le

Coll. Fondation Jean Jaurès

monde", son "maître-livre" selon M. Brigneau, est chaudement recommandé aux militants." (27)

M. Coston écrit régulièrement dans les colonnes du magazine "Révision."
Voilà au moins quelqu'un qui a de la suite dans les idées : collaborateur hier, ayant fait déporter sa femme en 1944, fuyant avec la Werhmacht, il est arrêté en 1946, condamné à la réclusion à perpétuité pour "intelligence avec l'ennemi" puis grâcié.

– **Christian de la Mazière.** Responsable de la rédaction du "Choc du Mois." Ancien Waffen SS de la division Charlemagne.

– **Roland Goguillot dit Gaucher,** député européen, membre du Bureau Politique du Front National – ancien responsable des jeunesses nationales populaires du pro-nazi Marcel Déat.

– **Georges Pinault,** enseignant à la faculté de Lyon III, a été patronné par des professeurs Front National de cette université (notamment Bruno Gollnish) ; or voici ce qu'affirmait Pinault dans un article ancien : *"Adolf Hitler était le plus grand homme et l'exemple du 20ème siècle, le christianisme et les autres juiveries devaient être détruits, l'honneur et les vertus guerrières cultivés, les filles baisées, la racaille éliminée et finalement, SS vaincra !"*

Notons que l'outrance de certains propos entraîne parfois des démissions comme celle de Jules Monnerot qui a quitté le Conseil Scientifique du Front National.

LES FÊTES ET LES MEETINGS

Il suffit de s'y promener pour y croiser toute la fine fleur de l'extrême droite, de Jean-Gilles Malliarakis, fondateur du mouvement "3ème voie", à Alain Guionnet, créateur du mensuel antisémite "Révision." Les propos antisémites sont de bon ton. Du militant derrière son stand... *"Si les agriculteurs ont des problèmes, c'est de la faute des banques ... et qui sont à la tête des banques ? Les juifs."* D'ailleurs, ajoute ce militant à la retraite, *"Ils sont partout, même au Moyen Orient. C'est eux qui sont responsables de tout ce qui s'y passe. Et pire encore... Ils sont habillés comme les arabes, alors on les repère moins facilement."* (28)
...aux exclamations lors des meetings pendant lesquels Jean Marie Le Pen jette en pâture à la foule des noms juifs "Badinter, Veil, Stoléru" pour que certains auditeurs puissent satisfaire leur "haine du juif" en criant "au four."

Lors de la fête de Bagatelle, en septembre 1990, un journaliste est traité nommément de salaud, d'autres de "youtres" au service de la "youppinerie internationale" et tous forment une "bande de pourris."

Parmi les ouvrages vendus on trouve tous les ouvrages collaborationnistes des "héros" des années 30, des ouvrages antisémites, révisionnistes, des

Fondation Jean Jaurès

publications et objets à la gloire de l'OAS et de ses "martyrs."

L'exemple le plus édifiant est celui du stand de la librairie Ogmios, lors des fêtes bleu-blanc-rouge. Ce stand nommé "Spartia" exposait au grand jour "Mein kampf" d'Adolf Hitler, "Mon combat pour Berlin" de Joseph Goebbels, des ouvrages révisionnistes.

Le visiteur pouvait aussi se procurer une collection de cahiers de la SS nazie, traduits en français : "Politique raciale" "La SS, organisation de combat antibolchévique", "L'honneur s'appelle fidélité", "L'échelon de combat." Ces trois derniers titres ont pour auteur Heinrich Himmler; l'éditeur anonyme précise qu"'il réalisa si complètement et si fidèlement les aspirations du nationalisme au travers de l'ordre noir."

Lors de la fête de Bagatelle, un autre stand exposait l'ouvrage interdit : "Les Protocoles des sages de Sion."

La revue dirigée par A. Guionnet "Révision", et les "Annales d'Histoire Révisionniste" interdites à la vente depuis le mois de juin 1990, étaient là encore vendues impunément.

Les condamnations (parmi d'autres)

Il ne faut pas laisser dire à Jean Marie Le Pen qu'il gagne tous les procès qu'il intente à ceux qui l'accusent de racisme et d'antisémitisme. Il faut le contredire en lui rappelant ses condamnations et ses plaintes rejetées :

QUELQUES CONDAMNATIONS

1968, (jugement confirmé en 1971), il fut condamné pour "apologie de crimes de guerre." Il fut condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 Francs d'amende.

1986. Il est à nouveau condamné pour "antisémitisme insidieux" au regard des propos tenus lors de la fête "Bleu-blanc-rouge" du 20 octobre 1985. Lors de cette fête, il affirma : *"Je dédie votre accueil tout spécialement à Jean François Kahn, à Jean Daniel, à Ivan Levaï, à Elkabach (...) Monseigneur Lustiger me pardonnera un moment de colère puisque même Jésus le connut quand il chassa les marchands du temple, ce que nous allons faire pour notre pays."*

Les magistrats estimèrent que Le Pen a délibérément choisi de livrer des journalistes au nom juif à la vindicte populaire.

1987. Le Pen est condamné pour banalisation d'actes constitutifs de crimes contre l'humanité (au Grand Jury RTL-Le Monde, il avait tenu des propos sur les chambres à gaz, *"point de détail de l'histoire"*). La même année, il fut condamné par deux fois, pour provocation à la discrimination raciale.

Par ailleurs il fut débouté à plusieurs reprises :

1984. Jean Marie Le Pen avait engagé des poursuites en diffamation contre "le

Coll. Fondation Jean Jaurès

Courrier Picard" qui l'accusait *"d'inciter au racisme, de provoquer au nazisme et à l'antisémitisme."* Le tribunal correctionnel d'Amiens condamna Le Pen aux dépens le 31-10-1984. La cour d'appel confirma le 28 octobre 1985.

1985. Le tribunal correctionnel de Lyon condamne également aux dépens le Président du Front National qui a poursuivi en diffamation la Fédération du Rhône du Parti Socialiste. Le Parti Socialiste, dans un communiqué, avait écrit : *"l'intolérance, les incitations à la haine, au racisme, à la xénophobie, à l'antisémitisme alimentent les meetings de l'extrême droite."* Le 27 mars 1987, la cour d'appel confirme le jugement.

Conclusion

Si la mémoire du génocide constitue encore un barrage à l'antisémitisme, la propagation de la haine des juifs et les calembours dans le style *"Durafour-crématoire"* permettent à Jean Marie Le Pen de répondre aux objectifs qu'il s'est fixé :

– Attiser la haine de l'Autre

– Se différencier du bloc des droites et s'affirmer comme l'unique adversaire de la gauche.

– *"Instrumentaliser les attaques anti-juives, dans le cadre d'une stratégie de contestation et d'illégitimation des élites politiques en France."* (29)

Enfin, intention de nuire, appels à la haine, discrimination entraînent aujourd'hui la progression d'actes anti-juifs allant de la simple menace (189 en 1989 ; 131 entre janvier et septembre 1990) aux profanations de cimetières de plus en plus fréquentes.

Références

(1) Revue Lignes n° 9. Mars 1990. "Mobilisation National-Populiste en France".
(2) Présent n° 1963. 8-12-1989.
(3) Présent n° 1963.
(4) Présent 23 juin 1983.
(5) National Hebdo 13-03-1989.
(6) National Hebdo 01-03-1990.
(7) National Hebdo 15-03-1990.
(8) National Hebdo 04-01-1990.
(9) Minute 11 avril 1990.
(10) Présent n° 2003 5/6-02-1990.
B'nai Brith : Organisation créée à New-York le 13-10-1842 par des juifs interdits d'entrée dans les obédiences maçonniques ; extension dans le monde entier. Obédience non maçonnique, spécifiquement juive, qui a pour vocation de lutter contre l'antisémitisme, et pour la conservation du patrimoine culturel juif et la pérennité de l'Etat d'Israël.
(11) Page affiche du quotidien Présent.

Fondation Jean Jaurès

(12) Présent n° 1961 06-12-1989.
(13) Brochure - "ce que l'on vous cache" - n° spécial hors série Présent.
(14) Présent n° 2041 30-03-1990.
(15) Présent n° 1961.
(16) Colloque organisé par l'Institut d'Action Française et la Restauration Nationale. 23-10-1982.
(17) Propos tenus à la tribune d'une "Journée d'amitié française" rapportés par Le Monde du 19 octobre 1983.
(18) Le choc du mois. Mai 1990.
(19) Le choc du Mois n° 11 octobre 1988.
(20) GLOBE de septembre 1989.
(21) Interview de Jean Marie Le Pen dans Minute n° 1492 du 14 au 20 novembre 1990.
(22) Le choc du Mois. n° 23 octobre 1989.
(23) National Hebdo. 14 décembre 1989.
(24) Le choc du Mois n° 11. Octobre 1988.
(25) Le choc du Mois n° 11. Octobre 1988.
(26) Cité par Pierre André Taguieff dans "La Nouvelle judéophobie. Les temps modernes. n° 520. Novembre 1989.
(27) Le Monde. 15 mai 1990. Edwy Plenel
(28) Fête des Bleu Blanc Rouge. Bagatelle septembre 1990.
(29) Pierre-André Taguieff. Article cité dans "Les Temps Modernes".

CHÔMAGE

voir entreprises, voir troisième partie : "Emploi et lutte contre le chômage"

"Est-ce parce qu'on est chômeur qu'on devient délinquant, ou parce qu'on est délinquant qu'on ne trouve pas de travail ? Ou ne serait-ce pas plutôt que certaines dispositions d'esprit conduisent à la fois à la délinquance et au chômage ?"

Bruno Mégret, député Front National, lors du débat sur l'application des peines à l'Assemblée Nationale (1).

Sans commentaires !

Les propositions du Front National

LE DIAGNOSTIC

"c'est le socialisme qui crée le chômage", "le socialisme rampant d'avant 1981 (...), le socialisme galopant d'après 1981" ("Pour la France" - PLF)

LES SOLUTIONS

Libérer le travail.

"Libérer l'embauche, aujourd'hui bloquée parce que beaucoup d'entreprises hésitent à recruter des jeunes travailleurs sans

Coll. Fondation Jean Jaurès

expérience sur des contrats à durée indéterminée au prix du SMIC." (PLF)
"Le Front National propose d'autoriser les contrats à durée déterminée (et leur renouvellement) et d'accepter la fixation libre du salaire entre l'employeur et l'employé." (PLF)
"Libérer la réglementation sur les horaires." (PLF)
"Elever les seuils sociaux de 11 à 21 salariés pour les délégués du personnel, de 50 à 100 pour les comités d'entreprises, de 300 à 500 pour le bilan social."

La préférence nationale.

– Priorité d'emploi aux français
– Priorité de maintien dans l'entreprise pour les français.
– renvoi des immigrés (voir immigration) :

Contre les employeurs de travailleurs étrangers clandestins, le Front National recommande des amendes lourdes (ce qui est déjà le cas actuellement), *"des peines de prison fermes, une procédure de saisie des biens professionnels."* (PLF)

Les contradictions

Les propositions du Front National vont à l'encontre des intérêt des travailleurs qu'il prétend satisfaire, en donnant tout pouvoir à l'employeur.

Les chefs d'entreprises du Front National expriment leur virulente opposition au renvoi des immigrés. Par exemple M Jean X, le PDG d'une florissante affaire de transport, qui ne veut même pas entendre parler de l'éventualité d'un renvoi (2).
"Il le jure et le rejure : les immigrés sont utiles, indispensables. Cela ne l'empêche pas de voter Front National, jusqu'à vouer un véritable culte à Marie France Stirbois, *"la lumière de la France à l'assemblée nationale."* Jean X n'est pas seulement poète, il est aussi lepéniste déviant. Ainsi *"s'oppose-t-il à Jean Marie"* sur le principe de la *"préférence nationale"*, qui imposerait d'embaucher d'abord des français. *"une connerie !"* D'abord parce que, il l'avoue : *"je n'en trouverais pas pour conduire mes 38 tonnes."* Et puis, surtout, parce que les salariés étrangers sont souvent fort dociles. En particulier ceux qui ne connaissent pas leurs droits - *"ils sont hélas de plus en plus rares."*
Voilà comment Jean X, citoyen de Dreux, patron d'entreprise et militant lepéniste, se surpend à lutter pour la relance de l'immigration. *"Qu'on rouvre donc les frontières ! Ainsi je pourrai aller dans les villages d'Afrique du Nord embaucher de nouveaux travailleurs. Au bout d'un an, je les renvoie et on recommence."* Une sorte de tourniquet démocratique en somme...
En attendant cet eden, il se contente d'appliquer la loi, recrutant comme tout le monde des étrangers déjà installés en France. *"Si on m'enlève mes immigrés, c'est simple, je réduis mes activités de 50 %."* (3)

Fondation Jean Jaurès

Cause du chômage ou assistés ?

A la question : "comment comptez-vous résorber le chômage ?", Le Pen répond par le slogan du Front National : *"3 millions de chômeurs = 3 millions d'immigrés."*

Au cours de la même réunion, quelques instants plus tard, *"Les immigrés dans leur grande majorité ne sont pas des travailleurs, ce sont des assistés"* (4)

Cet exemple, parmi d'autres, illustre le manque total de cohérence des propositions.

Solutions miracles ou solutions mirages ?

"3 millions de chômeurs = 3 millions d'immigrés." Il suffirait donc de "renvoyer" les immigrés. Est-ce si simple ?

On sait que trois emplois seulement sur dix occupés par des immigrés pourraient être repris par des français. Comment le Front National assurerait-il les sept autres ? Comment obliger un cadre ou un diplômé à manier le marteau piqueur et vider les poubelles ?

Les immigrés sont aussi des consommateurs, et 3 millions de consommateurs en moins, c'est des centaines de milliers d'emplois perdus. Comment compenser cette perte ?

Les familles immigrées expulsées, cela signifie des centaines de milliers d'appartements vides, des offices HLM en faillite, des charges exhorbitantes pour les familles restantes.

Qui paiera le déficit des transports publics, des PTT, du téléphone, d'EDF ?

Comment empêchera-t-on les mesures de rétorsion des pays d'origine, en particulier des pays arabes ? (rupture de contrats - renvois des Français, arrêt de l'approvisionnement en énergie...).

Quand on sait que l'Allemagne, à la suite d'une étude officielle, a conclu que le renvoi de ses immigrés signifierait une catastrophe économique sans précédent, comment Le Pen compte-t-il l'éviter en France ?

Une expérience à faible échelle a été faite dans la région de Sochaux-Montbéliard avec une vaste opération de retour au pays organisée par la firme Peugeot.

Le résultat ne s'est pas fait attendre :

- immeubles murés,
- déficit des organismes HLM
- suppression de classes
- baisse du chiffre d'affaires des commerçants, faillites...

... et ceux qui avaient applaudi au départ des immigrés se mirent à souhaiter leur retour.

Le Front National est tombé à 4 % dans cette cité vidée.

Il n'y a pas de remède miracle au chômage. Les mesures mises en place par le gouver-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

nement depuis 1988 ont cependant permis d'amorcer une décrue, notamment en ce qui concerne le chômage des jeunes (voir troisième partie "action du gouvernement").

Références

(1) le Monde 2 juillet 1987.
(2) Evénement du jeudi 14 au 20 décembre 1989.
(3) Evénement du Jeudi 14 décembre 1989.
(4) Dîner-débat de Bron le 25-2-1985.

CULTURE

"Il existe en Angleterre et en Allemagne un cinéma qui incarne, qui retrouve les traditions nationales (...) (En France) il a disparu aujourd'hui. Toute l'aide publique a été monopolisée au profit de faux provocateurs comme le Suisse Jean Luc Godard, l'égyptien Youssef Chahine, le turc Ilmaz Guney ou le communiste italien Ettore Scola (...) Il convient de dénoncer vigoureusement les aides publiques lorsqu'elles sont détournées au profit de films de propagande politique ou d'oeuvres qui relèvent de la diffamation d'Etat comme par exemple "Train d'enfer" de Roger Hanin." (PLF)

On connaît l'ouverture d'esprit et la tolérance des proches du Front National dans le domaine de la culture où la chasse à l'étranger devient obsessionnelle !

Des campagnes pour l'interdiction de films ou d'affiches de films (1) jusqu'aux actes criminels, les intégristes ont montré quel cas ils faisaient de la liberté d'expression artistique ; l'épisode de l'incendie de cinémas projetant "La dernière tentation du Christ" de Scorcese en constitue un témoignage patent.

Dans la pratique, dès que le Front National a une parcelle de pouvoir municipal (Dreux par exemple), ou dans les municipalités de droite influencées par l'extrême droite on a, au mieux, déstabilisé l'équilibre financier des MJC, foyers de jeunes, associations à vocation cuturelle, en supprimant les subventions ou les locaux ; au pire on les a fermés ou asphyxiés brutalement.

Collection Jean-Jaurès

Marie José Chombart de LAUWE démonte le phénomène (2).

Culture, identité nationale et... écologie s'imbriquent étroitement dans ce jugement de Bruno MEGRET (3) :
"...l'écologie, c'est la préservation des milieux naturels nécessaires à la survie et au développement des espèces vivantes. Le peuple français (...) n'échappe pas à cette règle : si l'on modifie par trop le milieu ethnique et culturel qui est le sien, il dépérira comme ces espèces animales dont on a bouleversé les équilibres de vie. Aussi convient-il de dénoncer le parti des verts, qui se prétend écologiste tout en prônant le cosmopolitisme..."

Références

(1) notamment "Je vous salue Marie" de Godard.
(2) livre "Vigilance" édité par la Ligue des Droits de l'Homme.
(3) Bruno Mégret : "La flamme".

DÉFENSE - POLITIQUE ÉTRANGÈRE

"Je préfère gagner une bataille sous un général allemand que la perdre sous un général français." Pierre Sergent(1)

Les contradictions

D'un côté les écrits de Bruno Mégret (2) :
"Méconnaître la nécessité de la puissance conduit à de très graves déconvenues."
"Une politique extérieure ne doit pas se fixer pour but le dialogue et la négociation. Son rôle consiste en réalité à permettre aux intérêts nationaux de l'empor-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ter sur ceux, souvent opposés, des autres pays. Dès lors il convient de faire évoluer en sa faveur la balance des forces en utilisant toute la palette des moyens auxquels une nation peut recourir dans ses relations avec les autres.
Le meilleur diplomate ne fera pas d'un pays vaincu une nation victorieuse."..
"Croire que pour tout conflit il y a une solution négociée est une profonde erreur"
"En politique étrangère, il n'est pas d'autre voie que la puissance."
"Cessons d'annoncer partout dans le monde que nous n'avons plus aucun dessein d'expansion."
En politique, il s'agit de savoir désigner ses ennemis. *"Refuser de les ranger parmi nos adversaires, c'est commettre une erreur politique majeure et lourde de conséquences !"*

Le Front National propose *"une large entente"* avec les Etats-Unis, qui sont actuellement *"la seule force anticommuniste vraiment crédible"*.

De l'autre : l'attitude du Front National dans le conflit du golfe est exactement à l'opposé de ces principes.

"Une mauvaise négociation vaut mieux qu'une bonne guerre" Jean Marie Le Pen (3)

Ce dernier va jusqu'à refuser de considérer comme des otages les Français retenus en Irak.
"Il faudrait montrer que les gens ne peuvent pas rentrer...certaines entreprises ont donné l'ordre à leur personnel de rester sur place." (3)

D'un côté

Le leitmotiv de la défense de la France et le nationalisme forcené prôné par le Front National.
"Notre défense souffre en fait des sacrifices budgétaires qui lui ont été imposés davantage chaque année." Il faut un "effort budgétaire. Aucune des trois dernières lois de programmes n'a été correctement exécutée."
"On pourrait affecter le 1% logement au financement des travaux de défense civile." (PLF).

De l'autre

– Les positions de Pierre Sergent (voir ci-dessus):
– La présence d'anciens traîtres à la patrie dans les rangs du Front National (collabos, anciens SS)
– Les positions de Jean Marie Le Pen sur Pétain, "injustement accablé" (cf. Antisémitisme)
– Le refus de la part des élus Front National au Conseil Régional Rhône-Alpes de voter les crédits pour le mémorial d'Izieu.

Une armée de volontaires: Le Front National préfère à la conscription une armée de volontaires et, pour ceux qui le veulent, la préparation de l'exercice des armes, en quelques mois, précédée de stages de préparation militaire. Marie José Chombart de Lauwe (4), remarque :

Fondation Jean Jaurès

"l'expérience de Jean Marie Le Pen dans l'armée, et plus particulièrement dans les parachutistes, troupes de choc, se fait sentir. On peut craindre l'endoctrinement qui accompagnerait la formation militaire lors des stages envisagés s'ils étaient encadrés par des militaires d'extrême droite."

Un tel tissu de positions contradictoires et une absence totale de ligne directrice en matière de politique internationale rendraient la France bien vulnérable et bien peu crédible dans le concert des nations. La conduite de la politique de la France par François Mitterrand, dans la crise du golfe, a reçu l'approbation de la classe politique dans son ensemble (Front National mis à part) et de la grande majorité des français.

Références

(1) Discours prononcé à Nice au congrès du Front National en 1990, en présence de l'ancien SS allemand Schönuber.
(2) Bruno Mégret. "La flamme".
(3) Jean Marie Le Pen. RTL 5 / 9 / 1990.
(4) livre "Vigilance" édité par la Ligue des Droits de l'Homme.

DÉMOGRAPHIE

voir "Femmes" – "Immigration"

ÉCONOMIE

voir "Entreprises" – "Social" – "Chômage" – "Impôts"

D'après le Front National, le moteur de l'économie c'est : "Le profit, le désir de propriété, l'héritage, l'inégalité, l'honneur."

L'essentiel du programme économique du Front National est exposé dans le livre "Droite et démocratie économique". C'est le dernier chapitre, rajouté récemment, intitulé "conditions d'un retour à la prospérité" qui expose les propositions du Front National pour ce retour à la prospérité (en 3 ans) et dont on promet les premiers signes avant la fin de la première année.

Collection Jean-Jaurès

Ce chapitre, qui ironise sur la "prétendue crise", rappelle les principes fondamentaux :
– capitalisme populaire,
– réhabilitation du profit,
– respect de la propriété privée,
– droit au travail pour les français par le renvoi sans indemnité des immigrés (ce qui aurait des effets bénéfiques immédiats non seulement sur l'emploi, mais aussi sur les charges sociales, médicales, sur la scolarisation, la criminalité...)

On propose également une "thérapeutique" en plusieurs points :
– Il s'agit de permettre aux entreprises de faire des bénéfices suffisants et de relancer l'activité économique en les libérant des carcans administratifs, fiscaux, sociaux.
– La baisse massive des prélèvements obligatoires que propose le Front National conduirait à la paupérisation de l'Etat. D'où la réduction des dépenses de l'Etat, (notamment suppression massive de fonctionnaires),
– Désétatisation au bénéfice des familles françaises : le Front National préconise la privatisation de l'ensemble des entreprises du secteur public... seule la Banque de France resterait sous le contrôle de l'Etat. Jean Marie Le Pen cherche à rivaliser avec Mme Thatcher dans l'ultra-libéralisme dogmatique.

Les contradictions du programme économique du Front National

Le Front National propose de supprimer tous les impôts (sur le revenu, les successions, la taxe professionnelle, l'impôt sur les grandes fortunes, limitation de l'impôt sur les bénéfices), mais ne dit pas qui paiera les travaux publics, l'armée, la police, la gendarmerie, le personnel pénitenciaire.
La privatisation des services publics est non seulement dangereuse mais totalement irréaliste :
– comment le Front National trouverait-il suffisamment d'acheteurs pour l'ensemble de ce programme ?
– une telle offre d'actifs assècherait le marché financier et empêcherait les entreprises du secteur privé de trouver les financements nécessaires à leur développement.

Le Front National propose de renvoyer tous les étrangers. Or 4 millions d'étrangers c'est 4 millions de consommateurs. Leur renvoi signifierait donc : une baisse de production dans les usines, des commerces en faillite et donc une aggravation du chômage. Obligera-t-on de jeunes diplômés à manier le marteau-piqueur ?
Qui paiera les déficits des transports publics ? des HLM ? de l'EDF-GDF et des PTT ?
Que feront les pays étrangers de leurs immigrés français ? Que ferons nous, face aux représailles éventuelles de ces pays ? (Voir "Immigration").

Collection Jean Jaurès

Les propositions du Front National qui peuvent faire réfléchir

– On supprime la sécurité sociale et le système de retraite. On paie à chacun son salaire intégral et il se débrouille. (Voir "Sécurité Sociale"),
– On garde la 5ème semaine mais on rattrape les heures correspondantes au long de l'année,
– On envisage de travailler 45 heures par semaine, sans augmentation de salaire,
– On supprime la loi Royer, qui limite les implantations de grandes surfaces,
– Après avoir largement diminué le nombre des fonctionnaires, on interdit à ceux qui restent de se présenter à des élections et on leur supprime le droit de grève. (Voir "Social").

ÉDUCATION

voir troisième partie : "L'effort d'intégration des populations immigrées (politique scolaire) et "Education – formation"

Le diagnostic

"Avec le même effectif, les enseignants japonais obtiennent des résultats au moins aussi bons avec des enfants deux fois plus nombreux." (DDE)
"Il aura fallu que la France ait plus d'un million d'enseignants pour compter plusieurs millions d'analphabètes parmi ses enfants". Jean Marie Le Pen (1)

L'antienne est connue : le Front National dénonce la baisse du niveau :

"On n'apprend plus à l'école, on y passe le temps dans une multitude d'activités qui n'intéressent pas les enfants qui demandent à être sollicités par la difficulté". (2)

N'hésitons pas à rappeler que c'est faux ! Les statistiques montrent que le niveau ne baisse pas :

En 1989-1990, 44 % de la classe d'âge obtient son bac alors que 1968, année pourtant considérée comme celle du bac miracle, n'a produit que 19,5 % de bacheliers. Et les élèves français sont en tête des performances mondiales tant au niveau de la 3ème qu'en terminale.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Notons enfin qu'aujourd'hui la totalité d'une génération entre en classe de 6ème alors qu'au début des années 50, seul un tiers des élèves avaient accès au lycée ; en 1959, 300 000 élèves terminaient encore leur scolarité dans des classes de fin d'études.

Pour Jean Marie Le Pen les enfants de travailleurs immigrés sont responsables de la baisse de niveau et l'immigration est "un péril pour l'Education Nationale" (1)

Nous ne devons pas laisser ces accusations sans réponse : L'immigration, phénomène ancien, n'est pas plus un péril aujourd'hui qu'autrefois. Les enfants étrangers ou nés en France de parents étrangers ont toujours été accueillis dans l'école (ils représentaient 8,4 % des 6-13 ans en 1927 et 8,7 % des effectifs du premier et du second degré en 1989-1990) sans que le système scolaire apparaisse en danger (3).

Certes, les enfants de travailleurs immigrés sont plus souvent en retard, moins nombreux à obtenir le bac et plus nombreux à sortir de l'école sans qualification. Mais le constat est le même pour les enfants français de condition sociale identique.

Le problème se pose donc pour tous les enfants des classes défavorisées, qu'ils soient ou non français.

Enfin, pour Jean Marie Le Pen, "l'implantation géographique des immigrés crée des déséquilibres alarmants."

Chacun sait que les populations défavorisées, rejetées le plus souvent à la périphérie des villes, constituent de véritables ghettos sociaux.

Des ZEP (Zones d'Education Prioritaire) ont été créées dans ces quartiers difficiles. Le pourcentage d'enfants étrangers y est élevé (28,9 % en 1985 pour 10,8 % au niveau national). Des moyens supplémentaires, matériels et humains sont accordés aux ZEP afin de surmonter le handicap que constitue l'origine socio-culturelle des enfants qui les fréquentent (voir "action gouvernementale" : "éducation").

D'après le Front National, l'école diffuse la culture étrangère :

"Hier encore, les petits français apprenaient dans leurs écoles tout ce que la France avait offert au monde ; désormais on leur enseigne tout ce que les étrangers apportent à leur pays. Hier acteur de l'histoire, notre nation en est devenue sujet". (4)

Faux procès :

L'Education Nationale n'a jamais pris en charge la diffusion de cultures étrangères comme l'affirme Jean Marie Le Pen. Il suffit d'étudier les programmes pour s'en convaincre.

La déclaration du comité interministériel du 31 janvier 1990, affirme d'ailleurs que : "l'unité du système scolaire est fondée sur un principe, une langue, une culture pour tous".

Le Front National utilise donc là un habile procédé de propagande mensongère: insinuer dans les esprits une contre-vérité en feignant de s'insurger contre elle.

Le Front National dénonce la mainmise sur l'Education Nationale de la gauche et des syndicats.

"Ce que cherchent les socialistes : produire de parfaits robots, dociles et disciplinés, et qui, postés au centre névralgique de la nation, seront les précieux colporteurs de la pensée de gauche et les relais indispensables du socialo-crétinisme" ("Le choc du Mois", septembre 1990, à propos de la formation des professeurs).

Il serait nécessaire, d'après le Front National, de *"libérer l'éducation de la domination des quelque 5000 permanents de la FEN payés par les contribuables pour imposer, contre le voeu des français, une école socialiste"*. (PVRF)

Les propositions du Front National

Le libre choix.

Sous prétexte de diversité et de liberté, le Front National propose de *"laisser aux parents le choix de l'école de leurs enfants. En corollaire, une certaine autonomie serait concédée aux établissements, notamment dans le recrutement des professeurs et la sélection des élèves"* (4).

Inventeur de la féodalité scolaire, il transforme les chefs d'établissements en de véritables seigneurs choisissant leurs enseignants, leurs élèves et... leur pédagogie, voire leur programme.

Lors de la discussion du projet Devaquet en 1986, le Front National s'est déclaré favorable au relèvement des droits d'inscription et à la mise en place d'universités réservées à l'élite. Il prône la mise en place *"d'universités autonomes et concurrentes ayant le libre choix de leurs enseignants, le libre choix de leurs étudiants et leur autonomie financière"*. (PLF)

Le Front National réclame une redistribution du budget de l'Education Nationale sous forme de chèques scolaires :

"Les parents recevraient de l'Etat autant de "chèques éducation" qu'ils ont d'enfants à scolariser. Ils remettraient ce coupon au chef d'établissement choisi et c'est au vu de ces "chèques" que l'école, le lycée ou le collège obtiendraient leur crédit de la puissance publique". (4)

Cette logique aboutit à la remise en cause de l'Education Nationale comme service public :

On nous dit que le contrôle exercé par les familles aurait d'autant plus d'efficacité que le coupon scolaire serait valable non seulement dans les établissements publics, mais aussi dans les établissements privés, plaçant ainsi l'école publique en concurrence directe avec ces derniers". (4)

Le Front National va même jusqu'à proposer de supprimer le ministère de l'Education Nationale et il veut réduire de moitié le personnel enseignant qui "fabrique des illettrés". (6)

Coll. Fondation Jean-Jaurès

On va ainsi tout droit vers une école à deux vitesses, une école de la discrimination par l'argent et le milieu social.
On nous dit que les parents choisiront l'école mais c'est surtout l'école qui choisira ses élèves. Ceux-ci seront répartis dans des établissements qui ne fonctionneront plus qu'en organisant une concurrence acharnée entre établissements très bien classés, bien classés ou déclassés.

Le refus du brassage scolaire, l'affirmation de sa différence par le rejet de celle de l'autre, l'école à la carte désagrégeraient l'école publique pour aboutir à une école duale dans une société duale.
Heureusement, la majorité des français refusent de telles pratiques.

Le Front National prône par ailleurs un "meilleur enseignement de l'histoire", s'appuyant sur la toute puissance de la France, *"qui est pour les peuples le moteur de l'histoire et le fondement des civilisations (...). Si nous renonçons à la puissance, nous cesserons d'exister en tant que peuple. La puissance est la clef de notre existence collective"*. (4)
Cette conception de l'histoire intègre le culte des grands hommes et des héros :
"Je vous propose de leur apprendre (...) que nous sommes un grand pays, qui s'est rassemblé d'abord derrière la bannière de Saint Louis ou d'Hugues Capet". (2)
St Louis , Hugues Capet, Jeanne d'Arc... Images d'Epinal qui servent à affirmer que *"notre civilisation européenne est la plus grande qu'ait connue la planète"* (4) et permettent de légitimer la "seule" culture française face aux autres cultures.

Le Front National propose de "retirer de la circulation les manuels scolaires politisés qui choquent la conscience ou les convictions de nombreux parents". (2)
Sous prétexte de développer une culture vivante et authentique, les élèves n'auraient plus à leur disposition que des ouvrages censurés, aseptisés et homogénéisés !

Le Front National propose enfin que les enfants d'étrangers n'aient pas accès à l'enseignement gratuit : leur instruction serait à la charge de leur pays d'origine, de leurs parents ou de l'employeur de ces derniers.

Ces propositions discriminatoires sont contraires au droit que chaque enfant possède, celui de recevoir une éducation, quelles que soient son origine, sa religion et sa nationalité.

Encouragée par la propagande de la droite et de l'extrême droite, la montée des revendications consuméristes "libre choix de l'école, défense de l'école libre, suppression de la carte scolaire, création du chèque-éducation" (5) représente un véritable danger pour l'école et la société.

Fondation Jean-Jaurès

Références

(1) Jean Marie Le Pen. "La France est de retour".
(2) "Passeport pour la victoire".
(3) "Les immigrés et l'école." Serge Boulot, Danielle Boyzon-Fradet. Ed l'Harmattan.
(4) Bruno Mégret. "La flamme." Ed Robert Laffont.
(5) Programme du Front National. Brochure : "Le Front National, c'est vous !".
(6) Colloque de Bron du 25 février 1985.

ENTREPRISES

voir "Economie" – "Social" – "Chômage"

Des positions de principe :
"Préserver la spécificité de l'entreprise sans vouloir y appliquer les critères de la démocratie représentative, les structures administratives, ou les objectifs d'un bureau d'aide sociale" (PLF)

"Indissociable de la liberté économique, le risque encouru par le chef d'entreprise exige que sa responsabilité soit pleine et entière." (PLF)

Conséquences

Le chef d'entreprise doit avoir la liberté de ses choix :
– choix des prix et des salaires
– choix de son personnel (liberté totale d'embauche et de licenciement)

Abrogation des lois Auroux

Suppression des aides aux entreprises.

ÉTAT

voir "Fonctionnaire" – "Social" – "Impôts" – "Économie"

Le Front National veut moins d'Etat, c'est à dire moins de fonctionnaires, un service public réduit. Il dénonce le matraquage fiscal. Il développe une idéologie anti-fonctionnaire.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

FAMILLE

"La famille, premier lieu d'enracinement. La famille qui contribue pour une large part à la pérennité de notre Nation par la transmission de l'héritage culturel" Doc Front National (1)

Mais la famille est en voie de dislocation, ébranlée par :
– la baisse du taux de nuptialité,
– l'augmentation des divorces,
– les problèmes que posent les familles mono-parentales,
– la généralisation du travail des femmes, source de dénatalité et de désagrégation familiale.

Dans sa condamnation des nouvelles formes de la vie conjugale, le Front National survalorise l'image nostalgique de la famille d'autrefois mythiquement unie et heureuse. Pour remédier à tous ces "maux", il propose "une politique de la famille française" : *"La France ne peut être en mesure de garantir son indépendance que si elle dispose d'un peuple jeune, vigoureux et nombreux"* (2) d'où les mesures préconisées :
– l'instauration d'un salaire maternel (l'équivalent du SMIC à partir du 3ème enfant) (3) au profit des mères de famille nombreuse...françaises de souche... qui renonceront provisoirement à la vie professionnelle pour élever leurs enfants,
– des aides au logement familial (4) (à noter qu'elles existent déjà !!),
– justice fiscale pour les couples mariés et des parts supplémentaires pour les enfants,
– des modalités de travail à temps partiel (horaires aménagés, travail à domicile),
– l'affectation à la lutte contre la stérilité des sommes consacrées au remboursement de l'avortement,
– plusieurs propositions de loi (5) visant à supprimer le remboursement de l'avortement qui "a contribué à la décadence de notre pays" (6),
– proposition d'un "droit de vote familial !"... pour les familles françaises (le père voterait pour ses fils mineurs et la mère pour ses filles).

Références

(1) Document interne au Front National : Institut de Formation National. 20/02/89.
(2) "La vraie opposition : le Front National" (LVO) Paris. FN. 1984.
(3) Passeport pour la victoire.
(4) Proposition de loi du 9-06-1987.
(5) Propositions de lois n° 455, 602 à 606.
(6) Passeport pour la victoire.

Fondation Jean-Jaurès

FEMMES

voir "Famille" – "Ordre moral"

L'homme est le chef de la famille. Nous sommes vos épouses, chargées de l'éducation des enfants" Martine LEHIDEUX (1)

La thématique du Front National manque d'originalité. Jean Marie Le Pen et ses amis reprennent le discours archaïque de la tradition maurrassienne sur la femme, définie comme mère et épouse, et rejettent le nouveau statut de la femme moderne, libre et égale de l'homme.
Le retour aux "hiérarchies naturelles" et aux valeurs d'ordre moral des années trente et de la période pétainiste ont pour but d'inciter les femmes à revenir dans leurs foyers.
Le Front National ne s'attaque pas frontalement au travail féminin mais cherche, par un discours habile, à pénétrer les esprits. Le CNFE (Cercle national des Femmes d'Europe) créé en 1985 par Martine LEHIDEUX (2) légitime cet objectif.

Deux obsessions s'y expriment :
– Le déclin de la démographie et la dislocation de la famille (voir "famille") :
"Il manque, chaque année, 150.000 enfants à notre pays" (3)

Le Front National accrédite l'idée que la femme française,...

...moins féconde que la femme algérienne, est responsable de la dénatalité que nous constatons dans l'ensemble des pays industriels où elle est tombée en dessous du seuil de 2,1 enfants par femme.

Inventant des chiffres, l'extrême droite joue sur la peur de "l'envahissement" à moyen terme :
"Dans 15 ans : Français de souche : 50 millions, Maghrébins : 15 millions. Dans 40 ans : Français de souche : 50 millions, Maghrébins: 135 millions" (tract anonyme)
"Les femmes sont arrivées, et avec elles les habitudes démographiques des pays d'émigration qui connaissent un taux de fécondité de 4 ou 5, voire 6 enfants par femme, à comparer aux 1,5/2 enfants par femme que nous connaissons dans notre pays, comme dans le reste de l'Europe." Jean Yves Le Gallou (5)

Notons que le souci n'est pas démographique mais racial. Le Front National nie que dans la France de 1990 les femmes immigrées ont une fécondation qui tend à rejoindre celle des françaises, comme le montre la brochure "Immigration qu'en savons nous ?" :
"Les femmes immigrées venues après 1975, ont une fécondité moins élevée que

Coll. Fondation Jean Jaurès

celles qui sont venues avant... les conduites démographiques des immigrées sont plus proches des normes françaises que celles des pays d'origine" (6).

Le Front National dénonce l'avortement...

...dans un pays où *"la peine capitale n'existe plus que pour les enfants innocents sous le nom d'IVG (plusieurs centaines éliminés chaque année)"* Présent (7)

Au sein de diverses associations soutenues par l'Eglise traditionnaliste - SOS Tout-Petits, SOS Futures Mères et l'UNEC (Union des Nations de l'Europe Chrétienne) ou à l'intérieur des comités "Laissez-les-vivre", les membres du Front National luttent contre l'avortement qui n'est autre qu'*"un acte de torture et de mise à mort de l'être humain le plus faible, une violence contre le corps et la dignité de la femme, un génocide européen (2.000.000 de petits cadavres par an en Europe), un crime contre l'humanité, un pêché contre Dieu."* Présent (8).
Le CNFE a d'ailleurs fait signer une pétition réclamant le rétablissement de la peine de mort pour les ... "tueurs d'enfants." Les commandos Anti IVG se multiplient et perturbent parfois pendant plusieurs heures le fonctionnement de services d'obstétrique.

Selon Jean Marie Le Pen, il faut que les femmes, *"pour sauver nos sociétés et notre avenir, notre vie individuelle et collective, aient des enfants, qu'elles acceptent que ces enfants servent éventuellement et peut-être meurent pour défendre la liberté de la patrie, il faut qu'il y ait une autorité et nous pensons que l'autorité la plus qualifiée dans un ménage, c'est celle de l'homme."* Jean Marie Le Pen dans "La droite aujourd'hui" (9).
Pierre André Taguieff, souligne qu'*"il n'est pas sans signification que la défense de l'inégalité commence par l'énoncé d'une distribution à la fois différentielle et hiérarchisée des rôles masculin et féminin : le partage des sexes se monnaie socialement, au sein de la cellule supposée naturelle, la famille, par l'attribution à la femme du devoir de fécondité dont la cause finale est la conservation du peuple français tandis qu'à l'homme est attribué l'autorité"* (9).

Jean Marie Le Pen définit le rôle de la femme à travers un discours d'une banalité affligeante, d'essence pétainiste dans un style "Maréchal, nous voilà." Programmées, les femmes Lepénistes sont faites pour rester auprès de leurs enfants et... dans leur cuisine... préparant la chaude maisonnée d'un mâle tout-puissant.
Les propositions pour une fécondité retrouvée :
- baisse du coût du loyer,
- augmentation des prestations familiales,
- attribution d'un salaire maternel,

incitent au retour des femmes au foyer, ce qui offre également divers avantages :
– la libération d'emplois,
"Les femmes qui travaillent enlèvent du travail aux hommes qui sont au chômage." Cité par Birgitta Orfali (10)
– la lutte contre l'insécurité, les mères absentes étant considérées comme les responsables indirectes de la délinquance juvénile.

A l'aube du 21ème siècle, la femme vue par le Front National est essentiellement cantonnée dans le rôle d'une femelle reproductrice... de "français de souche."

Références

(1) Congrès du Front National. Nice 1990.
(2) membre du comité central et Députée Européenne.
(3) "Passeport pour la victoire".
(4) Tract du Front National.
(5) "Etre Français cela se mérite !". Jean Yves Le Gallou.
(6) "Immigration : Qu'en savons nous ?". La Documentation Française.
(7) Présent n° 2104.04-07-1990.
(8) Présent n° 2163.26-09-1990.
(9) Cité par Pierre André Taguieff dans "le Front National à découvert". Article : Métaphysique de Jean Marie Le Pen. Presse de la FNSP.
(10) "L'adhésion au Front National".

FONCTIONNAIRES

voir "Ecole-enseignants"

Le diagnostic

"Avec le même effectif, les enseignants japonais obtiennent des résultats au moins aussi bons avec des enfants deux fois plus nombreux." (DDE)

En règle générale, les fonctionnaires seraient inefficaces et trop nombreux.

Au Japon, *"110 millions d'habitants, 320.000 postiers remplissent leur tâche à la satisfaction de leur public, ce que l'on n'ose pas dire des 303.865 postiers français qui ne desservent que 54,6 millions d'habitants."* (DDE).

Coll. Fondation Jean Jaurès

Les propositions

– déréglementer
– désétatiser
– décréter la priorité aux fonctions régaliennes (police-justice-armée)

• Réserver à ces fonctionnaires-là le statut public.

• Pour les autres : un statut se rapprochant du privé (en matière de droits sociaux et de garantie d'emploi)

– Accroître les obligations et les contraintes des fonctionnaires:

• *"rendre incompatible l'appartenance à la fonction publique et l'exercice d'un mandat électif national ou régional"* (ce qui aurait au moins le mérite de nous débarasser des professeurs Gollnish, Martinez, Mégret...et beaucoup d'autres).

"Faire obligation de se consacrer à la fonction, obligation de désintéressement, l'obligation de discrétion professionnelle, l'obligation d'obéissance hiérarchique."

• Réprimer en utilisant les sanctions disciplinaires prévues dans le statut de la fonction publique. (PLF).

• Limiter le droit de grève.

– Pour diminuer le nombre de fonctionnaires :

"non renouvellement automatique de tous les départs, mise en retraite ou démission."

"transfert de certaines activités au privé (...) mise en concurrence d'organismes privés avec les administrations publiques."

La diminution portera sur des secteurs "pléthoriques" :

"Education Nationale, services sociaux, ministère des finances et les postes" (PLF).

Chacun appréciera, alors même que les lycéens sont descendus dans la rue pour réclamer plus d'enseignants, de surveillants, d'ATOS...

FORTUNE

voir "Mensonges"

La fortune de Jean Marie Le Pen a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreux mensonges de sa part.

Jean Marie Le Pen a été assujetti à l'impôt sur les grandes fortunes en 1982-1983 et 1984. Il a fait l'objet d'un redressement fiscal de 2 millions de francs pour "omissions" dans sa déclaration. En particulier sur les revenus d'un immeuble dont il était propriétaire, rue du Cirque, par l'intermédiaire d'une SCI (1).

Fondation Jean Jaurès

Il détient un patrimoine très supérieur au seuil de l'IGF (son seul hôtel particulier de St Cloud, hérité de la famille Lambert, est évalué entre 15 et 20 millions de Francs) alors qu'il déclarait en 1985 à "l'heure de vérité" ne pas payer l'IGF.

L'ex Mme Le Pen, Pierrette Lalanne, accuse son ancien conjoint d'avoir capté l'héritage du fils des Ciments Lambert, d'une manière "hardie" (2). Elle l'accuse également de bien d'autres méfaits. Comme en témoignent ces extraits partiels d'une interview de Pierrette Lalanne Le Pen parue dans Globe (3) :

"**Globe :** *Qu'est-ce qui a changé dans votre vie entre (...) 1972 et (...) 1984 ?*

P.L.P. : Le Pen est devenu riche...

G. : *Grâce à votre héritage maternel ?*

P.L.P. : Oui, ma mère est décédée en 1972 en me laissant une assez grosse fortune... (...)

G. : *Que vous a t-elle légué ?*

P.L.P. : 350 millions d'anciens francs de liquidités, des appartements et des revenus fonciers.

G. : *Le Pen a-t-il personnellement profité de cet héritage ?*

P.L.P. : Oui... Pourtant ma mère avait exigé que je me marie sous le régime de la séparation de biens, parce qu'elle détestait Jean Marie. Elle ne supportait pas l'idée, disait-elle, que "ce sale type ait, un jour, mon argent entre les mains..."...

Jean Marcilly : (...) Et, malheureusement, elle a laissé Le Pen gérer cet héritage. Il a même été gestionnaire de deux appartements de la rue du cirque, jusqu'à leur vente en 1985. Ils lui rapportaient 20 000 francs de loyer mensuel... Et quatre ans après, en 1976, Le Pen, à son tour, hérite de Lambert .

P.L.P. : Il ne faut surtout pas croire qu'il est devenu généreux avec moi, surtout pas ! (...)... Il avait oublié que je l'avais entretenu pendant cinq ans !

G. : *Son capital s'élève à combien aujourd'hui ?*

P.L.P. : Environ 150 millions...

G. : *Lui, il vient d'avouer 10 millions de francs...*

P.L.P. : L'hôtel particulier de Saint-Cloud vaut à lui seul presque 2 milliards d'anciens francs. Et puis, il a eu des immeubles somptueux à Boulogne, qu'il a revendus très peu de temps après les avoir achetés. Ses habituelles magouilles... (Jean Marcilly explique alors que la fortune se trouve quelque part entre la Suisse, le Lichtenstein, les Antilles néerlandaises et les Bahamas (...).

G. : *Avez-vous au moins récupéré ce qui vous appartenait ?*

P.L.P. : Non, loin de là... il a conservé tous mes biens : tableaux, argenterie, meubles... Et, surtout, il possède toujours les cendres de ma mère. Il refuse de me les rendre ! Elles sont enfouies dans le parc de la maison de Saint Cloud.

(...)

G. : *Vous n'avez pas essayé de l'attaquer en justice ?*

P.L.P. : On a entamé sept procédures. Ca m'a coûté dans les 70 000 francs. J'ai perdu à chaque fois... J'étais une femme naïve lorsque je vivais avec lui. J'ai tou-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

jours négligé de bétonner par des papiers légaux le partage de nos biens. Pas lui..." (...)

Pour éviter toutes les tracasseries (!) le groupe Front National a fait dès son arrivée à l'Assemblée Nationale une proposition de loi d'amnistie fiscale (voir "Impôts").

Enfin Jean Marie Le Pen et le Front National ont toujours prôné l'abolition pure et simple de l'impôt sur la fortune (IGF puis ISF).

Références

(1) Dépêche AFP citée par J. Chatain "Les affaires de Monsieur Le Pen".
(2) Bourseiller : "Les ennemis du système".
(3) Globe n° 27. Avril 1988. Interview de Pierrette Lalanne Le Pen et de son ami Jean Marcilly (ex panégyriste de Le Pen).

HANDICAPÉS

Le Front National supprimerait en grande partie les aides aux handicapés : *"en privilégiant, en favorisant par trop tous les faibles dans tous les domaines, on affaiblit le corps social en général. (...) on aboutit maintenant presque à une promotion de l'handicapé (...) on arrivera à un stade où si le handicapé peut vivre assez librement et assez aisément toute sa vie, les gars essaieront d'être mutilés dès l'âge de 18 ans de façon à ne pas faire de service militaire, ne pas payer d'impôts, ne pas aller travailler."* ("La droite aujourd'hui". Extrait d'un recueil de textes rassemblés par JP Apparu, ancien militant d'extrême droite. Paru en 1979).

Sans commentaire !

HOMOSEXUALITÉ

"L'homosexualité, c'est la fin du monde"
Le Pen à Radio Fréquence Gaie, le 11 juin 1984.

Le Front National souhaite revenir aux sanctions pénales contre les déviations homosexuelles, ce qui est cohérent avec

Fondation Jean Jaurès

ses positions sur la famille et la natalité. Ceci n'empêche toutefois pas le Front National de soutenir, aux cantonales de 1985 à Toulouse, le patron d'une boite de nuit où se produisent des travestis.

L'homosexualité est obsessionnelle chez Le Pen au point d'émailler ses discours d'allusions graveleuses sur ce thème (voir "Ordre moral").

IDENTITÉ FRANÇAISE - INTÉGRATION

"L'identité de la France est menacée." Jean Marie Le Pen (1)

"La nation est la communauté de langue, d'intérêt, de race, de souvenirs, de culture où l'homme s'épanouit. Il y est attaché par ses racines, ses morts, le passé, l'hérédité et l'héritage. Tout ce que la nation lui transmet à la naissance a déjà une valeur inestimable." (LVO).

"Cette référence à la notion d'identité est pour nous capitale. Elle s'accompagne d'une notion de solidarité identitaire : il y a la solidarité de la famille, il y a celle du village, de la région, expression et synthèse des précédentes, il y a la solidarité nationale, il y a enfin une solidarité européenne de culture, d'histoire et de destin." Doc Front National (2).

"Réduisons le nombre des immigrés. Distinguons les citoyens français des étrangers. Donnons la préférence aux français. Commençons par réviser le code de la nationalité (...) Cessons de transformer la carte d'identité française en "super-permis de séjour". Ne dévalorisons pas à ce point la citoyenneté française." Bruno Mégret (3).

"Le péril est d'autant plus grand, pour notre société, que les immigrés ne peuvent, leur nombre s'élevant et leur orgueil national, racial et religieux s'affirmant, que s'opposer de plus en plus à tout ce qui constitue et marque l'identité française." Jean Bourdier (4).

"Une population de plus en plus agressive et inassimilable dicte sa loi (...) une loi qui ressemble à la loi de la jungle." (5)

La conception d'une identité française présentée comme immuable depuis nos ancêtres les Gaulois conduit à n'offrir aux populations immigrées que deux issues: celle de l'assimilation totale ou celle du retour dans le pays d'origine.

Les phénomènes migratoires sont toujours porteurs de mutations, même au corps défendant des minorités et des membres

Coll. Fondation Jean Jaurès

de la société d'accueil. Les modes de vie et de pensée se modifient sans cesse faisant de l'identité française, non une réalité statique, mais un mouvement en perpétuelle évolution.

Certes, ces longs mouvements d'intégration sont marqués par des phases de résistance et des réactions de rejet souvent violentes.

L'Extrême-Droite préfère l'oublier en opposant la fiction des intégrations en douceur du passé au caractère inassimilable des immigrés d'aujourd'hui. L'histoire montre qu'il n'en est rien : notre nation s'est constituée au fil des siècles à travers des tensions et des accouchements toujours difficiles.

Quelques "invasions" anciennes

– 732 (date chère au coeur du Front National) : Charles Martel arrête les Arabes à Poitiers. Mais si leur progression a été arrêtée vers le Nord, cela ne les empêche pas de s'installer et de faire souche en Aquitaine... Le Pen préfère l'oublier !

– à la même époque : Avignon et la rive gauche du Rhône sont livrés aux Sarrazins ; Charles Martel ne réussit pas à libérer le Bas Languedoc (Les Arabes gardent Narbonne et le Roussillon).

– au XVIème siècle : les rois catholiques espagnols chassent les Maures et les Juifs ; 150 000 Maures viennent se réfugier en France et beaucoup s'y installent.

Il y a donc fort à parier que beaucoup de fervents supporters de Le Pen dans le midi de la France ont du sang arabe dans les veines !

Au XIXème siècle : des immigrants bien mal accueillis

– au début de la IIIème république, les Belges travaillant dans le Nord de la France sont victimes de violences xénophobes inouïes (vandalisme - rixes mortelles - chasses à l'homme - mobilisation populaire pour obtenir leur départ).

Peu à peu, le processus d'assimilation des Belges s'exerçant, la xénophobie se transporte vers les arrivants du sud et s'acharne contre la nouvelle vague massive d'immigrants venus d'Italie (nombreux morts - séries d'émeutes - massacre de 80 italiens à Aigues Mortes en 1893).

Au XXème siècle, ...

de nouvelles vagues d'immigrants auront à subir les vexations et les persécutions xénophobes : Espagnols - Portugais - Tziganes, et immigrés venant du continent africain.

Fondation Jean Jaurès

Contrairement à ce que dit le Front National, jamais dans le passé, des vagues d'immigration massives, fussent-elles européennes, n'ont été intégrées sans heurts et sans difficultés. Les extraits suivants en témoignent :

– Yves Lequin (6), note, à propos des grandes invasions qui succèdent à l'effondrement de l'empire romain : *"La crainte oubliée, il reste le mépris face à l'étrangeté de leurs noms et au remugle écoeurant de leurs cuisines. Mais l'image de leur sauvagerie passe sans cesse d'un peuple à l'autre, à mesure de leur arrivée, et ne perdurera in fine que pour ceux qui repartent et s'évanouissent" (...).*
"Dans cette Gaule devenue la France de cent peuples divers, les eaux se mêlent difficilement chez les petites gens restés plus fermement attachés à leurs croyances, à leurs parlers, à leurs pratiques. Mais la fusion - sans cesse renouvelée - est déjà en marche du côté des aristocraties..."

– Gérard Noiriel cite (7) : *"Pourrons-nous toujours imposer aux envahisseurs nos moeurs, notre civilisation, notre marque en un mot ? L'assimilation s'effectuera-t-elle avec aisance ? Des symptômes non équivoques semblent indiquer que nous approchons du point de saturation (...). Nos coutumes s'imprègnent d'exotisme, notre langue fourmille de vocables étrangers, notre sécurité même est menacée par les éléments dangereux que nos richesses attirent et que des lois indulgentes n'effraient guère."* G.Dallier "La police des étrangers à Paris et dans le département de la Seine." 1914.
"Aujourd'hui que des hordes compactes s'établissent sur notre territoire et qu'en certains districts, les éléments de ces aubains dépassent en nombre les éléments jeunes d'autochtones, le problème prend un tout autre caractère et nous exposerait à voir se constituer chez nous des minorités ethniques." L. Naudeau : "La France se regarde." 1931 (7).

Tout ceci est-il bien éloigné du cri angoissé du Figaro Magazine du 26-10-85 : *"Serons-nous encore français dans 30 ans ?"*

Ces rappels montrent que les mêmes prédictions apocalyptiques étaient faites dans les mêmes termes qu'aujourd'hui, à propos de populations qui sont devenues françaises (Italiens, Polonais, Juifs, Arméniens) et prouve que nos prophètes de malheur actuels font preuve d'une ignorance totale de l'histoire de notre pays et d'une méconnaissance (réelle ou simulée) des mécanismes d'intégration du "creuset français."

Il faut aussi rappeler que la civilisation musulmane, la plus brillante du monde pendant 5 siècles (du VIIIème au XXIIème) joua un rôle décisif, notamment dans tout le mouvement scientifique et dans le courant d'échanges culturels entre penseurs juifs et chrétiens qui eurent une place importante dans l'essor de la pensée spéculative.

Si les immigrés musulmans d'aujourd'hui vivant en France ne sont pas tous de grands intellectuels, ils ne sont pas ces "conquérants" inassimilables" auxquels le Front National fait sans cesse référence. Ce sont pour la plupart des travailleurs immigrés qui désirent vivre, intégrés, mais attachés à leurs valeurs et ne rejetant pas les nôtres.

Durcir les antagonismes, c'est encourager la voix des islamistes intégristes, très peu nombreux, qui prêchent un Islam pur et dur.

Alors qu'une partie des français pensent le contraire, l'évolution économique rapproche les étrangers des nationaux et les maghrébins constituent une population intégrée.

C'est une immigration qui s'installe. Il suffit de rappeler quelques chiffres : "80 % des étrangers sont en France depuis plus de 10 ans, 23 % y sont nés, 70 % des moins de quinze ans (le chiffre s'élève encore parmi les plus jeunes) n'ont pas connu d'autres pays." Jacqueline Costa-Lascoux (8).

Dès lors, on recherche les raisons des craintes :

D'une part, la France d'après 1945 ne maîtrise que très imparfaitement exigences économiques et contrôle de l'immigration, d'où un décalage entre objectifs démographiques et priorités économiques.

D'autre part, la crise économique a déstabilisé une grande partie de la population, notamment parmi les couches les plus défavorisées (régression sociale, manque de perspectives, chômage). Ainsi, restée en dehors de l'expansion économique, cette population est particulièrement réceptive à la dialectique identitaire : ressemblance/ différence.

Souvent tourmentées par les mêmes difficultés que les populations immigrées, ces populations refusent une ressemblance qui leur renvoie leur propre image, passée ou à venir, d'exclus. Dès lors, leur différence ne peut que s'affirmer par "l'identité nationale." Et c'est ce que Jean Marie Le Pen a compris.

Références

(1) "Passeport pour la victoire".

(2) Document interne du Front National. Institut de Formation Nationale. Février 89.

(3) Bruno Mégret : "L'impératif du renouveau".

(4) Jean Bourdier. National Hebdo n° 309. 21-27 juin 1990.

(5) National Hebdo n° 280 du 30/11 au 6/12/89.

(6) "La Mosaïque France" HACHETTE.

(7) Cité par Gérard Noiriel dans "Le creuset français".

(8) sous la direction de S. Laachor. "Questions de nationalité ? Histoire et enjeux du code". L'harmattan. Paris 1987.

Fondation Jean Jaurès

IMAGE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER

A l'approche du XXIème siècle, aucun pays ne peut considérer comme négligeable l'opinion de la communauté internationale.

Les discours du Front National regorgent de références à la grandeur de la France et à son prestige dans le monde qui seraient, aux yeux des militants et sympathisants du Front National, très dévalorisés.

Le prestige et le rayonnement d'un pays, le poids de ses dirigeants dans les organismes internationaux contribuent à la prospérité de ses habitants.

Or, si Jean Marie Le Pen et ses amis arrivaient au pouvoir, c'en serait fini du rayonnement de la France dans le monde comme en témoignent les réactions de la presse étrangère après les 14 % de Le Pen aux élections présidentielles de 1988.

Le programme du Front National, loin de défendre la France et les Français comme il le prétend, entraînerait un profond retour en arrière et une perte de prestige de la France dans le monde. La priorité nationale que défend le Front National est contraire, dans ses principes, à l'esprit comme à la lettre de notre Constitution. Sa mise en oeuvre, qui se heurterait à la censure du Conseil Constitutionnel, ne pourrait aboutir qu'à la fin de l'état de droit et à la mise au ban de la France par la CEE.

IMMIGRATION

voir troisième partie : "L'effort d'intégration des populations immigrées"

Le fantasme de l'invasion

"C'est l'existence même du peuple français qui est en cause. Il n'était pas nécessaire de mobiliser la France contre l'Allemagne en 1914 et 1940 si nous devons tolérer aujourd'hui une invasion" (PLF).

"Nous sommes prêts à prendre les armes pour empêcher la destruction de la France... Lorsque vous appelez un plombier, vous ne l'autorisez pas à occuper votre lit... Les travailleurs migrants sont le

Coll. Fondation Jean Jaurès

plus grand désastre pour les pays à faible natalité... Nous pouvons appeler les étrangers comme nous l'entendons et les renvoyer comme bon nous semble." Jean Marie Le Pen (1)
Les immigrés menaceraient la France d'un "génocide de l'intérieur" dû à la forte natalité étrangère.

"Demain, si vous n'y prenez garde, ils s'installeront chez vous, mangeront votre soupe et coucheront avec votre femme, votre fille... ou votre fils."

"Les 6 millions d'étrangers font d'ores et déjà peser sur notre pays et sur sa sécurité un danger mortel. Que vienne un mot d'ordre de l'étranger, que Khadafi ou Khomeini déclanchent contre notre pays la guerre sainte... et les ghettos d'immigrés volontairement constitués se retourneront contre nous." Jean Marie Le Pen (2)

"Immigrés d'au-delà de la Méditer-rannée, retournez dans vos gourbis." J.P. Stirbois (3)

L'immigré présenté comme un bouc émissaire

Le Pen affirme n'être pas raciste. Ceux qui l'entourent, ceux qui l'écoutent, s'assument cependant comme tels : le Front National a libéré la parole raciste, a levé les tabous.
Le Pen prétend dire tout haut ce que les autres pensent tout bas (c'est à dire en fait exprimer les bas instincts, les pulsions destructrices) ; on constate que ses supporters font de la surenchère et disent tout haut (dans les meetings) ce que Le Pen lui-même n'ose pas dire ouvertement (slogans antisémitistes et néo-nazis).
On les y encourage en rendant l'immigré coupable de tous les maux :
Non seulement "ils" menacent la France d'un "génocide de l'intérieur" mais ils seraient coupables du chômage, de l'insécurité, de l'échec scolaire, du déficit de la sécurité sociale, du terrorisme...

Les "remèdes"

LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

Le Front National propose une "discrimination légitime et naturelle" entre les droits des nationaux et les droits des étrangers, le renvoi progressif des immigrés : *"il faut produire français avec des travailleurs français"*.

– Priorité aux français pour le logement, l'éducation, la santé et l'emploi. (Taxe spéciale pour les employeurs de main d'oeuvre immigrée, impossibilité de licencier un Français tant qu'un immigré occupe un poste similaire),
– Abrogation de la carte de 10 ans,
– Renvoi de tout chômeur étranger,

Fondation Jean-Jaurès

– Interdiction des regroupements familiaux,
– Suppressions des allocations familiales pour les étrangers, et du droit à l'enseignement gratuit,
– Réforme du code de la nationalité,
– Suppression de la coopération à l'étranger et de l'aide aux pays du Tiers Monde.
Toutes ces propositions flattent l'égoïsme et le repli sur soi en faisant silence sur les désordres et troubles de tous ordres qu'elles provoqueraient si elles recevaient un début d'application.

RENVOI DES IMMIGRÉS

Outre le renvoi immédiat de tous les chômeurs, le Front National propose un "plan épargne-retour" qui toucherait 2 millions de personnes en 5 ans.

Yann Piat, ancienne députée du Front National (seul élu Front National des élections législatives de juin 1988) déclare :
"Les solutions (sur l'immigration) proposées par M. Le Pen sont ou utopiques ou incohérentes." (4)

Les contradictions

En nouvelle Calédonie, le Front National est partisan de la domination des immigrés (les Français) sur les autochtones.

Le discours actuel de Le Pen sur les Algériens est exactement opposé à celui qu'il tenait lorsqu'il voulait garder l'Algérie Française :
"Ce qu'il faut dire aux Algériens, ce n'est pas qu'ils ont besoin de la France, c'est que la France a besoin d'eux. C'est qu'ils ne sont pas un fardeau, mais ils seront au contraire la partie dynamique et le sang jeune d'une nation française dans laquelle nous les aurons intégrés.
Leur religion participe, comme la religion chrétienne, à la civilisation occidentale...."
Je ne crois pas qu'il existe plus de race algérienne que de race française..." (5)

Les réponses sur l'immigration

CHÔMAGE ET EMPLOI DES ÉTRANGERS

– Chômage plus élevé que pour les Français : 12 % au lieu de 8,3 %
Inégalement réparti selon la nationalité d'origine : 22 % d'Algériens.

– Emploi non qualifié :
1 étranger sur 3
2/3 des étrangers sont ouvriers.
15 % des jeunes sans emploi sont étrangers.
Une dégradation est probable dans les années à venir (réduction des emplois non qualifiés - manque de formation).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Si on *"renvoyait les immigrés"*, comme le propose l'extrême droite, cela aggraverait le problème :

– Moins de 3 travailleurs étrangers sur 10 pourraient être remplacés par des français.
– On aggraverait la situation économique (voir chômage) :
• Voir les résultats de l'expérience de "retour au pays" de la firme Peugeot dans la région de Montbéliard.
• Des consommateurs en moins, ce serait une production moindre, donc du chômage en plus.
• A la suite d'une étude officielle, la RFA avait conclu, il y a quelques années, que "expulser 4,6 millions d'étrangers, signifierait le chaos pour le pays".
• Même au sein du Front National, la proposition ne fait pas l'unanimité: les patrons ne sont pas d'accord (voir chômage).

POPULATION SCOLAIRE

1 million d'enfants
Effectif stationnaire (plutôt en baisse).
Répartition géographique très déséquilibrée.

Echec scolaire : Taux important, non en raison de l'origine étrangère, mais en raison de l'origine socio-professionnelle et, éventuellement, des difficultés d'expression des primo-arrivants.
Entre des Français et des étrangers nés en France, d'origine socio-professionnelle comparable, le taux de réussite scolaire est équivalent.

DÉLINQUANCE

Sur-représentation de la délinquance étrangère : 30 % de détenus étrangers - mais pas d'aggravation du phénomène depuis 10 ans.

Les explications sont nombreuses :
• Depuis l'arrêt de l'immigration en 1974, il existe un délit de clandestinité qui constitue une part importante des délits imputés aux étrangers (1 sur 5).
• Caractéristiques de la population carcérale :
Célibataires,
Illettrés ou en échec scolaire,
Sans profession,
Jeunes,
Origine socio-professionnelle défavorisée.
Sachant que la population étrangère possède des caractéristiques beaucoup plus conformes à ces critères que la population française dans son ensemble, on comprend mieux les chiffres.
Si on compare le taux de délinquance de la population étrangère à celui de la partie de la population française présentant les mêmes caractéristiques socio-culturelles, on arrive à des chiffres beaucoup plus raisonnables.

Par ailleurs :
• Les étrangers sont plus exposés au flagrant-délit,
• Les étrangers sont plus exposés à la détention provisoire (ils n'ont souvent pas de garantie de représentation).

Fondation Jean Jaurès

Par conséquent, on peut conclure que la sur-délinquance étrangère est due au cumul des handicaps (particulièrement lourd en ce qui concerne la population africaine).
– Ce phénomène a toujours existé dans le passé (par exemple avec les Espagnols ou les Portugais avant leur intégration).

Toutefois, compte tenu de l'échec scolaire, du chômage, de l'absence de qualification professionnelle, on pouvait estimer en 1988, entre 300.000 et 500.000 le nombre de jeunes, Français ou non, de 15 à 35 ans, en voie d'exclusion totale.
Un vrai problème. Le gouvernement a commencé à le prendre à bras le corps. Il reste encore beaucoup à faire.

LA NATALITÉ

Il existe une sur-natalité étrangère qui entretient les fantasmes lépénistes. En 1982, les étrangères avaient en moyenne 3,2 enfants et les françaises 1,84.

Le comportement évolue rapidement :
• Communautés les plus anciennes : italiennes, espagnoles, portugaises, ont maintenant une natalité équivalente à celle des françaises.
• Communautés nouvelles : Natalité très supérieure à celle des françaises, mais en baisse constante :
  • algériennes : 8,9 en 1968 ; 4,2 en 1982
  • Femmes de la seconde génération : fécondité équivalente à celle des françaises.

Notons au passage que la surnatalité étrangère a rendu un fier service à la France qui a pu ainsi maintenir un taux de natalité proche du taux de renouvellement des générations et, en tout état de cause, bien plus satisfaisant que beaucoup de ses voisins européens.

LE COÛT DE L'IMMIGRATION

– Hôpitaux, sécurité sociale, allocations familiales, ..., alimentent aussi les fantasmes. Là encore, il s'agit de répondre à la situation sans passion, avec ses aspects multiples : les étrangers résidents bénéficient des mêmes droits que les nationaux pour les prestations contributives et certaines prestations non contributives.

Ils sont astreints à des cotisations, donc bénéficiaires des prestations :

Assurance maladie, chômage, vieillesse, accidents du travail, allocations familiales.
• Allocations familiales : ils ont plus d'enfants, donc perçoivent plus, mais pas dans les proportions imaginées: les allocations des enfants restés au pays sont calculées selon le taux local, plus faible...
Chiffres : 7,9 % des cotisations pour 14,4 % des prestations.
• Chômage : coût plus élevé (logique !)
• Accidents du travail : ils sont victimes de plus de 20 % des accidents du travail. Leur risque d'accident est 2,5 plus grand que pour les autres salariés (emplois dangereux), donc coût plus élevé.
• Maladie : ils reçoivent bien moins qu'ils ne versent, mais le phénomène est en évolution : les travailleurs jeunes, en bonne santé, avec ayant-droits restés au pays, consomment

Coll. Fondation Jean Jaurès

moins de soins. Les comportements de consommation de santé s'acquièrent lentement, au fur et à mesure de l'intégration. Avec le regroupement familial et le vieillissement en France, le phénomène ira en diminuant.
Chiffres : 7,6 % des cotisations pour 6,3 % des prestations.

• Retraite : les droits sont partiellement utilisés (souvent, nombreuses années de travail irrégulier, travailleurs très mobiles, n'ayant pas conservé les documents nécessaires).
Chiffres : 7,9 % des cotisations pour 5 % des prestations.

Aide sociale :

Les étrangers ont droit à certaines prestations qui concernent les plus démunis, en majorité des étrangers.
Pour bénéficier du R.M.I., il faut 3 ans de résidence.

On parle souvent de fraude et d'abus. Ils existent. Il faut trouver les moyens d'y mettre fin, pour éviter que des critiques injustifiées ne touchent des familles parfaitement en règle.

En conséquence, le tableau n'est ni idylique, ni catastrophique. Les immigrés ont joué un rôle économique déterminant pendant la période de reconstruction et de croissance. Ils ont ainsi acquis des droits que certains veulent leur contester, maintenant que leur utilité semble moins évidente.
Certes, l'arrivée des familles a alourdi les budgets sociaux.
Mais, à l'inverse, les naissances étrangères, charge pour aujourd'hui, sont aussi un espoir pour demain.

Références

(1) Interview au quotidien turc "GUNES" 12 novembre 1984.
(2) Le Nouvel Observateur 15-21 juin 1984.
(3) Nice octobre 1982.
(4) Le Monde 7 décembre 1989.
(5) J.O. du 28.01.1958, cité par le "Canard Enchaîné" le 12.09.1984.

IMPÔTS

Le credo du Front National : *"En finir avec l'inquisition fiscale."*
"La politique de répression de la fraude fiscale n'est, à maints égards, qu'une vaste opération démagogique (...) Il faut mettre un terme à l'insécurité fiscale, aux agressions de fonctionnaires irresponsables." (1)

Coll. Fondation Jean Jaurès

Propositions

– Baisse puis suppression de l'impôt sur le revenu en l'espace d'une législature.
– Suppression de tous les impôts frappant les patrons (taxe professionnelle, impôts sur l'héritage, impôt sur la fortune, limitation de l'impôt sur les bénéfices et les plus-values).
– Proposition d'une *"amnistie fiscale"* (2).
– Pour compenser la suppression de la taxe professionnelle, on propose de *"remplacer cet impôt par une majoration correspondante de la TVA."* (PLF).
"Diminuer les impôts, c'est le seul moyen de mettre les gouvernements au pied du mur en les contraignant à trouver les économies de dépenses nécessaires. C'est d'ailleurs en procèdant ainsi que le Président Reagan a pu engager l'Amérique sur la voie de la révolution libérale et de la relance économique." (PLF) !!!

Incohérences et contradictions

– L'augmentation de la TVA en remplacement de la taxe professionnelle :
• Consiste à remplacer un impôt payé par les entreprises par un impôt payé par tous, y compris les plus pauvres.
• Cette proposition est incohérente et stupide: les taux de TVA sont obligatoirement en période de diminution pour atteindre en 1993 les taux européens !

N'en étant pas à une contradiction près, le Front National, qui demande l'amnistie des fraudeurs du fisc (voir ci-dessus) déclare par ailleurs :
"Réduction des inégalités = prime aux fraudeurs"

"Pour réduire un revenu, il faut le connaître. Sous prétexte de réduire les inégalités, le fisc pourra tondre plus ras les contribuables honnêtes, ceux qui déclarent l'intégralité de leurs revenus. En revanche, les fraudeurs continueront à jouir discrètement de la totalité de leurs gains."

Nos commentaires

– Les suppressions d'impôts entraîneraient une baisse dramatique des ressources de l'Etat ;
– Ce manque à gagner amènerait à une réduction drastique des dépenses; on supprimerait des emplois de fonctionnaires (sauf dans l'armée et la police) ;
– La baisse ou suppression des impôts profiterait aux couches aisées, aux contribuables les plus riches (en France, l'impôt est progressif et l'assiette étroite car comportant beaucoup d'exonérations) ;
– Quant à la référence aux U.S.A., 5 ans après, elles est cocasse (Bush , face aux difficultés économiques, à la menace de récession bien antérieure à la crise du Golfe, augmente les impôts !).

Références

(1) Extrait du projet de loi "portant amnistie fiscale et douanière" déposé par le groupe Front National en 1986.
"Oui à l'égalité devant l'impôt, non à l'égalité par l'impôt" (PVRF : "Pour une Vraie Révolution Française" National Hebdo n°62.
(2) Forum RMC / FR3 le 20 mars 1988.

ISLAM

Le Front National, dans son souci constant de susciter l'angoisse et la peur, lie sans cesse l'Islam avec la menace pour la paix civile, la guerre, le fanatisme, le terrorisme.

Jean Marie Le Pen :
– *"La paix du monde est menacée par l'explosion démographique du Tiers-Monde et surtout par celle de l'Islam."*
– *"L'histoire nous a appris qu'il ne peut y avoir coexistence pacifique entre Europe et Islam qu'à la seule condition que notre continent ne serve pas d'aire d'expansion ou de champ d'exercice aux disciples du prophète."*
– *"En 1990, en France, l'Islam ne se présente pas en armes, si ce n'est celles des groupes terroristes, avant garde de leurs frères fanatisés."* (1)

Marie France STIRBOIS : *"Rien ne nous empêchera de dire que la présence sur le même sol de populations arabes et de populations européennes, de populations musulmanes et de populations chrétiennes, est une menace pour la paix civile."* (2)

Le Front National représente un islamisme conquérant, refusant l'intégration, ne prônant que des revendications particularistes ; ce serait *"le nouveau visage de l'ennemi"*. Il y aurait *"d'un côté des peuples riches et vieillissants, de l'autre des masses pauvres et fécondes travaillées par l'islamisme."* (3).

Une fois de plus, le Front National manie le mensonge, désireux de provoquer l'angoisse. La réalité de l'Islam en France est celle d'un Islam "tranquille." Une part importante des immigrés de la première génération a d'ailleurs choisi l'Islam comme mode d'affirmation d'une identité dans le but de négocier l'intégra-

Fondation Jean-Jaurès

tion. La religion peut être effectivement un agent de cohésion des groupes déracinés par l'immigration. Les jeunes, en revanche, ont une pratique religieuse très marquée par le laïcisme de la société française.

Il existe un sensible affaiblissement de la pratique religieuse chez les jeunes. Leur jugement est construit d'un point de vue occidental, même s'ils acceptent les rites qui sont avant tout signes d'appartenance.
Il faut souligner que les musulmans ne constituent pas un bloc homogène : leur histoire, leurs origines, leurs rapports à l'Islam, leurs pratiques religieuses, leurs attitudes à l'égard de la société et de l'Etat reflètent des situations largement différenciées. Seul l'Islam chiite, très peu présent en France, admet l'existence d'une hiérarchie religieuse. Dans sa tradition sunnite, dont la quasi totalité des musulmans présents en France se réclame, l'Islam se refuse à tout médiateur entre Dieu et les croyants et s'affirme comme religion sans clergé et sans organisation interne. Le monde musulman est toutefois organisé mais ses structures sont souvent peu lisibles.

L'Islam militant dans sa dimension intégriste ne touche qu'une catégorie très restreinte de la population musulmane vivant en France. Observons que très souvent, le repli agressif sur une identité résulte moins de la découverte d'une tradition, que de la déception face au racisme et aux obstacles rencontrés dans la vie quotidienne.
"Ceux qui sont dépossédés d'une identification de travailleur, de citoyen ou de peuple, ceux qui ont le sentiment que la société et l'histoire sont contre eux, ne peuvent survivre qu'en s'identifiant à des principes non sociaux et non historiques : des principes religieux" (4)

Ce n'est pas en pratiquant l'exclusion qu'on favorisera l'évolution d'un Islam capable de s'intégrer au monde occidental. Plutôt que de le caricaturer, cherchons à le comprendre. Il en va du fonctionnement harmonieux de la collectivité nationale et du rôle de l'Etat, garant des libertés religieuses.

Références

(1) Identité - Mars 1990 - Editorial de Jean Marie Le Pen "Le cri du Muezzin".
(2) Intervention à l'Assemblée Nationale sur la loi contre le racisme.
(3) Dossier Identité Mars 90.
(4) "Immigration : qu'en savons nous ?" La Documentation Française.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LIBERTÉS

voir "Néo-nazis" – "Violence" – "Police" – "Antisémitisme"

"Le Front National est une voie sans issue et un danger pour notre pays" Yann Piat, ex députée Front National (1)

Le Front National dénonce les atteintes à la liberté !

• Les libertés (liberté d'entreprendre - liberté de l'école, de la médecine...) seraient menacées !.
La loi condamnant le racisme serait une intolérable atteinte aux libertés.

• Ceci n'empêche pas Bruno Gollnisch, dirigeant du Front National du Rhône de déclarer à un colloque du Club de l'Horloge : *"la déclaration des droits de l'homme n'est pas notre règle"* (novembre 1984).

• Le Front National s'inquiète des menaces qui pèsent sur les "valeurs positives":
Travail, famille, patrie, nation, occident (dernier bastion de la liberté), hiérarchie (rempart contre le nivellement par le bas, contre l'égalitarisme marxiste), l'enracinement, l'écologie ("valeur de droite"), l'amour de la terre et des traditions.

Qu'adviendrait-il de nos libertés actuelles...

...si le Front National était au pouvoir ?

Des faits et des propos édifiants nous permettent d'en avoir une petite idée.

LA NOSTALGIE DU PÉTAINISME ET DE LA COLLABORATION (VOIR AUSSI "ANTISÉMITISME" ET RÉVISIONNISME"

F. Duprat, numéro deux du Front National jusqu'à sa mort en 1978, écrivait : *"la Libération est une tragédie... Doriot, Déat, des hommes prestigieux et des héros."* (2)

A propos des camps de concentration :
"Il ne faut pas oublier qu'il y avait là-dedans des droits communs."
"... il y a eu tellement de génocides !" Jean Marie Le Pen (3)

Jean Marie Le Pen, en 1969, à propos de la vogue des uniformes SS au marché aux puces :

Fondation Jean Jaurès

"Les jeunes ont besoin de pureté. A une époque où l'athéisme fait de redoutables progrès, le besoin ressurgit d'un ordre moral... dans cette optique, le SS avec son uniforme, c'est un peu le prêtre avec sa soutane." (4)

En 1984, pendant la campagne des européennes, Serge Dalens écrit dans le journal du Front National :
"Le nazisme et à un moindre degré, le fascisme, ont donné à la quasi totalité de leurs jeunesses des raisons d'espérer." (5)

"L'excellent quotidien Présent" (dixit Jean Marie Le Pen le 9 mai 1990) vénère en Touvier, le lendemain de son arrestation, un *"martyre chrétien"* sacrifié dans un *"montage politico-médiatique"* sur l'autel des *"droits de l'homme sans dieu"*.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir le Front National participer à la vaste entreprise de réhabilitation du nazisme et de la collaboration et entretenir des liens avec la pseudo-école historique dite "révisionniste". (voir "Révisionnisme")

Un candidat du Front National aux législatives de 1978 (2ème circonscription de Lyon), le comte Philippe de Sailly-Candeau, est propriétaire du château de Poules-les-Echarmeaux où a eu lieu, le 21 juin 1980, un rassemblement de néo-nazis (uniformes - insignes - salut hitlérien...) en l'honneur de Hitler, Eichmann, Hess, Duprat pour fêter le solstice.

L'APPEL À UN POUVOIR TOTALITAIRE

Duprat avait mis au point en 1976 une *"stratégie à la chilienne"*, dans l'éventualité d'une victoire de la gauche en 1978.
Il concluait : *"Nous nous préparons à des combats de plus en plus violents et définitifs."* (6)
François Duprat reprenait à quelque chose près le programme de l'OAS qui avait été établi lui aussi par les amis de Le Pen (on a déjà fait allusion à Pierre Sergent) et qui prévoyait la marche à suivre pour l'instauration d'un état policier avec internement des militants de gauche...

Les Comités d'Action Politique et Sociale de Romain Marie à travers leur mensuel "Présent", donnent des directives en 1976 (alors qu'une victoire de la gauche aux municipales puis aux législatives paraissait inéluctable) pour que les lecteurs préparent la *"résistance"*.

Dans un entretien au Monde du 8 juin 1984, Le Pen déclare que *l'article 16 de la Constitution est indispensable car il est nécessaire d'avoir "la possibilité d'une dictature à la romaine en cas de catastrophe."*
Il réaffirme à propos de Franco et de Pinochet qu'il est *"parfois nécessaire" que l'armée prenne le pouvoir "pour éviter la guerre civile" ou "pour sauver le peuple" puisque l'armée a la vie du peuple "en garde"*. (7).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

DES FRÉQUENTATIONS COMPROMETTANTES

Etrangères :

– Le MSI (Parti néo-fasciste italien),
– Les néo fascistes belges,
– Les anciens de la phalange espagnole,
– Le Général Pinochet,
– Les tenants des colonels grecs, et plus particulièrement les tenants de toutes les dictatures fascistes de par le monde.
– Les républikaners de Schönuber dans le groupe des droites euro péennes.

Françaises :

– Mai 84 : lors de la traditionnelle procession de Jeanne d'Arc, le Front National était suivi du MNR aux slogans peu ambigus :
"Allende on t'a eu, Mitterrand, on t'aura."
"Au Chili comme ailleurs, tirons sur les travailleurs."
"Aujourd'hui l'anarchie, demain l'ordre nouveau."
"Adolf, reviens, tout est pardonné."
"Libérez Klaus Barbie"...
Le tout ponctué de *"Sieg Heil."*
– Liens avec la FPIP (voir "Police")
– Liens avec les groupuscules d'extrême droite (voir "Néo-nazis").

Références

(1) "Le Monde" 7 décembre 1989.
(2) "L'extrême Droite en France entre 1940 et 1941", cité par J.M. Théolleyre dans "les néo-nazis".
(3) "Le Monde" 27 mai 1984.
(4) Interview de Le Pen dans Le Monde du 23-24 décembre 1969.
(5) cité dans le Supplément à "Hommes et libertés". S. Dalens (National Hebdo) n° 1, 11 mai 1984.
(6) (Revue Année Zéro - Mai 1976). Cité par J.M. Théolleyre dans "Les Néo Nazis".
(7) Le Monde 15 février 1984.

LOGEMENT

voir troisième partie : "Politique gouvernementale en matière de logement social"

"Diffuser la propriété aux citoyens en démantelant les grandes propriétés publiques" (...) notamment les HLM." (PLF).

Le Front National contre les logements sociaux et leurs locataires.

Pour Jean Marie Le Pen, l'HLM est un assistanat.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

"Pour nous, le vrai progrès social consiste à permettre aux Français de vivre dignement sans l'aide de personne, d'être propriétaires de leur logement sans devoir être les locataires obligés d'un organisme social quelconque" (1).

Bien entendu, dans ce domaine également, le Front National propose d'appliquer *"la préférence nationale"*.

Jean Marie Le Pen est contre le droit d'expression des locataires :

"Notre amendement vise à interdire au locataire l'exercice, dans le respect de ses obligations principales, d'une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle" (2)

Pas de concubinage dans les HLM : si le locataire meurt, le concubin est mis à la porte" (3)

Références

(1, 2, 3) Source : Discussion de la loi Méhaignerie à l'Assemblée Nationale.

MENSONGES

voir "Fortune" – "Procès"

"Je sais que c'est faux mais qu'importe puisque c'est efficace et que ça marche."

Au Club de la presse (janvier 1985), telle est la réponse de Jean Marie Le Pen à une question de Pierre Charpy, l'interrogeant sur un de ses slogans. (cité par l'Evénement du Jeudi du 21 février 1985).

L'édifice Front National repose sur le mensonge, l'hypocrisie et l'abus de confiance.

– Mensonge lorsque Jean Marie Le Pen affirme qu'il n'a jamais perdu de procès. (voir "Procès" et "Antisémitisme").

– Mensonge sur sa fortune à "l'heure de vérité" d'octobre 1985 (voir "Fortune").

– Mensonge sur le soi-disant procès Lambert qui n'a jamais eu lieu.

– Mensonge sur le coût de l'immigration et le nombre des immigrés. (voir 'immigration").

– Mensonge et démagogie avec la promesse de supprimer l'impôt sur le revenu. L'inspirateur de cette ineptie est un professeur d'université, Jean Claude Martinez. Il fut autrefois le conseiller du gouvernement marocain pour l'institution là-bas... d'un impôt sur le revenu !

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Les multiples interventions de Jean Marie Le Pen sont des tissus de mensonges, à l'image de sa vie personnelle : Par exemple en 1983, il a payé 412 Francs d'impôts sur le revenu (moins qu'un smicard) et il fait l'objet d'un redressement fiscal : le fisc lui demande 1,8 million d'impôt plus environ 1 million de pénalités !

NATIONALISME

voir "Identité"

"Le Front National professe que la nation, ensemble vivant qui intègre le passé et ses morts, le présent et ses vivants, l'avenir et ses promesses, assure la transmission et l'enrichissement d'un patrimoine immense qui appartient à tous ses fils. Ce patrimoine est la propriété des Français qui en ont l'usufruit leur vie durant. Il doit être transmis à ceux qui nous suivent, il ne nous est pas possible de le dilapider ou de le disperser au nom de je ne sais quelle charité mondialiste." (PLF).

Le nationalisme du Front National est alimenté par les multiples débats sur le déclin de la France, sur le refus de "la fatalité de l'abaissement de notre pay". (Bruno Mégret).

"Il faudra du courage et de l'imagination pour arracher la France au déclin dans lequel elle s'enfonce doucement, pour répondre aux défis de l'immigration, de l'affaissement démographique, de l'isolement stratégique et de la médiocre compétitivité économique qui pèsent sur notre identité, notre culture, notre liberté et notre devenir." Bruno Mégret (1)

Le nationalisme du Front National implique l'idée de hiérarchie, les préférences échelonnées pour sa famille, son village, sa région, sa patrie et parfois pour l'Europe - voire le monde occidental.

Le Pen a coutume de dire que rien ne l'empêche de préférer d'abord ses filles à ses cousines, ses cousines à ses voisines, ses voisines à ses ennemis.

Suite logique de priorités, hiérarchie des préférences. Chaque terme est supérieur au terme suivant.

Le critère de l'élimination est la nation.

"La nation est aujourd'hui la communauté qui donne notre identité collective la plus forte, celle au nom de laquelle nous pouvons agir dans le monde et dans l'histoire, celle qui nous donne un destin collectif, celle à laquelle notre survie est attachée." (2).

Roland Gaucher, dirigeant du Front National, est explicite :

"Le cosmopolitisme qui englobe aussi bien Gorbatchev que les Internationales juive, maçonnique, et la Trilatérale, conserve

Fondation Jean-Jaurès

toute sa puissance financière et médiatique. Au cosmopolitisme, il faut déclarer et faire la guerre. Avec tous les nationalistes."(3)

La mouvance nationaliste va bien au delà du Front National, qui entretient avec les autres groupes ou groupuscules nationalistes des rapports de voisinage d'autant meilleurs que les adhérents circulent très fréquemment d'une organisation à l'autre (voir "Néo-nazis").

Marc Fredricksen, chef des FNE néo-nazis, le dit ouvertement :

"Nous avons toujours considéré le Front National comme l'infanterie du nationalisme dont les groupes indépendants constituaient les commandos" (4).

Références

(1) Bruno Mégret : "L'impératif du renouveau".
(2) Document interne au Front National : Institut de Formation Nationale. 20-02-89.
(3) Supplément à National Hebdo. Cité dans Le Monde du 15 mai 1990.
(4) "Notre Europe" novembre 1989.

NÉO-NAZIS

(liens avec le F.N.) voir "Antisémitisme" – "Libertés" – "Révisionnisme"

Des néo-nazis dans le sillage du Front national.

Mark Fredricksen, le "führer" de la FANE (aujourd'hui dissoute) remplacée par les FNE (Faisceaux Nationalistes Européens), mouvement néo-nazi pur et dur, s'est présenté en mars 78 aux élections législatives sous l'étiquette F.N. dans la deuxième circonscription de Seine-Saint-Denis.

Pierre Bousquet, fondateur et premier trésorier du Front National, ancien SS français de la division Charlemagne, quitta le Front National en 1981.

Victor Barthelemy, membre de la direction du Front National de 1973 à 1978, ancien secrétaire du Parti Populaire Français (PPF).

"Le nazisme, et à moindre degré le fascisme, ont donné à la quasi totalité de leurs jeunesses des raisons d'espérer." Serge Dalens (1)

Le Pen lui-même accuse en 78 l'Eurodroite d'être un rassemblement *"néo fasciste"*. Or, l'Eurodroite comprend tous les amis étrangers de Le Pen (fascistes italiens du MSI entre autres) ainsi que le

Coll. Education Inter-Cultures

Parti des Forces Nouvelles. Beaucoup de responsables rejoindront plus tard le F.N., notamment Roland Gaucher (qui deviendra ensuite député du F.N. de 86 à 88).
Les chapitres "antisémitisme" et "révisionnisme" mentionnent quelques-uns des nostalgiques qui gravitent autour du Front National ou en son sein.

Les nostalgiques affichés de Hitler sont derrière Le Pen :

Le 22 avril 90 , ils célébraient à Paris l'anniversaire de la naissance d'Hitler à Paris.
– Mark Fredricksen, ancien candidat Front National, dirigeant de l'ex FANE, après des propos racistes et antisémites virulents déclare : *"Le Pen attire la piétaille dans notre sillon. Plus que jamais, nos idées font leur chemin."* (2). Il a appelé à voter Le Pen car *"le succès de Le Pen est, pour la plus grande partie du public, un témoignage de la renaissance du fascisme."* On peut se fier à son jugement, c'est vraiment un connaisseur qui parle !

Entre les idées de Le Pen et celles des néo nazis (PNFE, FNE...) c'est surtout une différence de degré et de stratégie.

Le révisionnisme et l'antisémitisme servent de passerelle entre les deux.

Références

(1) Premier numéro du journal du F.N. pour préparer les européennes.
(2) Le Monde 24 avril 1990.

ORDRE MORAL

"Entre le bien et le mal, le pouvoir ne peut rester neutre (...) Il s'agit de faire coïncider les vertus civiques et les vertus intimes." Jean Marie Le Pen (1).

"Pour le Front National, le redressement de notre pays ne doit pas être seulement économique et social, il sera aussi intellectuel et moral, ou hélas, il ne sera pas (...) le retour de la France passe par un retour de la foi, par un retour à la croyance dans notre pays, par un retour du patriotisme, par un retour de l'exigence morale...." (PLF).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

"Il ne faut pas s'étonner que l'armée, la police, la justice soient les victimes principales de la décadence et les cibles privilégiées de la subversion politique... Le relâchement des contraintes a favorisé celui des moeurs et corrélativement l'affaiblissement des moeurs, celui des contraintes." (1)

Pour sa part, comme le rappelle Pierre André Taguieff, Le Pen se présente comme *"le seul homme politique qui parle de Dieu."* Pierrette Lalanne (ex Le Pen) précise dans son interview à Globe du 14/04/1988 : *"C'est Jean (Marcilly) qui lui a soufflé l'idée de citer Dieu dans ses discours. Un créneau à prendre."*

Le Front National veut restaurer l'ordre moral

Il dénonce :
- le relâchement des moeurs, le laxisme,
- les moyens accordés au planning familial,
- l'absence d'une politique nataliste.

Il attaque la loi Veil légalisant l'avortement et *"officialisant le génocide anti-français"*, ainsi que la personne de Simone Veil, *"la tricoteuse de Giscard"*, *"l'avorteuse"*, huée dans tous les meetings.
Il propose la suppression des allocations familiales aux immigrés, remet en cause les droits des immigrés (notamment au mariage sans autorisation de l'administration).
- Le Pen est contre le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la sécurité sociale :
Il a déposé avec les députés du Front National une proposition de loi demandant l'abrogation de cette disposition (3).
Le groupe du Front National, le 18 novembre 1987 à l'Assemblée Nationale, a apostrophé le gouvernement pour ne pas avoir fait *"supprimer ce scandaleux remboursement."*

Contre la liberté individuelle et pour l'ordre moral

Le Pen est contre la liberté de choisir son mode de vie :
"J'ai la faiblesse de m'opposer, en effet, à la reconnaissance officielle du concubinage"... "le concubinage contribue à notre déclin démographique". "Pas de concubinage dans les HLM, si le locataire meurt, le concubin est mis à la porte". (4).

Le Front National investit beaucoup dans la religion ; les catholiques intégristes soutiennent son action (voir "religion").
Une messe est célébrée à chaque fête "bleu blanc rouge".
On est allé jusqu'à oser le slogan : *"voter Le Pen, c'est voter Dieu"*, pendant la campagne des européennes. La fête de

Collection Jean-Jaurès

Jeanne d'Arc est devenue le rassemblement annuel de l'extrême droite.
D'ailleurs, début 1985, de très nombreux ecclésiastiques, des responsables de l'épiscopat, réagissent et condamnent l'idéologie raciste du Front National et sa récupération odieuse de la religion chrétienne : Mgr Decourtray, Mgr Vilnet, Mgr Gaillot, Mgr Honoré, le Père Madelin, général des Jésuites.

Supercherie et manipulation !

Il faut rappeler aux donneurs de leçons de morale :

LE PASSÉ DE LE PEN

A 19 ans, en faculté de droit, *"C'était un petit faf du quartier latin, cogneur, noceur, toujours dans les mauvais coups"*, d'après "ses amis" de l'époque (5).
Il fut patron de la "corpo de droit" (association étudiante d'extrême droite dont les membres faisaient le coup de poing contre les étudiants de gauche en 1948) : à l'époque, il fut poursuivi pour *"coups et blessures en état d'ivresse sans qu'il paraisse avoir été provoqué"* (fiches de police). D'autres fiches de police accusent la "corpo" d'être un "lieu de débauche".
En 1951, Jean Marie Le Pen crée le scandale en état d'ivresse à l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains (il insulte un prêtre - menace des policiers) ce qui lui vaut d'être inculpé d'outrage à agents de la force publique. La "corpo" demande alors la démission de son président.
En 1956, élu député poujadiste, il s'engage dans la 10ème division parachutiste en Algérie.
– Il est expulsé d'Alger par les artisans du 13 mai 1958 qui le jugent trop encombrant !
– janvier 1960 : il appelle les étudiants parisiens à manifester en faveur du mouvement d'insurrection algérois.
"Si vous forcez ma porte, je vous tire dessus" dit-il aux policiers venus perquisitionner. (6)
– 1961 : demande de levée d'immunité parlementaire pour incitation à l'insoumission lors d'une réunion à la Mutualité le 16 novembre 1961,
– une altercation sur la voie publique, le 24 février 1960, au cours de laquelle il frappe à coups de poing un étudiant, lui vaut une condamnation par le tribunal correctionnel. (6).
– Le Pen était toujours cité jusqu'ici par ses amis pour l'exemplarité de sa vie familiale; ce ne sera plus possible : sa femme a demandé le divorce et se répand dans les médias pour se plaindre du traitement qui lui était réservé par son mari. Elle y ajoute quelques fortes appréciations sur la façon dont son ex-époux a capté l'héritage Lambert et sa fortune personnelle. Dans une interview à "Globe" (7) elle s'explique sur la façon dont Le Pen a capté sa fortune personnelle (voir

Fortune) et sur la façon dont son ex époux l'a traitée :

Pierrette Le Pen :
"Si j'ai décidé de parler aujourd'hui, c'est parce qu'il a foutu ma vie en l'air. Il me persécute... Il veut que je crève... Il me l'a dit. Je me souviens encore de lui enrageant : "Tu rentreras à genoux à Saint Cloud. Je te foutrai à la cave et te pisserai sur la tête !". Ca, c'est Le Pen... Huit jours après mon départ, tout Paris croyait que j'étais devenue folle, alcoolique ou droguée... Et mieux, que j'étais partie avec la caisse du Front National !"

G. : *Ce n'était pourtant pas votre première séparation, vous aviez déjà tenté de le quitter auparavant ?*

P.L.P. : Une fois en 1972. Nous nous disputions sans arrêt, d'une façon incroyable. Alors un jour, n'en pouvant plus, j'ai demandé le divorce, dans les formes. Mais il a exercé sur moi un tel chantage m'assurant que je ne reverrais plus mes filles...
Il m'a frappée. Et il m'a juré, que quoi que je fasse, il aurait toujours le dernier mot. Alors je suis restée, à cause des filles. Il aurait tout fait pour me séparer d'elles.

G. : *Il était vraiment violent ?*

P.L.P. : Oh oui ! Ce n'est pas un secret, il m'a souvent battue... D'ailleurs, j'ai fait constater par un médecin qu'il m'avait littéralement passée à tabac le jour de mon départ.

G. : *Comment s'est passée votre vraie séparation, en 1984 ?*

P.L.P. : Depuis six mois, je lui répétais que je voulais divorcer. Mais il faisait comme s'il ne m'entendait pas... Jusqu'au jour où il a cessé d'être sourd. Il m'a alors séquestrée. Pendant un mois, je n'ai pu sortir de la maison. J'ai décidé de m'enfuir..."

LA MORALE DU FRONT NATIONAL...

...s'accomode volontiers de la fraude fiscale (voir "Fortune" - "Fiscalité")

LE LANGAGE DE LE PEN...

...n'est pas celui d'un Enfant de Marie ! :

Ses discours font d'abondantes allusions à la sodomie, à l'onanisme, au viol, à la prostitution, à la fellation, à l'homosexualité... comme le rappelle l'"Evénement du jeudi" du 5 au 11 juillet 90, ses discours sont parsemés de traits de ce genre : *"le monde islamique vient battre les frontières de l'Europe et la pénètre lentement... quand j'appelle un plombier, ce n'est pas pour le retrouver dans mon lit... c'est comme si je ramenais moi même trois témoignages affirmant que trois hommes sodomisaient le président de la république dans le bois de Boulogne... Les femmes maghrébines en rut...pardon en lutte... On verra que mon sac de billes est plus gros qu'on ne pensait... Notre sac de billes est plus gros que celui de Valy ou de Jacquot... Mme Barzach consomme les plumes de paon qu'elle se plante dans le cul... Un libéral, c'est une vieille dame sur le point d'être violée qui commence par plier sa jupe..."*

Coll. Fondation Jean Jaurès

Références

(1) Jean Marie Le Pen. "Les français d'abord".
(2) Article de P.A.Taguieff dans "Le Front National à découvert".
(3) proposition n° 455, enregistrée le 31/10/1986.
(4) source : discussion sur la loi Méhaignerie à l'Assemblée Nationale.
(5) Libération du 18 juin 1984.
(6) "Les hommes de l'extrême droite". Alain Rollat.
(7) GLOBE n° 27. Avril 1988.

POLICE

"Jean Marie Le Pen forme des voeux sincères pour que la confiance des policiers nationaux se porte sur les candidats de la FPIP et vous souhaite un grand succès." (1)

La FPIP est incontestablement proche du Front National et représente environ 9 % aux élections professionnelles dans la police.
C'est ce syndicat qui a organisé le 3 juin 1983 la manifestation devant le ministère de la justice aux cris de "Le Pen président" en présence de Le Pen, avec quelques mains tendues pour le salut nazi.

Les écrits du syndicat de police qui soutient le Front National

– Parlant des 19 canaques tués lors de l'assaut d'Ouvéa ; la FPIP écrit :
"19 rebelles au tapis c'est, quelles que soient les conditions dans lesquelles ils ont été mis hors d'état de nuire, 19 salopards de moins (...) l'élimination physique de l'adversaire est le but essentiel de tout combat et ne pas se réjouir des pertes infligées à l'ennemi est un acte de traîtrise qui, au temps où la France était une nation guerrière et fière, valait 12 balles dans la peau sans compter le coup de grâce." (2).

Le 16 septembre 1986, on pouvait entendre sur le répondeur téléphonique de la FPIP que, face au *"terrorisme cosmopolite"* des *"ennemis de la nation"* il faut instaurer *"l'état d'urgence"*: *"la censure, les perquisitions de jour comme de nuit, les assignations à rési-*

Fondation Jean-Jaurès

dence des étrangers suspects, le rétablissement de la peine de mort, le droit au tir après sommation"... il faut *"répondre au coup par coup même si cela ne s'inscrit pas dans la sacro sainte tradition démocratique."*

Dans "Police et sécurité", bulletin de la FPIP, le secrétaire général déclare : *"seul un régime fort, fondé sur les concepts d'ordre et de nation et faisant fi de toutes les théories humanitaristes décadentes fera notre salut".*

Dans un autre article, on propose de recourir contre les terroristes à des *"moyens radicaux, violents et parfois amoraux, qui n'ont hélas, qu'un très lointain rapport avec les grands principes édictés dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen".*

On pourrait multiplier les citations de ce syndicat de policiers. Elles vont toutes dans le même sens :

Ces policiers sont prêts à prêter main forte à un gouvernement qui mettrait en veilleuse l'état de droit.

Les actes des membres de la FPIP

– ses liens avec le PNFE (néo-nazi) : le SS (Service de sécurité du PNFE) comprend 5 policiers de la FPIP,

– son Secrétaire Général, Serge Lecanu, a été inculpé pour attentat contre un foyer SONACOTRA. Il a bénéficié d'un non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix en Provence, le 23 janvier 1990,

– 5 de ses chefs de file ont été révoqués (suite à l'affaire de l'attentat contre le journal GLOBE et à celle des attentats contre des foyers de travailleurs immigrés).

Références

(1) Mot manuscrit de Jean Marie Le Pen dans "Police et sécurité" du 23 octobre 1989.

(2) bulletin FPIP juin 1988.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PROCÈS

voir "Antisémitisme" et "Ordre moral"

RACISME

voir "Antisémitisme" – "Xénophobie"

"6 millions d'étrangers font d'ores et déjà peser sur notre pays et sur sa sécurité un danger mortel." (1)

"Les germes du racisme sont profondément ancrés chez l'homme et si son identité de groupe est menacée, le racisme est inévitable chez beaucoup, malgré tous les efforts des ligues antiracistes. La seule façon de le combattre valablement, c'est d'éviter de mettre en cause notre identité." Doc FN (2).

Les discours

Les discours de Le Pen et de ses lieutenants, les slogans des meetings, l'ambiance des réunions... libèrent les bas instincts, la violence refoulée, l'agressivité : Le Pen, malgré sa prudence, se laisse aller à des déclarations lourdes de sens à propos des étrangers :

"Si vous n'y prenez garde, ils s'installeront chez vous, mangeront votre soupe, et coucheront avec votre femme, votre fille... ou votre fils." (3)

"Nous sommes prêts à prendre les armes pour empêcher la destruction de la France... Les travailleurs migrants sont le plus grand désastre pour des pays à faible natalité... Nous pouvons appeler les étrangers comme nous l'entendons et les renvoyer comme bon nous semble. Le premier devoir est de développer son propre pays" (4)

"Immigrés d'au delà de la Méditerranée, retournez à vos gourbis." Jean Pierre Stirbois (5)

"Si l'on intègre machinalement, mécaniquement, administrativement, une forte dose de substance étrangère à la substance foncièrement, naturellement française, on va la dénaturer." André Figueras (6)

"Les juifs parlent assez d'eux-mêmes (...) ramènent suffisamment l'éthique et la politique à leur propre problème, pour qu'il me

Fondation Jean-Jaurès

soit licite de dire : permettez, il y a aussi la France, à laquelle vous appartenez si vous voulez - et les Français, dont vous êtes - j'entends : à condition que vous le veuillez. Mais la France, de toute façon, vous dépasse ; elle a existé immensément sans vous et, si l'on y regarde bien, vous lui avez jusqu'ici apporté trop peu de bienfaits, et assez de désagréments, pour qu'il soit nécessaire de vous dire amicalement : taisez vous donc un peu, soyez donc comme les autres, cessez de vous prétendre à part - ce qui veut forcément dire : au dessus.
Cela finit par impatienter les gens qui vous entourent, parmi lesquels vous vivez qui, pour la plupart, ne sont point des imbéciles, ni des "racistes" comme vous dites (et de ce mot-là, que vous avez sans cesse odieusement - ou stupidement nous verrons - à la bouche, il va falloir que nous nous expliquions en long et en large) mais les héritiers, les ayants-droit, et les gérants, d'un pays considérable, d'une civilisation immense, et que l'on pourrait appeler - si vous n'y voyez pas d'inconvénient : la France non juive.
De telle sorte que si ces gens-là étaient racistes - mais en dépit de vos criailleries et allégations, il ne le sont pas - ils pourraient alors vous regarder avec quelque dédain, et vous lancer : si l'on compare ce que, depuis dix ou vingt siècles, à votre choix, le peuple d'Israël et le peuple français ont apporté au monde, la différence est tellement écrasante, qu'elle devrait vous prescrire le silence de l'humilité." André Figueras (7)

Les brochures du Front National ne sont pas en reste :
"Il n'était pas nécessaire de mobiliser la France contre l'Allemagne en 14 et 40, si nous devons tolérer aujourd'hui une invasion (...) du territoire national."

"L'immigration ne constitue pas un péril pour la seule indépendance économique du pays (...) C'est l'existence même du peuple français qui est en cause" (PLF)

Des discours aux actes

Dans un tel contexte il n'est guère étonnant d'assister à une recrudescence des tracts, inscriptions, agressions racistes qui vont parfois jusqu'au meurtre et impliquent souvent des membres ou sympathisants du Front National :

– Bombage à Vienne dû au trésorier local du Front National *"Les arabes au four."*

– Août 1984 : un jeune sympathisant d'extrême droite, adepte de l'idéologie nazie, assassine sa logeuse *"parce qu'elle était juive."* Son seul regret : ne pas *"avoir pu massacrer un maximum de juifs en faisant exploser une bombe dans la synagogue de Cannes."* (8)

– Mars 1985 : deux jeunes, dont un adhérent au Front National, tuent à

Coll. Fondation Jean Jaurès

coups de carabine un cuisinier marocain parce qu'il discutait avec une européenne. Ils voulaient "donner une leçon aux arabes".

– Avril 1985 : deux jeunes se réclamant du PFN sont jugés devant la cour d'Assises de l'Aube, pour un hold-up et six fusillades (contre une permanence du Parti Communiste, un café arabe, trois maghrébins... et même des gendarmes.)

– Juillet 1985 : quatre membres du Front National sont arrêtés pour avoir plastiqué un bar à Annecy.

– Décembre 1988 : attentat contre le foyer SONACOTRA de Cagnes- sur-mer causant la mort d'un travailleur roumain et une dizaine de blessés. Les auteurs sont arrêtés un mois plus tard. Ils n'en étaient pas à leur coup d'essai. L'un d'eux est un ancien du Front National...

– Une série de 3 crimes racistes ont été commis au cours du printemps 1990 : (Roanne, Marseille, St Florentin).
Sans compter les bavures policières, dont un certain nombre sont à connotation raciste, qui alimentent l'engrenage provocation-répression.

Références

(1) Jean Marie Le Pen cité dans le Nouvel Observateur du 15 au 21 juin 1984.
(2) Document interne du Front National. Institut de Formation Nationale. 20 février 1989.
(3) Jean Marie Le Pen cité dans le Nouvel Observateur du 15 au 21 juin 1984.
(4) Interview de Le Pen au GUNES 12-11-84.
(5) Jean Pierre Stirbois cité dans "l'effet Le Pen" de Edwy Plenel et Alain Rollat. Assises du Front National à Nice. 30 et 31 octobre 1982.
(6) A Figueras - RLP Hebdo ,organe du Front National, 30 juin 1983.
(7) "L'adieu aux juifs." Novembre 1987.
(8) Evénement du Jeudi. du 4 au 10 juin 1987.

RELIGION

voir "Ordre moral"

L'une des composantes du Front National est constituée par les catholiques intégristes.

Autour de la Fraternité sacerdotale St Pie X, fondée à Ecône par Marcel Lefebvre, gravitent de nombreux

Coll. Fondation Jean Jaurès

mouvements participant de cette vision du monde exprimée par Mgr Lefebvre : réfutation de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté de conscience, de la liberté religieuse, du droit d'association et d'expression ; ces principes sont condamnés comme menaçant Dieu, son église, ses fidèles.

Mgr Lefebvre, après avoir donné en exemple, à l'époque, le régime militaire argentin, a appelé à voter le Pen.

En 1988 Monseigneur Lefebvre déclare : *"Voter socialiste, c'est voter contre Dieu. Le programme socialiste fait frémir pour l'âme des enfants. Le péché va se répandre partout."*

Les intégristes prennent volontiers des positions antisémites, qui s'expriment notamment à l'encontre de Mgr Lustiger.

L'association St Pie X envoie ses prêtres célébrer les messes des fêtes du Front National (notamment l'abbé Aulagnier).

Cette association a réussi à obtenir l'interdiction des affiches du film "Ave Maria."

Ce sont des jeunes intégristes qui sont à l'origine des incendies de cinémas projetant, en octobre 1988, "La dernière tentation du christ."

Un schisme s'est produit en 1988, suite à la décision de Mgr Lefebvre d'ordonner des évêques malgré l'opposition de l'église. Une partie des intégristes s'est ralliée à Rome tout en restant sur des positions nationalistes.

"Les comités chrétienté solidarité" de Romain Marie, député européen du Front National :

Romain Marie (alias Bernard Antony), homme orchestre qu'Alain Rollat, (1) désigne comme "l'Attila de l'anticommunisme, le hérault de l'intégrisme catholique (...) le commandeur des valeurs pétainistes." C'est un ancien membre de Jeune Révolution (MJR), du Rassemblement pour l'Esprit Public et des Comités Tixier-Vignancourt.

Il créa en 1976 le mensuel "Présent", "Journal d'appel au rassemblement des énergies pour la chrétienté et des forces de résistance au totalitarisme" qui deviendra le quotidien des intégristes soutenant Jean Marie Le Pen.

Romain Marie fonde à Paris le Centre H & A. Charlier et les "comités chrétienté-solidarité", organisateurs des fameuses "Journées d'Amitié Française", dont celle de la Mutualité en Octobre 1983, célèbre par la violence des propos racistes, xénophobes, antisémites qui y furent tenus (2).

Pour vulgariser leurs idées extrémistes, les militants de ces comités sont invités à pratiquer l'entrisme dans les partis de l'opposition. C'est ainsi que Romain Marie adhère au CNIP de Philippe Malaud dont il sera amené à démissionner en 1983 à la suite des remous provoqués par la Journée d'Amitié Française évoquée ci-dessus.

Coll. Fondation Jean Jaurès

En juin 1984, il est élu député européen sur la liste de Jean Marie Le Pen.
Fin 1984, Romain Marie fonde l'AGRIF (l'Association Générale contre le Racisme et pour le Respect de l'Identité Française et Chrétienne) pour lutter contre le "racisme anti-français".

L'extrême doite influence un certain nombre de mouvements scouts, tout particulièrement les Scouts d'Europe.

Les moonistes :

En 1984, un dissident roumain, Gustav Pordéa, est élu député européen du Front National. D'après J.F. Boyer, spécialiste de la secte Moon, celle-ci aurait versé 500 000 F au Front National afin que Pordéa soit candidat.
En 1986, Pierre Ceyrac, Secrétaire général de CAUSA (structure française de la secte Moon), est élu député du Front National !
Michel de Rostolan, ancien responsable du CNI, député FN dans l'Essonne de 1986 à 1988 fait également parti des proches de la secte Moon.
En 1988, des militants moonistes, venus de divers pays d'Europe contribuent à la campagne de Le Pen.

Références

(1) Alain Rollat dans "Les hommes de l'extrême droite".
(2) Article du Monde du 19 octobre 1983.

RÉVISIONNISME

"Six millions de morts le sont-ils réellement ?"

C'est le titre d'une brochure anglaise traduite en français par François Duprat, le penseur, l'intellectuel, le numéro deux du Front National jusqu'à sa mort en 1978, brochure dont Duprat assurait la publicité dans le journal du Front National.

Cette question résume les théories "révisionnistes."

Il faudrait en fait remplacer le mot de révisionnisme par celui de négationnisme. Faurisson et ses séides doivent être considérés comme ce qu'ils sont : ceux qui nient l'existence des "chambres à

Coll. Fondation Jean Jaurès

gaz" et du génocide juif. En les appelant révisionnistes, on accrédite l'idée qu'ils se réclament d'une école de pensée.

C'est Maurice Bardèche qui attaque le premier en 1948 : son livre "Nuremberg ou la terre promise" donne le point de vue nazi du procès de Nuremberg. L'ouvrage est interdit, Bardèche condamné pour apologie de crimes de guerre.

Par la suite sa revue "Défense de l'Occident" reprend ces thèmes.

François Duprat collabore à cette revue.

D'autres ouvrages suivent :

– Celui de Paul Rassinier (ancien résistant et ancien déporté, aveuglé par son antisémitisme viscéral).

– Celui du néo-nazi anglais R. Harwood : "Six millions de morts le sont-ils réellement ?"

François Duprat traduit un ouvrage américain sur le même sujet et reprend ces thèses à son compte dans les "Cahiers Européens".

Il écrit également une "Histoire des SS".

"La SS devint alors l'ordre des chevaliers occidentaux luttant contre la ruée mongole, les nouveaux croisés de l'Europe."

Cet ouvrage est consacré essentiellement à la négation des crimes de la SS.

François Duprat assure que, dans les camps de concentration, le *"fameux gaz Zyklon B" servait à "la désinfection des habits des détenus".*

"La solution finale, qui pèse d'un poids si lourd sur le jugement que l'on porte sur la SS, n'est donc ni démontrée comme voulue, ni prouvée comme ayant été accomplie dans les formes énoncées."

"Les juifs avaient d'ailleurs entrepris la lutte contre les SS dès le début, surtout à l'est !!" (1)

Des révisionnistes lepénistes à l'Université

"Le Monde" du 18 mai 1990, dans un article de Philippe Bernard intitulé "les ramifications de l'extrême droite à l'université" passait en revue les universités sous influence lepéniste :

"Lyon, Montpellier, Aix en Provence, Nantes, Lille... Des clignotants s'allument çà et là sur la carte de France de l'extrême droite universitaire. De thèse "révisionniste" en tract anti-immigrés, d'article antisémite en graffiti néo-nazi, les universités n'échappent pas à la vague née des succès électoraux de Monsieur Le Pen. Déjà éclaboussés par la publication dans une revue subventionnée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de la prose de M. Bernard Notin, maître de conférences à l'université Lyon III (Le Monde daté du 28-29 janvier 1990), les milieux de l'université et de la recherche ont à nouveau eu la vedette lors de la publication des noms des vingt-neuf membres du "Conseil scientifique" du Front National

Coll. Fondation Jean Jaurès

volontaires pour "éclairer" M. Le Pen et la direction de son parti "sur les problèmes économiques et sociaux."

De Bernard Notin (Lyon III) à Henri Roques (Nantes) en passant par Georges Pinault, les thèses révisionnistes des proches du Front National font leur chemin à l'université.

Ce sont bien sûr les travaux de l'universitaire lyonnais Robert Faurrisson, qui ont vulgarisé les thèses dites révisionnistes.

(Voir aussi "Antisémitisme").

La fête de Bagatelle

Le Canard Enchaîné du 26 septembre 1990 en donne une version éclairante :

"Lors de cette fête "bleu-blanc-rouge", pour la première fois, Le Pen n'a pas cherché à planquer ses véritables amis. "L'historien" révisionniste Henri Roques a pu déambuler sans problèmes dans toute la fête. Quasiment en voisin : cet ancien dirigeant de la phalange française habite Colombes où son épouse est conseillère municipale Front National. Roques avait apporté quelques munitions : le stand tenu par les patrons de la librairie OGMIOS distribuait le numéro 2 de sa "revue d'Histoire révisionniste." La Page 8 de cette feuille reproduit l'arrêté du ministère de l'Intérieur l'interdisant à l'exposition et à la publicité. Autre gloire de l'extrême droite, Alain Guionnet est resté sagement installé dans le stand de la fédération des Alpes Maritimes. Officiellement, ce jeune homme est recherché par la police (...) une peine de trois mois (...) lui a été infligée pour avoir décoré le métro parisien de graffitis antisémites et "révisionnistes",(...). Le Pen est gentiment venu lui serrer la main dimanche soir, à une heure où les photographes avaient déserté. Guionnet a aussi diffusé à tour de bras son mensuel, "Révision", qui est pourtant interdit à la vente aux mineurs, à l'exposition et à la publicité. D'autres ouvrages passionnants ont été largement mis en vente dans l'enceinte où se déroulait la fête: le "Protocole des sages de Sion" - un pamphlet antisémite interdit à l'affichage -, "Mein Kampf", "Combat pour Berlin" de Goebbels..."

Enfin, Jean Marie Le Pen n'hésite pas à qualifier le film "Nuit et brouillard", l'un des témoignages les plus terribles sur les camps de concentration, de *"film de propagande" : "Faut-il rappeler qu'au lendemain de Carpentras, les six chaînes diffusèrent le même film de propagande"* (2).

Références

(1) citations reproduites par J. Chatain dans "Les affaires de M. Le Pen".

(2) Interview dans Minute n° 1492 du 14 au 20 novembre 1990.

SANTÉ-SIDA

Si le Front National combat l'immigration avec un tel acharnement, c'est aussi, nous dit-il, pour protéger la santé des français :
"Les pouvoirs publics doivent avoir en permanence conscience de la menace que fait peser l'immigration, notamment clandestine, sur la santé des français."
L'arrivée massive, sans aucune contrainte sanitaire, d'étrangers clandestins issus de contrées où les maladies les plus diverses et les plus graves subsistent à l'état endémique ne constitue pas le moindre danger de l'immigration étrangère." (1)

Le sida donne au Front National l'occasion de se déchainer, en faisant porter la responsabilité de cette terrible maladie sur deux groupes particulièrement exposés à la vindicte de l'extrême droite : les homosexuels et les immigrés.

Le rejet, l'exclusion des malades du sida en les isolant dans des "sidatoriums" n'en seront que plus faciles.
C'est le Dr Bachelot, exclu depuis du Front National, qui a lancé la campagne du Front National sur le sida.

Le Front National propose de pratiquer l'exercice libéral de la médecine en élargissant la liberté des médecins dans la fixation de leurs honoraires. Or, la dérive des dépenses d'assurance-maladie tient pour une part au caractère libéral de l'exercice de la médecine et à la difficulté de le contrôler. La proposition du Front National entraînerait soit une hausse des cotisations, soit une augmentation de la part prise en charge par les mutuelles (avec un accroissement des cotisations) ou par l'assuré social.

Référence

(1) Programme du Front National en 1984.

SÉCURITÉ

voir troisième partie : "La politique de prévention et de sécurité"

"La bouche tordue par la levée du sang noir, il règle ses comptes (...) Par héritage, il est pour le nomade contre le sédentaire. Pour le manouche voleur de poules contre

Coll. Fondation Jean-Jaurès

la fermière (...) Pour le marginal contre la société qui rejeta si longtemps les Badinter (...) Pour l'assassin contre l'assassiné." "Journal Présent", à propos de Robert Badinter, alors Garde des Sceaux.

Même si cette phrase est dictée par l'antisémitisme des intégristes de "Présent", elle traduit l'idée que le Front National veut faire passer dans l'opinion à propos de la politique socialiste : *"on a assuré la sécurité des truands et l'insécurité des bonnêtes gens"* (PLF)
Sont en accusation :
– Le "laxisme" de la justice, les remises de peine,
– La suppression de la peine de mort,
– Les immigrés,
– Les chômeurs (1) : *"Est-ce parce qu'on est chômeur qu'on devient délinquant, ou parce qu'on est délinquant qu'on ne trouve pas de travail ? Ou ne serait-ce pas plutôt que certaines dispositions d'esprit conduisent à la fois à la délinquance et au chômage ?"* (Bruno Mégret).

A l'appui de la démonstration, l'utilisation des statistiques de la délinquance que l'on arrête curieusement avant 1983. (Et pour cause, car c'est à cette date que la hausse a subi une décélération).

Leurs propositions

Au cours d'un meeting à Lyon, le 6 janvier 1985, Le Pen a déclaré : *"Les rues de Lyon étaient plus sûres en 1942 qu'aujourd'hui."* (!)
Ce qui donne une idée de leur conception de la sécurité : L'insécurité serait facile à maîtriser par une simple augmentation mécanique de la répression (Peines plus lourdes, incompressibilité, suppression des peines de substitution, augmentation du nombre de prisons) et rétablissement de la peine de mort.
Le mot prévention ne fait pas partie du vocabulaire Front National. Le seul credo : *"Poursuivre et punir"*.

Notre commentaire

Ce programme est très exactement celui que les USA ont mis en place depuis 10 ans. Ils viennent d'en dresser le bilan, alarmiste, totalement catastrophique : hausse impressionnante de la petite délinquance et de la grande criminalité ; parmi les morts violentes, en France, 1 % sont des homicides contre 13 % aux USA (!!).
On a vu, à la rentrée 90, proposer dans certains magasins américains des blousons et cartables pare-balles pour écoliers.
Constatant que la méthode française avait réussi à stabiliser la délinquance pendant que dans le même temps elle explosait littéralement chez eux, ils s'intéressent de très près au "modèle français de préven-

Fondation Jean-Jaurès

tion de la délinquance". Gilbert Bonnemaison, très largement invité (non seulement aux USA mais aussi en Australie, au Canada...), a reçu en 1990 le prix de la lutte contre la criminalité attribué par la fondation démocrate Milton Eisenhower.

Il est par conséquent assez cocasse de lire dans le programme du Front National (PLF), datant de 85, et non remis à jour :

"Le durcissement de la politique pénale auquel les Etats Unis ont procédé ces dernières années leur a permis d'endiguer la montée de la criminalité."

En matière de sécurité la répression seule a fait la preuve incontestable de son inefficacité et c'est le système de prévention allié à la répression, mis en place en France en 1982 qui est considéré comme un modèle par de nombreux pays, même s'il est à améliorer et à ajuster constamment.

A nous de le faire savoir.

Front National et délinquance : une bonne dose d'hypocrisie

– Le Pen, dans sa jeunesse activiste, n'a pas hésité à troubler l'ordre public à plusieurs reprises (voir "Ordre moral").

– Pierre Sergent, député Front National de 1986 à 1988, fut le chef de l'OAS - métropole et à ce titre responsable des attentats commis par cette organisation. Condamné à mort deux fois par contumace, il fut amnistié.

– Ce sont des intégristes (mouvement proche du Front National) qui sont les auteurs des attentats contre les cinémas projetant "La dernière tentation du christ".

– Au cours d'une manifestation pour la sécurité, en novembre 1984 à Paris, un commando, n'ayant pas apprécié un slogan hostile lancé d'une fenêtre, enfonce la porte de l'appartement, insulte les locataires, moleste un photographe présent. (2)

– En mars 1986, un colleur d'affiches socialiste, P. BROCARD, est poignardé par un membre du Front National.

– En 1985, arrestation d'un candidat à l'investiture aux cantonales du Front National, pour avoir agressé un couple de retraités (3).

– A Albertville, en 1985, le candidat du Front National aux cantonales sortait de prison mais était toujours inculpé de "coups et blessures ayant entraîné la mort". (4)

– Arrêté en flagrant délit, Paul Wagner, auteur de plus de 150 cambriolages commis à Strasbourg, et délinquant connu depuis 10 ans, menait une vie fort active au Front National.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

10 jours avant son arrestation, il manifestait encore pour dénoncer l'insécurité soi-disant créée par un café tenu par un maghrébin. (5).

– Un jeune sympathisant d'extrême droite, adepte de l'idéologie nazie, assassine sa logeuse "parce qu'elle était juive." Son seul regre t: ne "pas avoir pu massacrer un maximum de juifs en faisant exploser une bombe dans la synagogue de Cannes". (6)

– Un conseiller municipal PR des Alpes Maritimes, possèdant une carte du Front National, est arrêté suite à la fusillade de Bollène (un gendarme tué). Il était célèbre pour ses prises de position véhémentes contre l'insécurité et le laxisme dans la lutte contre le banditisme. Il avait proposé une délibération municipale pour faire rétablir la peine de mort (7).
Ce sont quelques exemples parmi une multitude !

Nos réponses

Ce thème étant, avec l'immigration, un cheval de bataille essentiel du Front National, il est nécessaire de garder à l'esprit un certain nombre d'arguments.

LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE

Oui la petite délinquance est exaspérante mais il faut garder la tête froide et comparer notre situation à celle des autres pays occidentaux.

De 72 à 82 : hausse moyenne de 10 % par an.
82 : forte hausse : +18 %
83 : + 4,4 % ; 84 : + 3,3 %
85 : Baisse de 5 % (dont 12 % à Paris).
Jusqu'en 1988, la baisse se poursuit. A nouveau une légère hausse en 1989 et une probable hausse plus importante en 1990 ayant amené Pierre Joxe à prendre de nouvelles mesures.

Deux exemples intéressants pris sur une même période, l'année 1984 :
Epinay (Maire : Gilbert Bonnemaison) : Baisse de 6 % dès 1984 et le taux d'élucidation des délits passe de 20 % à 40 %.
Dreux (où le Front National a eu en charge la sécurité) : Hausse de 55 % et le taux d'élucidation passe de 26 % à 19 %
A Dreux en 1984, on a refusé la prévention, fermé la MJC et le centre social au profit de la création d'une police municipale.

C'est la preuve que la répression seule est un échec.

"Il n'est guère possible de s'engager plus avant dans la voie de la répression. Ce serait contraire au plus élémentaire bon sens. Il ne faut pas espérer de sanctions encore plus sévères une solution temporaire, voire définitive, sous peine de

Fondation Jean Jaurès

connaître de graves désillusions."
R. Bouchery. Procureur général de la cour d'appel de Paris. (04.01.85)

LE SOI-DISANT LAXISME

La France a le taux de policiers et de gendarmes par habitant le plus fort d'Europe (deux fois plus qu'en Grande Bretagne).

· En 1981, hausse de 10 % des effectifs.

Les condamnations :

En France, la justice est indépendante de l'Etat. Le gouvernement n'est donc pour rien dans la plus ou moins grande sévérité des peines.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, on ne peut que constater que la justice française est l'une des plus sévères d'Europe et se montre de plus en plus sévère :

– Nombre de peines de prison en hausse,
– Nombre de condamnés à de longues peines en hausse,
– Nombre de condamnés à perpétuité doublé depuis 1975.

Peines incompressibles et libérations conditionnelles :

Les peines incompressibles existent déjà ; rendre, par la loi, toute peine incompressible serait une mesure dangereuse pour le personnel pénitentiaire (André Bergeron déclarait, au nom des syndicats de sa confédération implantés dans la Justice, la Police et l'Administration Pénitentiaire, son opposition aux peines incompressibles, estimant qu'elles menaceraient la sécurité des personnels commes les autres détenus, et rendraient intenable la vie dans les prisons) et pour la société : Le but des libérations conditionnelles (mises en place au XIXème siècle) est d'éviter la récidive en astreignant le délinquant à une stricte discipline sous la menace de la révocation de sa libération conditionnelle.
Les chiffres prouvent l'efficacité de la méthode : il y a moins de récidives chez les détenus ayant bénéficié d'une libération conditionnelle.

– Les attributions de libérations conditionnelles sont moins nombreuses depuis 1981 et semblent plus judicieuses puisqu'elles ont un taux d'échec inférieur.

La "surdélinquance étrangère"

– La nier n'est pas crédible : le taux d'entrée en prison des étrangers est effectivement plus élevé que celui des français.

Il faut montrer que les chiffres bruts ne veulent rien dire :

• Si le chiffre des étrangers incarcérés est de 27 %, celui des interpellés n'est que de 15 %. Pourquoi ?
Si l'interpellé est déféré au parquet, il ira en prison dans la plupart des cas (c'est l'inverse dans le cas contraire).

Coll. Fondation Léo Lagrange

Or les étrangers (notamment maghrébins) sont beaucoup plus souvent déférés (35 % des Français – 68 % des Maghrébins), l'explication officielle étant l'instabilité du statut (manque de domicile fixe ou de travail).

• Par ailleurs de nombreux étrangers sont interpellés pour délit de clandestinité.

• La population carcérale est essentiellement :

– jeune,

– masculine,

– socialement défavorisée,

– au chômage.

Ce qui constitue les caractéristiques de la majorité de la population immigrée.

• Ces correctifs apportés, le taux de la surdélinquance étrangère reste encore supérieur à 1 ; il s'explique notamment par les difficultés d'insertion (la même observation était faite il y a 20 ans pour les Espagnols et les Portugais, ce n'est plus le cas aujourd'hui).

Les vraies solutions

En application depuis 1981, elles ont porté leurs fruits :

PRÉVENTION

– Mise en place de Comités de Prévention de la délinquance (national, départementaux, locaux) : toutes les villes qui se sont engagées dans cette action - de droite comme de gauche - enregistrent des résultats.

– opérations anti été chauds

– actions pour le logement, la formation, l'insertion professionnelle, les activités culturelles, les loisirs...

MODERNISATION DE LA POLICE

– Formation et professionnalisation

– Modernisation des armes et véhicules

– Rénovation des locaux

– Informatisation, bureautique, qui permettent de sortir la police des bureaux pour la mettre sur le terrain

– Ilotage

Tous les effets de cette réforme mettront nécessairement du temps pour être visibles.

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Création des peines de substitution. La prison n'est pas toujours la solution ; pour de petits délinquants, c'est souvent "l'école du crime".

"L'emprisonnement n'apporte au mieux qu'une satisfaction passagère au besoin d'ordre et au désir de sécurité que ressent l'opinion publique. Il prédispose en revanche à la récidive et plus profondément favorise l'inadaptation juvénile."
(Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux 1978.)

Fondation Jean Jaurès

QUELLE EST LA VÉRITABLE DISSUASION EN MATIÈRE DE PETITE DÉLINQUANCE ?

Actuellement 1 petit délinquant sur 5 est arrêté : taux d'élucidation 20 %.
Une lourdeur accrue des peines ne serait pas dissuasive car le petit délinquant est persuadé qu'il ne sera pas pris.
Pour dissuader, il faut augmenter le taux d'élucidation des délits (c'est le but poursuivi en donnant à la police des moyens modernes).

LA PEINE DE MORT

Le sentiment d'insécurité actuel est essentiellement dû à la petite délinquance. Elle n'est pas justiciable de la peine de mort !
Dans les différents états américains, certains ont maintenu la peine de mort : on ne constate aucune incidence sur le taux de criminalité, qui est en hausse partout aux USA.
En France, la grande criminalité a diminué depuis 1981.

La véritable insécurité

– 300 à 500 crimes de sang crapuleux par an ;
– 1400 accidents mortels du travail ;
– plus de 10000 morts sur les routes.

Le seul objectif du Front National semble être de venger la société et les victimes ; celui des socialistes est double :
– protéger la société en prévenant, dissuadant, évitant les récidives ;
– aider les victimes moralement et financièrement.

Références

(1) Bruno Mégret, député du Front National de 86 à 88. Assemblée Nationale (Le Monde 2 juillet 1986).
(2) Le Monde 23 novembre 1984.
(3) "Evénement du Jeudi" du 31 au 6 février 1985.
(4) Article 31 n° 7.
(5) Article 31 N° 31.
(6) "Evénement du Jeudi" du 4 au 10 juin 1987.
(7) "Le Canard enchaîné" du 9 juillet 1986.

Coll. Fondation Jean Jaurès

SÉCURITÉ-SOCIALE

– *"Chacun devrait pouvoir librement définir le degré de protection partiel ou complet qu'il désire pour lui même et sa famille."* ("PLF")

– *"Il faut évoluer vers un système d'assurance libre (...) développer les mécanismes privés."* ("PLF")

A terme, chacun percevrait son salaire intégral, sans les retenues Sécurité Sociale et vieillesse. Ce qui suppose qu'il devrait s'assurer dans le secteur privé, en payant des cotisations en fonction du risque couvert et non plus en fonction du montant du salaire. (Et dire que le Front National prétend défendre les gens modestes !)

Commentaire

Le système de sécurité sociale actuel est réducteur d'inégalités (et il le devient de plus en plus avec le déplafonnement progressif des cotisations sociales).

– Le supprimer pénaliserait les petits et moyens salaires, aboutirait à une frange importante de personnes non couvertes, et ne serait en rien une garantie contre l'augmentation des dépenses de santé : Les Etats Unis, où la protection sociale est individualisée, sont au premier rang pour les dépenses de santé, mais au 18ème seulement lorsqu'on classe les pays au regard de la mortalité infantile !

– Le démantèlement du système de santé au Chili en 1973 avec ses conséquences désastreuses peut donner un aperçu de ce qui nous attendrait.

SOCIAL

voir "Economie" – "Chômage" – "Entreprises" – "Fonctionnaires" – "Impôts"
voir troisième partie : "Solidarité envers les plus défavorisés"
"Renforcer les solidarités en faveur des personnes âgées

"Je suis Super-Dupont, le Zorro des pauvres." Jean Marie Le Pen (1)

Coll. Fondation Jean Jaurès

Les propositions

"Permettre à beaucoup de français l'acquisition d'un portefeuille d'actions mobilières, garantie supérieure du progrès social" (PLF)

La perspective d'acquérir un portefeuille d'actions, surtout par les temps qui courent, fera chaud au coeur des français modestes quand ils sauront que, par ailleurs, le Front National préconise un ultra libéralisme qui permet aux employeurs de faire ce que bon leur semble :

– liberté totale de licenciement.
– suppression du SMIC et négociation "libre" du salaire entre l'employeur et le salarié.
– suppression des 39 heures payées 40. Il est même question d'une *"période pendant laquelle, quand les commandes le permettront, on tournera autour de 45 heures payées 40"* (DDE).
– quant à la cinquième semaine, on en *"compensera le coût en répartissant les heures qu'elle représente au cours de l'année"* (DDE).
– Le Pen est contre le Revenu Minimum d'Insertion : *"cela revient à organiser la pauvreté"* (2).

ILS ONT DIT :

– *"On nous dit que la situation économique est bonne. C'est faux. Elle est beaucoup plus fragile qu'on ne le dit. La lutte contre les bas salaires va entraîner des licenciements massifs."* (3)
– Le Pen (3) explique que les ouvriers de chez Peugeot à moins de 5000 F par mois, étaient à ses yeux fort bien payés.

– *"L'exclusion n'est pas un mal mais une nécessité"* Yvan Blot (4).

ILS ONT FAIT :

– A l'Assemblée Nationale, les députés Front National votaient entre 1986 et 1988 contre toutes les lois sociales ; ils refusèrent que soient réduites les heures de travail de nuit pour les femmes.
– Par contre, ils votèrent en faveur de toutes les dispositions favorables aux riches, aux spéculateurs, aux fraudeurs :
– suppression de l'impôt sur la fortune,
– rétablissement de l'anonymat sur l'or,
– réduction des impôts des très hauts salaires.

ILS PROPOSÈRENT :

– l'amnistie des délinquants financiers (voir "impôts").
– la libération totale du prix des médicaments.
– la limitation des possibilités de vérification des comptes des entreprises.

Il y a donc une vaste escroquerie intellectuelle à continuer à se dire défenseur des

Coll. Fondation Jean Jaurès

pauvres et des "petits". Comme l'écrit Serge Maury dans l'"Evénement du Jeudi" (5) : *"Milliardaire avec compte en Suisse, entretenu par d'autres milliardaires tel cet industriel de St Tropez (...). Un riche dirige un parti subventionné par des riches et qui ne défend que les intérêts des riches. Mépris vertigineux du peuple, des humbles."*

Références

(1) Lyon le 8 juin. Cité par Alain Rollat dans "Les hommes de l'extrême droite."
(2) "L'heure de vérité" du 27 janvier 1988.
(3) Juin 1990. Déclaration de Jean Marie Le Pen sur Europe 1.
(4) Congrès de Nice du Front National. Mai 1990.
(5) du 5 au 11 juillet 1990.

SYNDICATS

voir "Ecole"

Le Front National réclame l'abolition des *"privilèges syndicaux issus des lois Auroux et du monopole de 1945, si chers à la C.G.T. et à la C.F.D.T."*
Il ne perd pas une occasion de mettre en cause la FEN (Fédération de l'Education Nationale) comme nous le montrons dans "Ecole".
"Libérons l'école de la dictature de la FEN et de ses succursales multiples." Bruno Mégret (1).

Référence

(1) Bruno Mégret "L'impératif du renouveau".

TORTURE

"J'ai torturé parce qu'il fallait le faire."
Jean Marie Le Pen en 1962. (1)

Fondation Jean-Jaurès

Face aux accusations du "Canard Enchaîné", Le Pen niera cependant avoir torturé.

"Qu'est-ce que c'est la torture ? Où ça commence et où ça finit ? (...) Les horreurs de la guerre, tout a été dit là-dessus et il est scandaleux que l'on puisse venir insulter des combattants exécutant les ordres d'un gouvernement derrière lequel on se réfugie. Qui sont-ils donc, ceux qui osent nous juger ?" Jean Marie Le Pen (2)

Un autre responsable du Front National, J.C. Waterlot, candidat aux cantonales, ex-para, dit que *"la torture mérite d'être essayée"* (3)

Références

(1) Déclaration de Le Pen à Combat en 1962 rappelée par Le Point le 18 février 1985.

(2) "Le Pen sans bandeau." Jean Marcilly.

(3) "L'Evénement Du Jeudi" du 21 février 1985.

TOTALITARISME

voir "Liberté" – "Violence" – "Racisme" – "Police"

VIOLENCE

voir "Sécurité" – "Liberté" – "Police" – "Néo-nazis"

Depuis le début de son ascension, le Front National a été un ferment de violence : les discours de Le Pen et de ses proches conduisent inévitablement à une recrudescence des agressions racistes.

Une tactique bien rodée : susciter la violence pour parvenir au pouvoir

Actuellement, l'extrême droite officielle joue la carte du légalisme et des élections pour parvenir au pouvoir, ceci d'autant plus facilement que ses efforts ont été jusqu'ici récompensés.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

En cas de revers, de décrue durable, un risque existe :
– Une tactique bien connue dans les pays où s'est installée une dictature consiste à créer le désordre, l'insécurité, la violence pour pouvoir les récupérer en les dénonçant et proposer au peuple un pouvoir fort qui y mettra fin.

La provocation est d'ailleurs une tactique déjà utilisée localement par certains membres du Front National:

Valence - mars 1985.
Un commando d'extrême droite (dont deux membres du Front National) inscrit sur les murs de la ville des slogans "les français dehors" "Jihad islamique vaincra" pour faire monter la tension et déclencher une ratonnade de plus.

Béziers - 9 mars 1985.
Une bombe détruit "la maison des Pieds Noirs." On apprend que c'est un leader local du Front National qui a posé la bombe. Il entendait créer un climat de tension et pousser les rapatriés à voter pour le Front National.

Le choix des méthodes terroristes a d'ailleurs été fait en d'autres temps par des responsables du Front National : Pierre Sergent, député Front National de 1986 à 1988 fut responsable de l'OAS - Métropole au pire moment des attentats. Il fut condamné à mort par contumace avant d'être amnistié.
Beaucoup d'autres responsables du Front National ont eux aussi prôné la violence (voir "Libertés")
On peut noter également que des membres du Front National contribuent individuellement, dans une proportion élevée, à l'insécurité des personnes et des biens (voir "Sécurité").
Par ailleurs, le Front National s'est assuré, dans un premier temps, le service des skin-heads, pour y renoncer par la suite : ils nuisaient à l'image de marque du Front National et à son souci de respectabilité.

Le programme du Front National est générateur de violences

De nombreuses mesures provocatrices préconisées par le Front National participeraient, en cas d'accession au pouvoir, au cycle infernal violence-répression :

– Mesures anti immigrés :
Expulsions, ségrégation, suppression pour les étrangers des allocations familiales, de l'aide sociale, de l'école gratuite, rejet systématique des demandes de logement et d'emploi au profit des Français.
– Mesures anti-travailleurs : (voir "Social").
– Suppression d'aides sociales, de MJC, de postes d'éducateurs...

On imagine aisément les conséquences : se sentant confortés, les néo-nazis tien-

Fondation Jean Jaurès

draient le haut du pavé ; les crimes racistes se multiplieraient, les hordes au crâne rasé séviraient et bénéficieraient d'un certain nombre d'indulgences.
On peut être certain qu'alors, les éléments extrêmistes de la police, jusqu'ici très minoritaires, relèveraient la tête et réclameraient des moyens et des pouvoirs exceptionnels. Leurs écrits et déclarations antérieurs en témoignent. (Voir "Police").

Peut-on penser que le Front National serait prêt à répondre à cette attente, prêt à exploiter le cercle vicieux violences-répression, prêt à installer un régime totalitaire ? Nous donnons des éléments de réponses dans le chapitre "Libertés".

Coll. Fondation Jean-Jaurès

3

TRAITER LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX DONT SE NOURRIT LE FRONT NATIONAL

Coll. Fondation Jean-Jaurès

L'action du gouvernement et des élus est un élément essentiel de la lutte contre l'extrême droite.

L'AMÉLIORATION de la vie quotidienne dans les quartiers

La politique de la ville

Mise en place en 1989, la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville) a mis en oeuvre une série de programmes visant à améliorer les conditions de vie dans les villes et banlieues déshéritées. Ils concernent la prévention de la délinquance, la réhabilitation de l'habitat, la scolarisation, les aménagements urbains et les équipements sociaux, culturels ou de transports.

Ces programmes sont mis en oeuvre sur la base de "contrats de ville" et de "conventions de Développement Social des Quartiers" (DSQ).

Juillet 1990 : signature des quatre premiers contrats de ville portant sur Marseille, Saint-Dié, Saint-Nazaire et Saint-Denis-de-la-Réunion.
Les contrats de ville sont signés entre les élus et l'Etat en y associant tous les partenaires possibles. Leur approche est globale : basé sur un diagnostic précis, le contrat intègre toutes les dimensions de l'action publique : habitat, voirie et aménagements urbains, vie culturelle, action sanitaire, sociale, éducative, moyens de formation professionnelle.

La DIV a défini 400 quartiers qui feront, d'ici à 1995, l'objet d'interventions massives de l'Etat et des collectivités locales.
D'autre part, des "Conventions Ville-Habitat" doivent associer l'Etat et plusieurs communes, souvent petites ou moyennes, qui souhaitent harmoniser leur politique d'habitat et d'aménagement urbain au sein d'un même ensemble.

Enfin, en matière de prévention, la DIV a orienté son action essentiellement sur la lutte contre la délinquance et la toxicomanie, dans le cadre des Contrats d'Actions de Prévention : 35 millions en 1989 (en partie consacrés aux opérations "été" pour les jeunes des quartiers défavorisés dans 24 départements).

Coll. Fondation Jean Jaurès

La politique du gouvernement en faveur du logement social

François Mitterrand a fait du droit à l'accession à un logement décent une priorité nationale. C'est pour parvenir à cet objectif que le Gouvernement a annoncé, le 20 septembre 1989, un plan ambitieux articulé autour de trois orientations :

1. l'affirmation d'un devoir de solidarité pour tous ;
2. l'engagement d'un programme pluriannuel de logements d'insertion ;
3. le développement des garanties pour un réel droit au logement.

La loi Besson du 2 juin 1990 a rendu obligatoire, dans chaque département, un véritable plan pour le logement des plus démunis. Ces plans devraient permettre de loger les ménages à faibles ressources dans des logements à loyer peu élevé.
Un des objectifs est de réhabiliter 1 million de logements d'ici 1995.
Près de 5 milliards de francs seront consacrés en 1990 aux seuls logements des plus démunis, dont 25 % à la charge de l'Etat.

Afin de créer les conditions d'exercice d'un réel droit au logement, toute une série de mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité des différentes aides :

A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) : Au total, plus de 4 millions de personnes, dont le revenu moyen est de 1,2 fois le SMIC peuvent désormais bénéficier des A.P.L. ; le montant des prestations versées s'est élevé en 1990 à près de 50 milliards de francs (+ 3,5 milliards de francs par rapport à 1989).
Ces aides ont été ouvertes à plus de 10.000 jeunes en foyer de jeunes travailleurs ainsi qu'à plus de 10.000 jeunes bénéficiaires de l'allocation d'insertion.

P.L.A. (Prêts Locatifs Aidés) : Leur nombre est passé de 55.000 en 1989 à 65.000 en 1990, permettant ainsi une augmentation de 18 % de l'offre de logements sociaux.

Le projet de Loi de Finances pour 1991 prévoit 13,2 milliards de francs en autorisation de programme et 40,1 milliards de francs en crédits de paiement en faveur du logement social.

Par ailleurs, la loi Besson met en place un dispositif permettant de contraindre, en cas d'échec de la concertation, certaines municipalités à accepter les logements sociaux.

Quelques chiffres :
– Budget du logement social : hausse des crédits de 23 % en 1989 et de 17 % en 1990.
– Fonds Social Urbain (outil privilégié de la DIV) : plus 28 % en 1990 (quadruplement par rapport à 1988). Nouvelle hausse de 15 % en 1991 (Voir "Politique de la ville").
– Réaménagement des prêts aidés au profit des accédants à la propriété en difficulté : hausse de 80 % en 1991.

Fondation Jean-Jaurès

– Résorption de l'habitat insalubre : hausse de 25 % en 1990.
– Prime pour l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale : hausse de 110 % depuis 1988.
– Dotation destinée à la réhabilitation du parc HLM : hausse de 51 % (quasi quadruplement en 5 ans).

Concernant la politique de la ville, le gouvernement a pris un certain nombre de décisions lors du colloque "Banlieues 89" qui s'est tenu à Bron les 4 et 5 décembre 1990, puis lors du séminaire interministériel consacré à la ville le 7 décembre 1990.

4 principes doivent irriguer la politique de la ville et des banlieues pour le plan de 5 ans de rénovation des quartiers défavorisés :
– **Concentrer les efforts de l'Etat** sur les 400 quartiers les plus défavorisés
– **Veiller à organiser la diversité dans les quartiers** (vie sociale, culturelle, économique...)
– **Faire participer les habitants,** en particulier les jeunes. "Sans participation, il n'y aura pas d'identité, il n'y aura pas de dignité, il n'y aura pas de citoyenneté".
– **Parvenir à créer des emplois POUR les gens de ces quartiers.**

LES MOYENS :

Unité de commandement.

– Auprès de chaque préfet, sera nommé un fonctionnaire formé pour cela, chargé des quartiers en question, avec une petite unité de commandement et de compétence organisée, disposant d'un budget.
– Dans chaque quartier, un responsable pour l'Etat travaillera en coordination avec le chef du projet communal. La mairie, les associations d'adultes, les associations de jeunes devront s'associer au travail qu'accomplira ce responsable départemental.
– Au niveau national, nomination d'un membre du gouvernement dont le travail, à la tête d'une équipe restreinte, consistera à être l'animateur, le pourfendeur, l'avocat, l'intervenant permanent.
C'est Michel Delebarre qui a été nommé "Ministre d'Etat, Ministre de la Ville".

Remise à niveau des services publics dans ces quartiers.

– Un recensement des services qui font défaut sera réalisé. Sur cette base seront réalisés les créations de postes prioritaires ou les moyens nouveaux.
– Les fonctionnaires qui choisiront cette mission de solidarité (travailler dans ces quartiers) bénéficieront d'une carrière améliorée. Par ailleurs des formations particulières seront mises en place pour l'ensemble des agents du service public et para-public.
– Un effort supplémentaire sera engagé pour créer des terrains de sports, des lieux d'accueil pour aider au développement de projets conçus et réalisés par les jeunes eux-mêmes.

Application stricte et ferme de la loi Besson, dont l'un des objectifs majeurs est de mettre fin à la concentra-

Coll. Fondation Jean Jaurès

tion des populations défavorisées dans certains quartiers, à travers une nouvelle politique d'attribution des logements, une politique négociée dans un "protocole d'occupation du patrimoine social".

Préparation d'une loi pour la maîtrise foncière qui aura quatre dimensions principales :

– Faire entrer les objectifs de logement dans les documents d'urbanisme locaux afin d'assurer une répartition plus harmonieuse, au niveau des quartiers, des communes et des agglomérations, des différents types de logements, et d'abord du logement social ;

– Rendre obligatoire (...) la réalisation d'une certaine proportion de logements sociaux à l'occasion de tout nouveau programme d'habitat ;

– Accélérer la mise à disposition des terrains publics disponibles pour la construction de logements sociaux ;

– Permettre, au niveau des agglomérations, la création d'établissements publics fonciers capables, à travers des ressources fiscales spécifiques, de soustraire à la spéculation foncière des terrains nécessaires à la construction non seulement de logements sociaux, mais d'un habitat répondant aux besoins les plus diversifiés.

Préparation d'une loi permettant de tailler dans la dotation globale de fonctionnement des communes avec pour objectif un redéploiement et une redistribution entre les communes.

Ainsi, dès 1991, les communes urbaines les plus riches ne se verront plus garantir la même progression annuelle de la DGF que par le passé, afin d'alimenter un fonds de péréquation au profit des communes urbaines les plus pauvres.

Appel aux entreprises publiques ou privées, aux grandes et aux petites, pour la création d'emplois au bénéfice des adultes et des jeunes des quartiers dont nous parlons.

Le Ministre du travail proposera, dès le début de 1991, des aides privilégiées aux entreprises qui, dans ces 400 quartiers, embaucheront des jeunes dans le cadre du troisième plan pour l'emploi.

La politique de prévention et de sécurité

voir partie "Argumentaire", chapitre "Sécurité"

Un Etat moderne se doit de protéger les citoyens contre les agressions qui les menacent. Cette protection se traduit par une action de prévention, dont les effets sont longs à apparaître, et une action répressive agissant dans l'immédiat. L'action des socialistes, à travers les ministres qui se sont succédés, G. Defferre, J. Franceschi, P. Joxe, a toujours été guidée par le souci d'équilibrer ces

Fondation Jean-Jaurès

deux volets d'une même mission. Le Plan de Modernisation de la Police mis en place par Pierre Joxe en 1985 avait pour objectif d'améliorer la formation tout en donnant aux policiers les moyens d'effectuer leur mission avec un maximum d'efficacité.

L'accroissement des effectifs et une meilleure présence des policiers dans la ville a commencé dès 1982 :
- 8.000 policiers supplémentaires, portant les effectifs à plus de 120.000 policiers ;
- politique d'îlotage rapprochant le policier du citoyen ;
- logements pour les policiers de façon à les rapprocher de leur lieu de travail, particulièrement dans les grandes villes (+ 500 logements par an à Paris) ;
- appelés du contingents effectuant leur service comme auxiliaires de Police (3.000 par an) ;
- allégement des tâches administratives par l'informatique, de manière à libérer des fonctionnaires pour une action sur le terrain.

Des moyens budgétaires importants ont été alloués :
- dans le budget 1989 : création de 1.000 emplois d'appelés ;
- dans le budget 1990, création de 825 emplois d'appelés et de 500 emplois en vue de la constitution d'une brigade chargée de la sécurité dans les trains de banlieue ;
- dans le budget 1991, 20 % de crédits nouveaux, notamment destinés à la création de 400 emplois.

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DES POLICIERS

L'effort de formation sans précédent engagé dès 1983, se traduit par :
- un allongement de la scolarité ;
- un accroissement de la capacité de formation, grâce à la création d'une dizaine d'écoles nouvelles ;
- une amélioration du recrutement ;
- une amélioration de la qualification (Agent de Police Judiciaire), permettant un enrichissement des tâches ;
- une plus grande spécialisation ;
- une meilleure définition des missions ;
- la suppression de certaines missions non directement liées à la sécurité ;
- un équipement (véhicules, armes) et un parc immobilier totalement rénovés, la création d'une direction de la Police Scientifique et Technique.

TRAITEMENT EN PROFONDEUR DE L'INSÉCURITÉ

- action menée depuis 1983 par le CNPD (Conseil National de Prévention de la Délinquance) relayé depuis par la DIV ;
- constitution de Conseils Locaux de Prévention de la Délinquance dans toute la France ;
- constitution, en 1989, d'un Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, lieu de réflexion et laboratoire de la sécurité.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

– définition de textes clairs et équitables en matière d'immigration, de droit d'asile mais aussi de reconduite aux frontières en accord avec les pays concernés ;
– renforcement des moyens de la Police de l'Air et des Frontières ;
– constitution d'offices spécialisés dans la lutte contre la drogue, le blanchiment des narco-dollars, les trafics d'armes, etc.
– effort considérable, entrepris dès 1983, dans la lutte contre le terrorisme.

Toutes ces actions, nous les avons menées grâce à des fonctionnaires motivés et convaincus que l'Etat les considérait enfin.

Les résultats sont tangibles :
– croissance de la délinquance entre 1976 et 1981 : + 58 % ;
– réduction de la délinquance entre 1984 et 1987 : – 15 % ;
– délinquance inférieure de 28 % à celle de la Grande-Bretagne ;
– délinquance inférieure de 35 % à celle de la R.F.A. ;

L'effort d'intégration des populations immigrées

La situation sociale de nombreux immigrés les rend aptes à bénéficier de la politique générale d'intégration des plus défavorisés. Celle-ci demande cependant à être complétée par des mesures spécifiques, mesures d'accompagnement nécessaires pour supprimer les obstacles légaux, linguistiques ou autres, et faciliter l'accès au droit commun.

Des structures ont été mises en place à cet effet, et pour l'essentiel ces questions relèvent aujourd'hui de plusieurs ministères :

Le Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, de qui relève la direction de la population et des migrations, chargée d'organiser la politique de l'immigration, de mettre en oeuvre la politique d'action sociale en direction de la population étrangère et de gérer, enfin, la politique de naturalisation.

Ce ministère assure à cette fin la tutelle de deux établissements publics : l'Office des Migrations Internationales (OMI) et le Fonds d'Action Sociale (FAS).

Sont également rattachés à ce ministère, d'une part, le Conseil National des Populations Immigrées qui peut être consulté sur toutes les questions concernant les populations immigrées et, d'autre part, la délégation aux rapatriés chargée de préparer et de veiller à la mise en oeuvre des mesures de solidarité décidées par les pouvoirs publics en faveur des rapatriés.

Le Ministère de la Justice dont la direction des affaires civiles et du sceau est chargée

Fondation Jean-Jaurès

de la règlementation en matière de nationalité et compétente pour la délivrance des certificats de nationalité.

Le Ministère des Affaires Etrangères qui conduit la négociation des conventions internationales touchant au statut des étrangers en France et qui assure la tutelle de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) compétent pour l'examen des demandes d'asile.

Le Ministère de l'Intérieur qui assure le contrôle aux frontières et dont la direction des libertés publiques intervient, directement ou pour avis, dans de nombreuses procédures telles que les naturalisations et les décisions d'expulsion.

Les Ministères de l'Education Nationale et du Logement jouent également de leur côté un rôle essentiel, chacun dans leur domaine, dans la lutte contre l'exclusion des populations immigrées.

La sécurité du séjour est un élément indispensable à une politique d'intégration volontaire.

Le désir de s'intégrer dépend, de manière décisive, de la confiance de l'immigré dans son statut de résident. Vivre dans l'incertitude n'incite pas à investir, dans la société d'accueil, des années de formation linguistique ou professionnelle, ses économies... son affectivité. En 1984, le titre unique de 10 ans est mis en place et sort les immigrés de la précarité des incertitudes génératrices d'angoisses.

Cependant, pour offrir à ceux qui vivent en situation régulière cette sécurité et cette dignité auxquelles ils ont droit, une politique efficace de maîtrise des flux migratoires est nécessaire.
Les procédures d'accueil des réfugiés ne doivent pas être détournées de leur finalité. A cet égard les moyens de l'OFPRA ont été depuis le début de 1990 largement renforcés et l'examen des dossiers a été accéléré.

Une **politique scolaire** est aujourd'hui menée pour prévenir les difficultés, soutenir les élèves en difficulté et ouvrir culturellement l'école :
– Pour l'accueil des élèves non francophones : des classes spécifiques à effectifs réduits sont mises en place dans le premier et le second degrés, ainsi que des classes d'initiation dans les écoles et des classes d'accueil dans le second degré (collèges principalement).

Ces classes travaillent de plus en plus en liaison avec les classes ordinaires pour assurer l'intégration des élèves qui les fréquentent dans le cursus normal.

– Lorsque des classes ne peuvent être ouvertes (effectifs insuffisants notamment) des cours de rattrapage intégrés (dans les écoles) ou des cours supplémentaires spécifiques (dans les collèges) sont organisés.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Scolarisation pré-élémentaire :
– Ecole maternelle ouverte aux enfants étrangers comme aux autres
– Effort pour une scolarisation à deux ans dans les zones sensibles.

L'ensemble des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté (soutien scolaire, travail par groupe, soutien individualisé, études dirigées...) s'adressent évidemment aux élèves étrangers ou d'origine étrangère qui en relèvent.

De plus, la connaissance, par l'ensemble des élèves, d'éléments culturels relevant d'autres civilisations est un facteur de développement de l'ouverture d'esprit, de la tolérance et du respect mutuel.
En montrant par l'ouverture de ses contenus et supports d'enseignement qu'elle s'intéresse à tous, l'école est à même de favoriser ce développement.

La formation des personnels est aussi essentielle. La formation initiale des instituteurs prévoit un module spécifique permettant d'aborder les éléments d'information nécessaires à l'action en direction des élèves étrangers et d'origine étrangère comme en direction d'autres publics connaissant des difficultés scolaires d'origine socio-culturelle.

La création des IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) devra permettre d'étendre à tous les personnels une formation de base en ce domaine.

Les centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM) mis en place dans presque toutes les académies apportent une contribution efficace en la matière.

Une formation professionnelle et l'emploi sont bien sûr importants dans ce dispositif. En raison de discriminations dont les immigrés sont victimes, un certain nombre de mesures spécifiques ont dû être arrêtées :
– un accord, conclu le 15 janvier 1990 entre le Fonds d'Action Sociale (FAS) et le Fonds National pour l'Emploi (FNE) doit permettre d'inciter les entreprises à mettre en place des formations adaptées aux travailleurs immigrés, afin d'assurer leur maintien dans l'emploi ou, en l'absence d'autre issue, de préparer en amont un reclassement externe.
– L'objectif d'intégration des jeunes issus de l'immigration sera prioritaire dans le programme national d'animation des missions locales mis en oeuvre par la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
– De plus, dans le cadre du crédit-formation individualisé, une attention particulière sera consacrée aux jeunes issus de l'immigration de faible niveau de formation; leur accès au crédit-formation sera facilité par un coordonnateur national.

A côté de la lutte contre toute discrimination pour rendre l'attribution au LOGEMENT SOCIAL plus juste, les foyers retrouvent leur vocation d'origine : dans le

cadre de l'évolution de l'immigration de main d'oeuvre à une immigration de peuplement, **les foyers** doivent retrouver leur vocation d'origine, c'est-à-dire constituer un habitat de transition, favorisant l'intégration de populations en mutations économique et sociale, dont font partie les immigrés isolés.

Dans ce cadre, les mesures d'urgence prises dès 1990 en faveur des foyers qui présentent les caractéristiques les plus préoccupantes de suroccupation et d'urgence de réhabilitation comprendront notamment : la transformation de foyers-dortoirs en foyers traditionnels (pour la seule Ile de France, 22 foyers 5500 lits), la résorption de la suroccupation dans les foyers d'Ile de France, de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la construction de nouveaux foyers en fonction des besoins des régions.

De nouvelles mesures devraient être à leur tour engagées :

– Dans le domaine de la protection sociale, l'égalité des droits comme l'égalité des devoirs est à la base d'une intégration réussie des populations immigrées résidant régulièrement en France.

Or, dans ce domaine essentiel de la protection sociale, il subsiste des discriminations fondées sur la nationalité, par exemple : les immigrés handicapés n'ont pas droit à l'allocation handicapés, et les immigrés retraités n'ont pas droit à l'allocation supplémentaire du Fonds National Solidarité. Il convient de supprimer ces discriminations.

– L'accueil des étrangers dans l'administration française doit être amélioré en renforçant les moyens en personnel et en améliorant leur formation. Ainsi, une meilleure information des étrangers sur leurs droits et devoirs sera assurée.

– L'Islam, deuxième religion de France, doit pouvoir occuper la place qui lui revient (voir argumentaire : "Islam").

En conclusion, nous devons fermement refuser que l'on enferme qui que ce soit dans sa différence et que l'on en profite pour briser l'universalité de la loi. Nous ne mettrons pas en exergue les différences avant les ressemblances. Ces mesures doivent au contraire permettre aux immigrés de bénéficier des régimes de droit commun après avoir surmonté leurs handicaps.

Ceci ne doit pas nous conduire à occulter l'apport culturel de ces populations. Les cultures d'origine ont apporté des éléments nouveaux, elles se sont modifiées elles-mêmes, ont transformé notre société en l'enrichissant.

Les actions menées par des municipalités socialistes. Des résultats :

Les discours d'exclusion du Front National, la xénophobie, le racisme, font peser sur la société française dans son ensemble, et sur les communautés d'origi-

Coll. Fondation Jean Jaurès

ne étrangère en particulier, un grave danger. Ils favorisent le sentiment que l'intégration est un leurre et poussent les jeunes d'origine maghrébine à se replier en leur laissant penser que "la France" ne sera jamais disposée à les accepter. Ces discours, ces imprécations, font sauter des tabous, arment les bras des "tontons flingueurs" et provoquent en réaction les phénomènes de "bandes" ethniques ou de refuge dans la religion, vécue comme dernier recours.

Le combat contre le F.N., le racisme et pour l'intégration des communautés minoritaires est l'affaire de la communauté nationale tout entière; mais le Parti Socialiste, ses fédérations, ses élus locaux, chacun de ses militants doivent être à la pointe de cet enjeu de société.

LES MAIRIES SOCIALISTES ŒUVRENT DANS CE SENS :

Opérations destinées à améliorer les conditions de vie dans certains quartiers difficiles et à favoriser la participation des habitants.

Un document édité par la DIV fait le point sur un certain nombre d'actions :

• BÉTHUNE :

Il s'agit de transformer l'image sociale du quartier du Mont-Liébaut en accueillant de nouvelles activités économiques et éducatives axées sur les technologies de communication les plus modernes.

• TYPES D'ACTIONS :

– Transformation d'usage de certains logements pour accueillir sociétés, administrations et commerces ; implantation de la D.D.E. et d'une pépinière d'entreprises.

– Réhabilitation de la totalité du parc HLM et construction d'un nouveau programme locatif en maisons individuelles constituant le nouveau centre du quartier.

– Insertion des jeunes, des femmes seules, des chômeurs grâce à la création d'une régie de quartier.

– Mise en place d'innovations pédagogiques : création de la maison de la petite enfance, décentralisation de la bibliothèque...

• RÉSULTATS :

Le changement de l'image du quartier du Mont Liébaut, entrepris fin 1984, se traduit par un excédent des demandes de logements par rapport à l'offre sans que l'équilibre social du quartier ait été modifié au détriment des plus défavorisés. De quartier défavorisé, Mont Liébaut est en train de se transformer en pôle d'excellence.

• MANTES LA JOLIE :

L'accumulation des problèmes liés à la taille, aux caractéristiques de la population et à des difficultés financières, font du quartier du Val Fourré un site confronté à d'importantes difficultés sociales.

• TYPES D'ACTIONS :

– 70 % des logements réhabilités.

– Aménagement des espaces extérieurs, de locaux de proximité.

Fondation Jean Jaurès

– Actions de formation et d'aide à la création d'emplois.
– Mise en oeuvre d'une régie de quartier.
– Action de développement de l'expression culturelle (Big Bang Banlieue, Nuits de l'Eté).
– Politique de prévention (été sous chapiteau).

• RÉSULTATS :

Malgré les importants efforts entrepris, les difficultés restent prégnantes, notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces verts, l'aménagement des locaux, et les actions destinées à lutter contre le chômage. Mais la réflexion entamée sur les problèmes de répartition des logements semble porter ses fruits.
Notons également que Mantes a su intégrer parfaitement la mosquée au paysage de la commune.

• LES MUREAUX :

Les Mureaux logent les ouvriers de Renault, Français, Africains, Portugais, Maghrébins, une population dont la vie est étroitement liée à l'évolution de la politique d'embauche et d'emploi de Renault. Au delà des différences culturelles et des modes de vie, ces quartiers se caractérisent par une population jeune, un fort taux de chômage, la dégradation du bâti.
Un projet de développement social, économique et urbain a été mis en place avec pour point fort la concertation entre les acteurs concernés par la vie de quartier.

• TYPES D'ACTIONS :

Ce projet a donné lieu à des actions de collaboration notamment entre les groupes d'enseignants, les éducateurs de maisons de quartier et les membres des associations. Un exemple : en 1990, les enfants d'une cité ont réalisé un travail de recherche à l'école sur leurs origines à travers des interviews de leurs parents. Le résultat a été présenté dans la maison de quartier et au pied des immeubles. Une action qui a permis de démontrer aux parents que l'intégration ne veut pas dire perte de mémoire.
Un spectacle a également été monté pendant un an par les jeunes avec un chorégraphe professionnel.
Le souci de répondre aux préoccupations des habitants tout en les faisant participer aux décisions a donné naissance à un secteur spécifique "vie quotidienne". Celui-ci s'est doté d'outils et de méthode : un diagnostic social global, des commissions extra-municipales sur chaque quartier pour recenser les besoins et les attentes des habitants (logement, commerce, sécurité...), des groupes de travail inter-quartier pour développer un projet de ville.

• RÉSULTATS :

Une population qui reconquiert progressivement son "droit de cité".

• POITIERS :

Le quartier des Trois Cités se dépeuple : population jeune, taux de chômage élevé, autant de constats qui ont amené à l'élaboration d'un projet D.S.Q. Un accent particu-

Coll. Fondation Léo Lagrange

lier est mis sur le développement économique favorisant les initiatives locales, la lutte contre les handicaps sociaux, mais aussi l'amélioration des conditions d'habitat.

• TYPES D'ACTIONS :

– 62 % des logements réhabilités. D'ici 1993, le programme vise à réhabiliter l'ensemble du parc de logements.

– Création d'un coeur de quartier : aménagement d'une place centrale, construction d'un centre administratif et extension du centre commercial existant.

– Actions socio-économiques : création d'un club d'investissement pour adultes et d'une boutique de gestion, organisation de la fête annuelle de la photo.

– Aide à l'insertion professionnelle par la création d'entreprises :

– Création d'une entreprise d'insertion, employant une dizaine de personnes à la réhabilitation d'immeubles, caves, cages d'escalier de l'office d'HLM de Poitiers. Depuis un an, création d'une régie de services de proximité (10 femmes environ).

– Création d'un atelier de fabrication de jouets en bois et, par là même, de six emplois pour les jeunes du quartier.

– Implantation d'une entreprise commercialisant des produits gastronomiques.

– Création de 20 jardins familiaux, spectacle théâtral sur la mémoire du quartier réalisé par les habitants, agrandissement du gymnase...

• RÉSULTATS :

L'image du quartier des Trois Cités a été valorisée grâce à cette dynamique économique qui permet aux habitants de vivre dans une cité active.

• **ROMANS :**

Le quartier de la Monnaie est isolé du centre ancien. En 1982, la dégradation urbaine et sociale aboutit à une flambée de violence : attentats sur le lieu de culte musulman et sur le centre commercial.

D'un quartier qui n'avait qu'une seule fonction, le logement, il fallait faire un lieu de vie.

• TYPES D'ACTIONS :

Mise en place d'un ensemble d'actions sociales, culturelles et sportives en direction des familles et population les plus défavorisées.

Création de lieux de vie comme des appartements de voisinage, des cafés de femmes ou de jeunes.

Réalisation d'un projet urbain d'ensemble qui réintègre le quartier à la ville. Ce projet repose sur :

– La réhabilitation massive des logements et le réaménagement des espaces extérieurs.

– La transformation d'usage de certains appartements en pied d'immeuble pour amener sur le quartier services et équipements et donc y attirer une population nouvelle.

– La revitalisation économique du quartier avec la reconstruction en son coeur d'un centre commercial.

– Le réaménagement des voiries pour multiplier les entrées et sorties du quartier et faire de la route nationale qui borde la Monnaie, un boulevard urbain.

Collection Jean Jaurès

– Toutes ces actions ont été accompagnées par un programme de communication interne et externe : mise en place d'une antenne HLM sur le quartier pour une gestion rapprochée du logement, création d'un journal interne "Hep, votre monnaie", lancement d'une campagne de publicité pour lutter contre la vacance des logements.

• RÉSULTATS :

Le quartier réintègre la ville et son paysage. Il change d'image et s'ouvre vers l'extérieur. Aujourd'hui, il n'y a plus de logements vacants dans la partie réhabilitée de la Monnaie. Les habitants des autres quartiers de la ville y viennent volontiers lorsqu'on propose un logement.

• CREIL & CRÉTEIL :

Favoriser la participation des habitants.

Il s'agit, pour les décideurs locaux, de favoriser le partenariat et la participation des habitants dans les quartiers où les problèmes d'intégration, d'insertion économique, de délinquance juvénile et d'illettrisme sont prégnants.

• TYPES D'ACTIONS :

A CREIL :

Création d'un restaurant interculturel, lieu collectif et populaire, tenu par six femmes du quartier. L'objectif : permettre à des femmes exclues du circuit économique de trouver un emploi. Le restaurant fait également office de traiteur à l'occasion d'événements, telle la Fête des Associations.

A CRÉTEIL :

Création de l'association "Drogues et Société". Plusieurs actions de lutte contre la toxicomanie sont entreprises dans ce cadre

– Un groupe de jeunes sensibilisés aux problèmes de toxicomanie, fonde le "collectif PARE" (Prévenir Autrement et Réfléchir ensemble), destiné à relayer l'information sur la prévention du sida et sur la lutte contre la drogue auprès des jeunes de Créteil.

– Un "Groupe Parents", rassemblant une centaine de parents confrontés à la toxicomanie de leurs enfants, se réunit dans un but de soutien et d'information.

– Un groupe de membres de l'association travaille également à l'écoute des demandes formulées par les habitants d'un quartier défavorisé.

– Un service d'accueil des toxicomanes a été mis en place.

• RÉSULTATS :

Les initiatives locales de partenariat associatif aboutissent à la réalisation de véritables actions d'intégration, d'aide et de prévention tout en permettant aux populations concernées de s'impliquer pleinement dans la résolution des problèmes.

De nombreuses autres communes ont pris des initiatives comparables :

• MULHOUSE :

Ville-frontière, elle compte aujourd'hui 20 % d'étrangers, notamment de Turcs et

Coll. Fondation Jean Jaurès

s'est trouvée confrontée à de nombreux problèmes : exploitation de cette communauté par des marchands de sommeil et des employeurs clandestins, difficulté d'établir le dialogue, nécessité de résorber les ghettos. Les actions menées :
– immeubles vétustes rachetés, rénovés par la ville ou rétrocédés aux HLM.
– mise en place d'un "médiateur" d'origine turque avec pour objectif d'établir le dialogue.
– création d'une régie de quartier, sorte d'entreprise composée d'habitants du quartier.

• **GRAULHET :**
Activités périscolaires, insertion des jeunes immigrés.

• **VALENCE :**
Prévention de la délinquance.

• **HÉROUVILLE ST CLAIR :**
Action globale sur le tissu urbain...

Elections de **Conseils Associés** à Mons en Baroeul (dès 86), à Hérouville, aux Ullis, à Longjumeau le 18 novembre 1990. Ces initiatives vont dans le sens des directives du Bureau Exécutif du Parti Socialiste.

Les maires de Roanne, de Neuilly-sur-Marne ont su "gérer avec doigté" les meurtres de jeunes Beurs sur le territoire de leur commune et instaurer le dialogue avec les familles et les amis de ces jeunes, victimes de l'intolérance, en leur apportant également aide morale et financière.

Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive mais de quelques exemples témoignant que l'Etat et les municipalités socialistes n'ont pas attendu les violences dans les banlieues pour prendre en compte les problèmes d'intégration et les difficultés de vie dans les quartiers périphériques.

L'ACTION DES FÉDÉRATIONS :

Beaucoup de fédérations socialistes ont, elles aussi, pris des initiatives : Elles cherchent à innover, invitent leurs militants à s'investir, organisent des débats, des colloques... publient des journaux, des argumentaires. Les exemples sont nombreux : à Angers, une exposition retraçant l'histoire de l'immigration; à Paris, un "couscous républicain" ; à Avignon, à Valence, des tables rondes où sont invités des représentants nationaux...

La fédération de Seine Saint Denis organisait ainsi le 27 octobre 1990, des "Assises fédérales" sur le thème : "Réussir l'intégration", après avoir envoyé un questionnaire à ses différentes sections et à chacun de ses militants.
Les sections de leur côté débattent et planchent actuellement sur les questions relatives à l'action DSQ.
Les militants doivent être associés étroitement car, s'il est un thème mobilisateur, c'est bien celui de la lutte contre le F.N. et le racisme. Leur rôle de vecteurs des propositions socialistes auprès de la population des quartiers dans lesquels ils vivent, est essentiel...

Fondation Jean-Jaurès

Cependant, rien de durable en matière d'intégration ne pourra se faire sans **les associations de jeunes issus de l'immigration ou d'immigrés.** Elles doivent être reconnues comme partenaires et interlocuteurs et un nécessaire effort doit être fait afin que des subventions équitables leur permettent de sortir de la précarité (bénévolat, besoins en matériel, locaux etc.).

Partout où ces associations existent, les élus locaux, les travailleurs sociaux, les sections du Parti doivent, en respectant l'autonomie et l'indépendance de chacun, les associer aux opérations DSQ, aux décisions concernant la vie quotidienne mais aussi prendre en compte leurs propositions et leurs revendications.

On a vu à travers les récents incidents dans les banlieues à l'automne 1990, à quel point le manque d'interlocuteur, de médiateur reconnu par la jeunesse, s'est cruellement fait sentir.
Ces associations ont un rôle moteur à jouer dans de nombreux domaines : formation, alphabétisation, émancipation de la femme, intégration par le sport, lutte contre l'échec scolaire, combat contre le racisme, participation à la vie locale et, de plus en plus, à la vie politique.

Ni associations alibis, ni récupération, mais au contraire instruments d'un dialogue passant par la reconnaissance et le respect mutuel.

DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES : l'emploi, l'éducation-formation :

La politique de l'emploi et la lutte contre le chômage

La lutte pour l'emploi est la première des priorités du Gouvernement, le chômage étant la première des inégalités sociales. La politique menée depuis juin 1988 à travers les trois plans pour l'emploi élaborés par Jean Pierre Soisson est fondée sur les orientations suivantes :

FAIRE PRÉVALOIR UNE LOGIQUE DE TRAITEMENT ÉCONOMIQUE DU CHÔMAGE

Allégement du coût du travail :
– exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour le premier salarié embauché : en 1989, 25.000 emplois nets créés ;

Collection Fondation Jean Jaurès

– déplafonnement et allégement des cotisations de Sécurité Sociale au titre des prestations familiales et, dans le cadre du 3ème Plan, au titre des cotisations "accidents du travail".

Soutien à l'effort d'investissement des entreprises :

– baisse de l'Impôt sur les Sociétés, sur les bénéfices non distribués ;

– plafonnement de la Taxe Professionnelle, etc.

Encouragement à la gestion prévisionnelle de l'emploi et à la "modernisation négociée" : pour inciter les entreprises à accomplir une démarche de prévention de leurs difficultés de gestion.

Accompagnement du développement économique local :

– promotion des initiatives locales pour l'emploi visant, pour l'essentiel, au soutien de la création ou de la reprise d'entreprises ;

– mesures prises afin d'améliorer le régime d'aide à la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi : 54.000 bénéficiaires en 1989 (même chiffre attendu pour 1990) ;

– rétablissement d'une dotation budgétaire en faveur des entreprises d'insertion (supprimée par J. Chirac).

Politique d'encouragement à l'aménagement et à la réduction de la durée du temps de travail, parallèlement à l'augmentation de la durée d'utilisation des équipements.

SIMPLIFICATION DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET AMÉLIORATION DU STATUT JURIDIQUE DE LEURS BÉNÉFICIAIRES

Simplification :

– contrat emploi-solidarité substitué au TUC et au PIL ;

– contrat de retour à l'emploi.

Amélioration :

– l'accord national interprofessionnel du 24 octobre 1988 repris par la Loi du 13 janvier 1989 portant diverses mesures d'ordre social a moralisé le recours au SIVP.
Les SIVP sont passés, en deux ans, de 240.000 à 40.000 ;

– les contrats emploi-solidarité et les contrats de retour à l'emploi sont des contrats de travail ;

– les contrats emploi-solidarité sont rémunérés au niveau du SMIC.

CONCENTRATION DES EFFORTS SUR LES PERSONNES QUI CONNAISSENT LES PLUS GRAVES SITUATIONS D'EXCLUSION

1. demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans à l'A.N.P.E. ;
2. bénéficiaires du R.M.I. ;
3. demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

Au cours des huit premiers mois de 1990, 27.000 personnes ont bénéficié de contrats de retour à l'emploi.

Contribution Jean-Jaurès

134.000 personnes ont bénéficié, au cours du premier semestre 1990, d'un suivi personnalisé de la part de l'A.N.P.E. (l'objectif pour 1990 est de 200.000).

L'exonération des charges patronales est sans limite de durée pour l'embauche d'un chômeur de longue durée âgé de plus de 50 ans.

DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 1991, les crédits de formation professionnelle et d'insertion sur le marché du travail dépassent 38 milliards de francs (+ 8 % par rapport à 1990).

– Le développement du crédit formation est poursuivi (voir "Education" – "Formation").
– Afin d'encourager la formation dans les petites entreprises, le crédit d'impôt-formation sera porté de 25 à 35 % pour les entreprises de moins de 50 salariés.

BILAN DE LA POLITIQUE MENÉE DEPUIS 1988

Création d'emplois :
– En 1988, 210.000 emplois nets créés,
– En 1989, 280.000 (dont 35.000 dans l'industrie).

La progression des effectifs s'appuie sur des emplois plus stables : sur 266.000 créations nettes, hors SIVP et intérimaires, 243.000 CDI (contrats à durée indéterminée) et 23.000 contrats à durée limitée.
Les créations d'emplois stables ont atteint un niveau deux fois supérieur à celui atteint en 1988 (perte en 1987).

Chômage :
– Moins 12.300 en 1987.
(taux de chômage 10,3 %),
– Moins 30.800 en 1988.
(taux de chômage 9,8 %),
– Moins 60.000 en 1989.
(taux de chômage 9,4 %).

Le taux de chômage des moins de 25 ans a diminué de 8,6 % en 1988 et, à nouveau, en 1989.

Le nombre de chômeurs âgés de plus de 50 ans a diminué de 5 % en 1989.

L'écart entre création d'emplois et réduction du chômage résulte du dynamisme de la démographie française (160.000 actifs supplémentaires chaque année) ainsi que du retour vers l'activité de personnes en âge de travailler qui s'étaient auparavant découragées.

Education-formation

L'un des principaux phénomènes sociaux dont se nourrit le Front National est, on le sait, l'exclusion. Or, cette exclusion commence très tôt, dès l'école.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Elle commence avec la vie difficile dans les collèges et lycées de banlieues, avec les classes surchargées, avec la violence et le mal-vivre. Elle commence avec l'échec scolaire qui sélectionne très tôt les exclus du système.

Les filières professionnelles demeurent encore trop souvent des formations "parking" sans débouchés. Dans les banlieues, le taux de retards à l'entrée en cours moyen ou en sixième est parfois supérieur à 50 %. Un élève qui redouble dès l'école primaire a peu de chances d'arriver à la fin du cycle scolaire traditionnel. Ces exclus précoces alimenteront le rang des délinquants, des chômeurs, des RMIstes futurs ou, dans le meilleur des cas, ils pourront se raccrocher aux branches fragiles des petits boulots, des stages, des emplois non qualifiés et non gratifiants, sans aucune perspective de progression sociale.

Dans les "quartiers à problème", le Front National se nourrit beaucoup de l'exacerbation quotidienne de la population face à ces jeunes marginalisés par l'école.

Pour lutter contre cette exclusion de la jeunesse défavorisée il faut, nous l'avons vu, mener une politique d'amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers, lutter contre la délinquance et la drogue, mener des politiques municipales efficaces ; mais surtout, il faut mener des efforts considérables en matière de formation et d'éducation, ce que les gouvernements socialistes ont fait. Mais le retard acumulé dans ce domaine était tel que cet immense effort n'a pas suffi à enrayer le malaise.

LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Quelques chiffres sont éloquents pour mesurer l'effort budgétaire du gouvernement actuel au regard de ce qu'avait fait René Monory (Ministre de l'Education Nationale sous le gouvernement de M. Chirac) :

	Emplois d'instituteurs	Emplois d'ATOS	Emplois créés	Budget	Bourses
2 ans de gouvernement Chirac avec René Monory à l'Education Nationale	800 emplois supprimés	1922 emplois supprimés	1510	hausse de 6 %	Stagnation
2 ans de gouvernement Rocard avec Lionel Jospin à l'Education Nationale	1300 emplois créés	1110 emplois créés + 1000 en nov 90	22710	hausse de 14,2 %	hausse de 9,3 %

Coll. Fondation Jean Jaurès

Le budget de l'Education Nationale devient en 1990 le premier budget de l'Etat avec 10.600 créations d'emplois dans le scolaire (et 13.500 emplois au total avec le supérieur). Il le reste en 1991. Par ailleurs, le plan d'urgence pour les lycées proposé par Lionel Jospin en novembre 1990 consacre 4,5 milliards supplémentaires à l'Education Nationale.

LA LOI D'ORIENTATION ET SA MISE EN ŒUVRE : L'ÉLÈVE AU CŒUR DE L'ACTE ÉDUCATIF

La rénovation du secteur public éducatif, à travers la loi d'orientation présentée par Lionel Jospin, s'appuie sur de véritables outils de changement centrés sur l'élève :

– limitation des redoublements par une organisation de l'enseignement en cycles pluri-annuels,

– respect des rythmes d'apprentissage de chaque jeune,

– révision des programmes (enseignement de l'instruction civique, revalorisation de l'histoire, celle-ci étant aussi un moyen de lutter contre l'extrême droite),

– projet d'établissement,

– projet d'orientation scolaire et professionnelle, transformant l'orientation-sanction en orientation-conseil,

– redéfinition des rythmes scolaires,

– reconnaissance des droits des élèves ; il s'agit de faire de l'élève un citoyen (cf plan d'urgence de Lionel Jospin proposé en novembre 1990).

C'est à partir de l'élève et par lui que s'organise le système scolaire éducatif, et non l'inverse.

DÉCLOISONNER POUR INTÉGRER

L'école constitue le pivot principal de la lutte contre les inégalités de la société. Elle doit s'ouvrir toujours davantage vers ceux qui, issus de milieux sociaux et cuturels défavorisés, n'ont pas la chance d'être encadrés dans leur scolarité. La décentralisation et la déconcentration doivent permettre de trouver les solutions les mieux adaptées pour vaincre les difficultés liées à des problèmes d'urbanisme, de mode de vie ou d'emploi. Les socialistes veulent engager l'école à poursuivre, en coopération avec les familles, les associations, les autorités locales, les entreprises et diverses institutions, une politique coordonnée d'intégration. L'action qui est menée dans les ZEP va totalement dans ce sens. (Les ZEP, Zones d'Education Prioritaire, créées en 1981, disposent de moyens spécifiques pour faire face aux problèmes posés par un public scolaire défavorisé).

PLAN D'URGENCE ET DE RÉNOVATION DES LYCÉES ADOPTÉ LE 14 NOVEMBRE 1990

Création d'un fonds de rénovation des lycées. Destiné à la réhabilitation et au gros entretien des établissements, il sera doté de 4 milliards de francs, répartis à raison de 2 milliards de prêts bonifiés et 2

Coll. Fondation Jean Jaurès

milliards de crédits budgétaires. Cet effort s'ajoute à celui déjà prévu par les régions.

Le gouvernement dégage des crédits d'un montant de 500 millions de francs soumis à la concertation. Ceux-ci permettront :
– de doter divers fonds destinés à la vie lycéenne, dont certains gérés directement par les élèves, pour rémunérer des animateurs extérieurs et pour financer des innovations pédagogiques ;
– d'achever et de renforcer le réseau des centres de documentation et d'information (CDI) dans les lycées et les lycées professionnels ;
– de renforcer le soutien pédagogique ;
– d'améliorer la sécurité du travail dans les ateliers des établissements.

Elaboration d'un plan pluriannuel de recrutement des personnels enseignants.

Amélioration de la vie quotidienne dans les établissements en favorisant l'expression des lycéens.
– Par exemple, un décret permettra de définir les droits et les devoirs des lycéens.
– Mise en place d'un Conseil de la vie lycéenne dans chaque académie.
– Rénovation des règles de fonctionnement des foyers socio-éducatifs.
– Instauration d'une carte de lycéen.

Réforme du contenu des programmes sur la base des travaux menés depuis deux ans par le Conseil National des Programmes.

Toutes ces mesures font donc l'objet d'une vaste concertation à tous les niveaux, et le Ministère de l'Education Nationale fera le bilan des mesures de déconcentration mises en oeuvre.

LE CRÉDIT FORMATION

La loi du 8 février 1989 présentée par André Laignel institue le "Crédit-Formation".

De quoi s'agit-il?

Il s'agit d'affirmer le devoir de la société de donner à chacun un certain niveau de formation générale et professionnelle et, parallèlement, le droit de tout citoyen à compléter sa formation, à toute étape de son existence, pour atteindre ce niveau.
Le bénéficiaire du crédit-formation disposera d'un crédit en temps et en rémunération qui lui permettra d'acquérir la formation et la qualification dont il n'a pas été doté à l'issue de la formation initiale.

Un itinéraire de formation est construit en vue de permettre à un jeune d'accéder à la certification de cette qualification.

Dans un premier temps, cette formule s'adressait aux 16-25 ans ayant quitté le système scolaire. Depuis le 7 mars 1990, il y a eu une réévaluation et une extension de ce crédit-formation. François Mitterrand, qui a tenu à souligner l'importance qu'il attachait à cette grande réforme, a annoncé que "l'objectif des 100.000

Fondation Jean Jaurès

bénéficiaires du crédit-formation doit être porté à 200.000 par an et étendu aux salariés, aux agriculteurs et aux chômeurs".

Le dispositif a connu un réel succès, même si le démarrage fut lent. Ainsi, au 15 février 1990, 160.000 jeunes ont contacté la structure d'accueil dont ils relèvent ; 65.000 bilans ont été réalisés et 60.000 engagements ont été signés. Par ailleurs, le Secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, Robert Chapuis, a souhaité explorer toutes les voies d'accès au diplôme professionnel pouvant être offertes au sein même du secteur éducatif.

LE RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

L'illettrisme n'affecte pas aujourd'hui une proportion plus grande de la population qu'autrefois ; mais les conséquences sociales qu'il entraîne pour chaque individu sont, de nos jours, autrement plus redoutables.

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à offrir, par la formation professionnelle continue, une deuxième chance aux illettrés :

– mesures financières avec une hausse des crédits de formation consacrés à l'illettrisme,

– par ailleurs, certaines priorités ont été annoncées en matière de formation. Les grands programmes nationaux de formation seront désormais ouverts aux illettrés et leur qualité sera renforcée ; les préfets de région devront leur réserver 10 % des places. Au total, quelque trois millions d'heures de formation nouvelles seront affectées à la formation et à la "mise à niveau".

Cette lutte passe également par une coopération plus étroite avec le ministère de la défense.

Une action en direction des détenus et des jeunes pris en charge par l'éducation surveillée devrait être menée en collaboration avec le ministère de la justice.

SOLIDARITÉ
envers les plus défavorisés

Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

La loi instaurant le RMI a été adoptée à l'unanimité le 1er décembre 1988 sur proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité, Claude Evin.

Fondation Jean-Jaurès

Cette mesure, préconisée par les socialistes depuis le Congrès de Toulouse, représente un immense pas en avant dans le sens de la solidarité nationale à l'égard des plus démunis.
Cette loi leur ouvre des droits et permet d'agir en profondeur pour créer les conditions de leur réinsertion dans la vie sociale.

OUVERTURE DU DROIT :

Toute personne résidant en France, âgée de plus de 25 ans ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants, dont les ressources sont inférieures au montant du RMI, a droit à une allocation différentielle entre celui-ci et le montant de ses ressources, si elle s'engage à participer aux actions ou activités définies dans son contrat. Les étrangers, titulaires de la carte de résident ou de la carte de séjour et de travail de trois ans ou d'un titre équivalent, peuvent bénéficier du RMI.

LA COUVERTURE SOCIALE...

...est assurée au bénéficiaire si celui-ci ne relève pas d'un régime obligatoire d'assurance maladie-maternité. La loi attribue à tous les allocataires du RMI le droit à l'allocation de logement social.

MONTANT DE L'ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE

Lors de sa mise en place, le RMI s'élevait à :
2 000 F pour une personne seule ;
3 000 F pour un couple ;
3 600 F pour un couple avec 1 enfant ;
4 200 F pour un couple avec 2 enfants ;
4 800 F pour un couple avec 3 enfants.

UN OBJECTIF ESSENTIEL : L'INSERTION

- Le contrat d'insertion. Dans les mois qui suivent la mise en paiement du RMI, il est établi un contrat entre, d'une part, le bénéficiaire et d'autre part, l'organisme payeur et la commission locale d'insertion qui font des propositions adaptées à chacun.

Le but est de pouvoir fournir un nombre croissant d'activités correspondant aux besoins des bénéficiaires.

Ces programmes engagent une politique d'insertion dans tous les domaines où les bénéficiaires vivent leur exclusion: logement insalubre, absence d'emploi, déficit de formation, santé précaire ou marginalisation dans la cité.

LE BILAN DU REVENU MINIMUM D'INSERTION DEUX ANS APRÈS

1. Depuis sa création, le RMI a bénéficié à 700 000 foyers dont 100 000 dans les départements d'outre-mer, regroupant au total 1 500 000 personnes.
Sur deux ans, 200 000 allocataires sont sortis du dispositif en métropole.
Dans leur grande majorité, les bénéficiaires sont des personnes jeunes, isolées et sans enfant.

Fondation Jean Jaurès

Le RMI, auquel l'Etat a consacré 10 milliards de Francs, continue ainsi de répondre à un profond besoin de solidarité.

2. L'attribution d'un RMI n' a cependant de sens que s'il est accompagné de mesures d'insertion destinées à s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion économique et sociale.
A cette fin, 300 000 contrats individuels d'insertion ont été conclus avec les bénéficiaires du RMI. La proportion de bénéficiaires du RMI qui ont conclu un contrat d'insertion est de 38 %.
En 1990, 120 000 personnes ont accédé à un emploi ou à un stage d'insertion professionnelle.

Un tiers des personnes qui, en métropole, ont bénéficié du RMI depuis sa création ont cessé de le percevoir en raison, dans la grande majorité des cas, de la reprise d'une activité professionnelle ou de l'entrée dans un stage de formation.

Renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées

La politique du gouvernement concernant l'aide aux personnes âgées s'oriente autour de trois axes majeurs :
– encourager la solidarité familiale,
– accroître l'effort en faveur du maintien à domicile,
– améliorer la protection et la prise en charge des personnes résidant dans les établissements.
Les personnes âgées de plus de 70 ans qui emploient une aide à domicile pendant 60 heures au moins par mois seront exonérées des cotisations patronales de sécurité sociale, même lorsqu'elles vivent avec les membres de leur famille.
Celles qui sont hébergées chez leurs enfants et recourent à une aide à domicile pourront bénéficier, au titre de l'impôt sur le revenu, d'une réduction de 25 % sur une somme maximum de 13.000 F. En outre, celle-ci sera cumulable avec une réduction identique sur les frais d'hébergement, lorsque dans un couple âgé l'un des conjoints emploie une aide à domicile et l'autre est hébergé dans un établissement médicalisé.
Concernant le maintien à domicile, le Gouvernement a choisi d'accroître les crédits consacrés à l'aide ménagère et de prévoir une somme de 30 millions de Francs pour développer les actions innovantes (garde à domicile par exemple). Avec un total de 63 millions d'heures par an, l'aide ménagère touche plus de 500.000 personnes. Le nombre de communes dépourvues d'un service d'aide ménagère a fortement diminué en 10 ans.
Autre nécessité : étendre les capacités d'accueil en établissement pour personnes dépendantes.
La transformation et la modernisation des hospices se poursuit. Une réforme d'ensemble de la tarification des établissements accueillant des personnes âgées sera élaborée en même temps que la réforme hospitalière.

Coll. Fondation Jean Jaurès

L'aide ponctuelle aux agriculteurs en difficulté

La situation de l'agriculture est caractérisée par une grande inégalité entre les exploitations. Ainsi 80% des subventions sont adressées à 20% des exploitants agricoles.

Henri Nallet, alors Ministre de l'agriculture, a présenté le 26 septembre 1990 un plan d'aide aux agriculteurs en situation difficile.

Il a décidé de lancer un programme d'actions structurantes, avec le concours du Crédit Agricole et de fonds interprofessionnels.

Objectif : s'attaquer aux causes profondes de la fragilité excessive de certaines exploitations et filières de production. Les mesures les plus significatives portent sur le réexamen de l'endettement des exploitations fragiles.

La distribution de ces aides se fera de manière décentralisée et en association avec les organisations professionnelles agricoles.

Par ailleurs, afin de venir en aide aux agriculteurs confrontés à d'importants retards de cotisations sociales, la Mutualité sociale agricole débloquera 300 Millions de F. pour permettre l'étalement du paiement de cotisations sociales, voire, dans certains cas, l'abandon partiel de créances. Le programme d'aide prévoit également des mesures en faveur des agriculteurs de plus de 55 ans qui, de par leur situation financière, sont dans l'impossibilité de poursuivre leur activité. En liaison avec les professionnels concernés, le ministère de l'agriculture a pris également certaines mesures en faveur des filières de production.

En dehors de ces aides financières, le gouvernement veillera à ce que toutes les dispositions soient prises dans le cadre communautaire pour pallier les difficultés rencontrées par les producteurs français. De même, il s'est engagé à accélérer la réforme des cotisations sociales agricoles mise en place par la loi du 26 janvier 1990 et à modifier le régime d'indemnisation des calamités agricoles par un projet de loi permettant la simplification des procédures et le paiement plus rapide des indemnités.

Le surendettement des particuliers

Le gouvernement, sous l'impulsion de Véronique Neiertz, Secrétaire d'Etat chargée de la consommation, a mis en place un dispositif pour lutter contre un phénomène qui touche avant tout les personnes disposant de moyens modestes : le surendettement. Ce dispositif est destiné à responsabiliser les prêteurs et les emprunteurs.

Cette loi s'attache à organiser un cadre approprié au traitement du surendettement des ménages.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Premier aspect de ce dispositif "curatif" : la création de commissions départementales de conciliation. Présidées par les préfets, elles réunissent des représentants des différentes administrations concernées (TPG, Représentant local de la Banque de France...) mais également des représentants des associations de consommateurs et professionnels compétents en matière de crédit. Leur mission consiste, dans un premier temps, à dresser un bilan de la situation de l'endettement d'un débiteur puis, dans un deuxième temps, à tenter de concilier les différentes parties afin d'aboutir à un plan de remboursement tenant compte des capacités réelles de financement de la personne endettée. A ce titre, les commissions de conciliation pourront notamment recommander des mesures d'allègement et d'étalement d'une dette ou l'octroi de prêts de consolidation.

Deuxième aspect majeur : ce dispositif introduit une procédure judiciaire permettant au juge d'instance d'appréhender globalement la situation d'un emprunteur et non plus dette par dette ou créancier par créancier. Grâce à cette nouvelle procédure, le juge pourra soit chercher à concilier les différentes parties (ce qui suspend les poursuites individuelles engagées par les créanciers), soit décider lui-même d'un réaménagement de la dette.
Ce dispositif comporte aussi différentes mesures d'ordre préventif dans le domaine du crédit à la consommation et du crédit immobilier.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

4

BIBLIOGRAPHIE

Coll. Fondation Jean Jaurès

REVUES ET RAPPORTS

– Rapport de Madeleine REBERIOUX (LDH) *"L'extrême droite nazie et fasciste : menaces et ripostes"*.

– Revue Après Demain (LDH) n°253 : *"Le néo-racisme"*.

– *Les sectes en France* – rapport d'Alain VIVIEN – La Documentation Française.

– *La Nouvelle Revue Socialiste n°64 : "La droite – l'extrême droite"* ; juillet-août 84 : *"L'extrême droite et ses connivences"*.

– Les Nouveaux Cahiers – N°64 : *"L'héritage nazi"*.

– Revue "Temps Modernes" N°407 (juillet 80) *"Comment on révise l'histoire"*.

– Mensuel "Article 31", Revue de lutte contre l'extrême droite. BP 423 - 75527 Paris cédex 11.

– *"Voyage à l'intérieur du Front National"* – association Identité Egalité. Philippe LAMY. Edition du Populaire de Charonne.

– *"Rapport sur la montée du racisme et du fascisme en Europe"* Parlement Européen – décembre 85.

– Fédération de Paris du Parti Socialiste : *"Comment lutter contre le Front National"*

– Fédération du Rhône du Parti Socialiste : *"Combattre l'Extrême Droite"* – Michèle LINDEPERG.

BIBLIOGRAPHIE
sur l'extrême droite

ALGAZY : *"La tentation néo fasciste en France de 1944 à1965"* – Fayard.
"L'extrême droite française de 1965 à 1984".

BADINTER Robert et Union des écrivains : *"Vous avez dit fascisme ?"* – Montalba.

BILLIG Michael : *"L'internationale raciste"*. Petite collection Maspero. 1981.

BRIGOULEIX Bernard : *"L'extrême-droite en France"* - Fayolle 1977.

CHATAIN Jean : *"Les affaires de M. Le Pen"*. Paris. Messidor 1987.

CHEBEL d'APPOLLONIA Ariane : *"L'Extrême Droite en France : de Maurras à Le Pen"*. Bruxelles-Complexes 1988.

CHOMBART DE LAUWE Marie-José : *"Vigilance, vieilles traditions*

Coll. Fondation Jean Jaurès

extrémistes et droites nouvelles". Paris. Ligue des Droits de l'Homme. EDI. 1988.

CHOMBART DE LAUWE Marie José : *"Complot contre la démocratie"* - FNDIRP.

DE GUIBERT Michel : *"Recherche d'une respectabilité : thèmes néo-nazis dans Nouvelle Ecole et le GRECE"* - Etude publiée par le GARAH.

HOURDIN Georges : *"Réponses à la Nouvelle Droite"* - Stock.

JOUVE Pierre et MAGOUDI Ali : *"Les dits et les non dits de Jean Marie Le Pen"* - La Découverte.

LAURENT Frédéric : *"L'orchestre noir"* - Stock - 1978.

LORIEN-CRITON-DUMONT : *"Le système Le Pen"* - Edition EPO (Belgique)

ORFALI Birgitta : *"L'adhésion au Front National. De la minorité active au mouvement social".* 1990 Ed. Kimé.

PERRINEAU Pascal - MAYER Nonna : *"Le Front National à découvert". Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques".* 1989.

PETITFILS J.C. : *"L'extrême droite en France"* - PUF.

ROLLAT Alain : *"Les hommes de l'extrême-droite, Le Pen, Ortiz et les autres".* Paris. Calmann-Lévy. 1985.

ROLLAT Alain - PLENEL Edwy : *"L'effet Le Pen".* Paris. Le Monde/La Découverte.1984.

STERNELL : *"L'idéologie fasciste en France".*

THEOLLEYRE Jean Marc : *"Les néo nazis".* Paris. Messidor. Temps Actuels. 1982.

TAGUIEFF Pierre André (sous la direction de) : *"Face au racisme"* (2 tomes) Ed La Découverte.

TAGUIEFF Pierre André : *"Le National Populisme".* Paris - Le Seuil. 1989.

TRISTAN Anne : *"Au Front"* - Folio Gallimard 1987.

WINNOCK Michel : *"Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France".* Le Seuil. Collection Points Histoire.

ZELIG Y.M. : *"Retour du Front"* - B.Barrault, Paris 1985.

BIBLIOGRAPHIE de l'extrême droite

LE PEN Jean Marie : *"La vraie opposition : le Front National".* Paris 1984. – *"Les Français d'abord".* Paris. Carrère-Lafont. 1984 – *"Pour une vraie révolution française".* National hebdo. 26/09/1985 – *"L'espoir"* Editions Albatros. 1989.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

MARCILLY Jean : *"Le Pen sans bandeau"*. Paris. Grancher 1984.

APPARU J.P. : *"La droite aujourd'hui"*. Paris. Albin Michel. 1979

LE GALLOU Jean Yves et le club de l'horloge : *"La préférence nationale"*. 1985. Ed Albin Michel.

BERGERON F ; VILGIER P. : *"De Le Pen à Le Pen"*. Ed Martin-Morin. 1986.

MEGRET Bruno : *"L'impératif du renouveau : les enjeux de demain"*. avec les CAR. Albatros. 1986.

"La flamme ; les voies de la renaissance". Laffont. 1990.

Publications du Front National

"Droite et démocratie économique : Doctrine économique et sociale du Front National". 1978. 2ème édition 1984.

"Pour la France : programme du Front National". Paris. Albatros. 1985.

"Passeport pour la victoire". 1988

Coll. Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Parti Socialiste 10, rue de Solférino 75007 PARIS

prix : 30 F

L'Avenir Graphique - Torcy